

الطرق السيارة بالمغرب  
Autoroutes du Maroc



**RAPPORT  
FINANCIER  
ANNUEL 2019**

## **PLAN DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

- 1- Comptes annuels sociaux et Rapport général des CAC
- 2- Comptes annuels consolidés et Rapport général des CAC
- 3- Rapport spécial des contrôleurs des comptes
- 4- Etat des honoraires versés aux contrôleurs des comptes
- 5- Liste des communiqués de presse publiés
- 6- Rapport de gestion
- 7- Rapport ESG (Environnement, Social et Gouvernance)
- 8- Commentaire des dirigeants

# 1- COMPTES ANNUELS SOCIAUX ET RAPPORT GENERAL

الطرق السيارة بالمغرب  
Autoroutes du Maroc

Comptes Sociaux  
au 31 décembre 2019

BILAN ACTIF					BILAN PASSIF				
A C T I F	Exercice		Exercice N-1		P A S S I F	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net					
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)</b>	<b>1 935 232,17</b>	<b>1 760 508 815,14</b>	<b>179 024 483,03</b>	<b>137 448 256,67</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>26 975 950 979,89</b>	<b>26 874 637 324,50</b>	<b>26 975 950 979,89</b>	<b>26 874 637 324,50</b>
A01 - Frais préliminaires	129 411 680,23	126 963 863,54	2 447 816,69	9 291 816,69	801 - Capital social ou personnel (1)	15 715 628 500,00	15 715 628 500,00	15 715 628 500,00	15 715 628 500,00
A02 - Charges à répartir	1 806 121 615,94	1 633 544 951,60	172 576 664,34	128 156 439,96	802 - (+) Actions/Parts, CSNA, CA Appointement Versé	0,00	0,00	0,00	0,00
A03 - Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	803 - Primes d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORABLES (B)</b>	<b>71 283 835,12</b>	<b>46 313 556,17</b>	<b>24 970 278,95</b>	<b>19 433 551,65</b>	804 - Ecart de réévaluation	22 554 900 492,80	22 554 900 492,80	22 554 900 492,80	22 554 900 492,80
A04 - Immobilisations en recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00	805 - Réserve légale	558 341,72	558 341,72	558 341,72	558 341,72
A05 - Brevets, marques, droits et valeurs similaires	71 283 835,12	46 313 556,17	24 970 278,95	19 433 551,65	806 - Autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
A06 - Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	807 - Report à nouveau (2)	-11 396 450 010,02	-11 390 415 780,19	-11 396 450 010,02	-11 390 415 780,19
A07 - Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	808 - Résultats nets en instance d'affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>98 823 376,49</b>	<b>45 189 119,32</b>	<b>53 734 337,37</b>	<b>51 411 431,42</b>	809 - Résultat net de l'exercice (2)	101 313 655,39	103 965 770,17	101 313 655,39	103 965 770,17
A08 - Terrains	2 575 600,00	0,00	2 575 600,00	2 575 600,00	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>26 975 950 979,89</b>	<b>26 874 637 324,50</b>	<b>26 975 950 979,89</b>	<b>26 874 637 324,50</b>
A09 - Constructions	43 766 963,81	33 595 541,83	10 171 421,98	10 904 891,74	<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>143 230 946,66</b>	<b>76 560 133,58</b>	<b>143 230 946,66</b>	<b>76 560 133,58</b>
A10 - Installations techniques, mat. & outill.	1 043 671,12	826 926,72	216 744,40	320 511,31	B10 - Subventions d'investissement	143 230 946,66	76 560 133,58	143 230 946,66	76 560 133,58
A11 - Matériel de transport	22 503 265,88	10 766 650,77	11 736 615,11	9 330 215,86	B11 - Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
A12 - Mobilis. mat. de bureau & aménagements divers	0,00	0,00	0,00	0,00	B12 - Compte de liaison	0,00	0,00	0,00	0,00
A13 - Autres immobilisations corporelles	29 033 780,68	29 033 780,68	29 033 780,68	28 274 122,31	<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>39 482 074 910,63</b>	<b>39 312 260 731,33</b>	<b>39 482 074 910,63</b>	<b>39 312 260 731,33</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES DE CONCESSION (C2)</b>	<b>77 264 108 903,99</b>	<b>9 382 755 314,54</b>	<b>67 881 353 189,45</b>	<b>67 722 983 232,76</b>	B13 - Fournisseurs et comptes rattachés	17 627 107 965,56	16 940 753 382,78	17 627 107 965,56	16 940 753 382,78
- Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	B14 - Autres dettes de financement	21 854 966 944,47	23 271 506 745,55	21 854 966 944,47	23 271 506 745,55
- Constructions	76 511 517 359,03	8 968 352 561,45	67 543 165 197,58	67 382 488 285,73	<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</b>	<b>5 324 228 164,07</b>	<b>5 327 407 494,04</b>	<b>5 324 228 164,07</b>	<b>5 327 407 494,04</b>
- Installations techniques, mat. & outill.	343 059 472,28	229 548 635,29	113 510 839,99	124 454 024,06	D10 - Emprunts obligataires	559 211 127,07	900 140 278,01	559 211 127,07	900 140 278,01
- Matériel de transport	24 685 570,84	24 685 570,84	0,00	0,00	D11 - Provisions pour charges	4 765 017 037,00	4 427 267 216,03	4 765 017 037,00	4 427 267 216,03
- Mobilis. mat. de bureau & aménagements divers	222 905 836,57	160 188 546,96	62 717 291,61	77 178 963,80	<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>	<b>341 489 348,98</b>	<b>190 742 625,38</b>	<b>341 489 348,98</b>	<b>190 742 625,38</b>
- Autres immobilisations corporelles	161 959 806,27	0,00	161 959 806,27	138 881 149,18	E17 - Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
- Immobilisations en cours	3 177 806,11	0,00	3 177 806,11	3 165 742,69	E18 - Diminution des dettes de financement	341 489 348,98	190 742 625,38	341 489 348,98	190 742 625,38
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	<b>7 894,44</b>	<b>0,00</b>	<b>7 894,44</b>	<b>12 893,74</b>	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>72 266 974 349,63</b>	<b>71 781 068 308,83</b>	<b>72 266 974 349,63</b>	<b>71 781 068 308,83</b>
A15 - Prêts immobilisés	7 894,44	0,00	7 894,44	12 893,74	<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>1 852 628 004,86</b>	<b>1 778 992 175,90</b>	<b>1 852 628 004,86</b>	<b>1 778 992 175,90</b>
A16 - Autres créances financières	0,00	0,00	0,00	0,00	F10 - Fournisseurs et comptes rattachés	775 628 633,60	731 682 977,77	775 628 633,60	731 682 977,77
A17 - Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	F11 - Clients, créanciers, avances et acomptes	639 000,40	459 000,00	639 000,40	459 000,00
A18 - Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	F12 - Personnel	31 583 085,72	34 141 841,01	31 583 085,72	34 141 841,01
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>	<b>495 041 069,83</b>	<b>495 041 069,83</b>	<b>495 041 069,83</b>	<b>493 330 119,78</b>	F13 - Organismes sociaux	16 163 480,56	14 902 539,94	16 163 480,56	14 902 539,94
A19 - Diminution des créances immobilisées	19 237,94	19 237,94	12 644,08	0,00	F14 - Etat	90 706 274,41	100 104 168,24	90 706 274,41	100 104 168,24
A20 - Augmentation des dettes de financement	495 021 831,89	495 021 831,89	495 021 831,89	493 317 515,70	F15 - Comptes d'associés	457 823,42	457 823,42	457 823,42	457 823,42
					F16 - Autres créanciers	41 513 337,17	68 115 881,82	41 513 337,17	68 115 881,82
					F17 - Comptes de régularisation passif	896 536 369,58	829 127 943,90	896 536 369,58	829 127 943,90
<b>TOTAL II (A+B+C+D+E)</b>	<b>79 866 067 136,71</b>	<b>11 234 766 805,11</b>	<b>68 632 309 305,54</b>	<b>68 421 772 466,37</b>	<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (G)</b>	<b>446 776,27</b>	<b>436 623,70</b>	<b>446 776,27</b>	<b>436 623,70</b>
<b>STOCKS</b>	<b>37 768 160,61</b>	<b>2 799 711,17</b>	<b>34 968 449,44</b>	<b>33 331 726,79</b>	<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elém. cir.) (H)</b>	<b>714 764,40</b>	<b>602 031,70</b>	<b>714 764,40</b>	<b>602 031,70</b>
A21 - Marchandises	37 768 160,61	2 799 711,17	34 968 449,44	33 331 726,79	<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>1 853 789 545,53</b>	<b>1 780 030 231,30</b>	<b>1 853 789 545,53</b>	<b>1 780 030 231,30</b>
A22 - Matières et fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>TRESORERIE PASSIF</b>	<b>53 839 795,05</b>	<b>12 653 184,07</b>	<b>53 839 795,05</b>	<b>12 653 184,07</b>
A23A - Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	B20 - Crédits d'acompte	0,00	0,00	0,00	0,00
A23B - Produits intermédiaires produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00	B21 - Crédits de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
A24 - Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	B22 - Banques (soldes créditeurs)	53 839 795,05	12 653 184,07	53 839 795,05	12 653 184,07
<b>CRÉANCES DE LACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>4 380 391 319,56</b>	<b>228 841 939,02</b>	<b>4 151 549 380,54</b>	<b>4 542 193 656,51</b>	<b>TOTAL III (I+II+III)</b>	<b>74 174 603 600,21</b>	<b>73 574 291 724,20</b>	<b>74 174 603 600,21</b>	<b>73 574 291 724,20</b>
A25 - Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	2 324 645,96	0,00	2 324 645,96	1 405 058,93					
A26 - Clients et comptes rattachés	411 767 492,98	227 161 706,20	184 605 736,78	199 254 539,31					
A27 - Personnel	692 235,83	0,00	692 235,83	680 244,62					
A28 - Etat	3 958 209 942,87	0,00	3 958 209 942,87	4 338 516 692,05					
A29 - Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00					
A30 - Autres débiteurs	5 033 274,04	1 680 172,82	3 353 101,22	2 289 601,60					
A31 - Comptes de régularisation actif	2 363 308,88	0,00	2 363 308,88	0,00					
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>1 174 153 600,17</b>	<b>0,00</b>	<b>1 174 153 600,17</b>	<b>453 519 996,88</b>					
A32 - Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00					
A33 - Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00					
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (H) (Elém.cir.)</b>	<b>446 776,27</b>	<b>446 776,27</b>	<b>446 776,27</b>	<b>436 623,70</b>					
<b>TOTAL III (F+G+H)</b>	<b>5 392 759 856,61</b>	<b>231 641 650,19</b>	<b>5 361 118 206,42</b>	<b>5 029 501 403,88</b>					
<b>TRESORERIE ACTIF CIRCULANT HOIRS TRESORERIE</b>	<b>180 185 138,25</b>	<b>0,00</b>	<b>180 185 138,25</b>	<b>123 077 855,35</b>					
A34 - Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	16 129 160,30	0,00	16 129 160,30	17 124 802,28					
A35 - Banques, T.C.P	96 497 998,28	0,00	96 497 998,28	44 386 891,01					
A36 - Caisses, Régies d'avances et accédés	65 557 959,67	0,00	65 557 959,67	61 566 081,54					
<b>TOTAL IIII (I+II+III+IIII)</b>	<b>85 641 912 145,57</b>	<b>11 466 408 455,30</b>	<b>74 174 603 600,21</b>	<b>73 574 291 724,20</b>					

(1) Capital personnel débiteur (-)

(2) Bénéficiaire (+), Déficitaire (-)

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)					COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) suite				
EXPLOITATION	OPERATIONS Progès à l'exercice 1	Consommation exerc. précé- d.	TOTAUX DE		NON COURANT	OPERATIONS Progès à l'exercice 1	Consommation exerc. précé- d.	TOTAUX DE	
			L'EXERCICE 2	PRECEDENT 3				L'EXERCICE 4	PRECEDENT 5
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>					<b>VII RESULTAT COURANT (report)</b>			<b>99 134 360,20</b>	
D01 - Ventes de marchandises en l'état	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>*****NON COURANT*****</b>				
D02 - Ventes de biens et services produits	3 275 759 802,87	21 248 981,09	3 297 008 783,96	3 122 507 511,67	<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 275 759 802,87</b>	<b>21 248 981,09</b>	<b>3 297 008 783,96</b>	<b>3 122 507 511,67</b>	D12 - * Produits des cessions d'immobilisation	3 292 427,00	0,00	3 292 427,00	6 423 677,97
D03 - Variation de stocks de produits (+) (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	D13 - * Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
D04 - Immobilisations produites par l'ent. pour elle-même	0,00	0,00	0,00	0,00	D14 - * Reprises sur subventions d'investissement	3 329 186,92	0,00	3 329 186,92	2 053 324,45
D05 - Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	D15 - * Autres produits non courants	5 531 434,24	17 991 354,20	21 522 788,44	12 327 244,35
D06 - Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	D16 - * Reprises non courantes; transferts de charges	30 556 310,05	0,00	30 556 310,05	23 882 184,53
D07 - Reprises d'exploitation (avances et charges)	374 133 479,25	0,00	374 133 479,25	299 582 891,49	<b>TOTAL VIII</b>	<b>40 699 358,21</b>	<b>17 991 354,20</b>	<b>58 500 712,41</b>	<b>44 484 431,70</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>3 849 913 272,42</b>	<b>21 248 981,09</b>	<b>3 871 146 253,21</b>	<b>3 422 090 916,16</b>	<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
C01 - Achats revendus (2) de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	C12 - * Val. nettes d'amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00	552 541,92
C02 - Achats consommés (2) de matières & fournitures	241 798 166,40	204 699,32	241 912 865,72	231 948 819,19	C13 - * Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
C03 - Autres charges externes	740 073 652,53	4 551 341,95	744 625 094,48	394 300 882,25	C14 - * Autres charges non courantes	30 636 892,37	815 052,99	31 451 945,36	23 241 336,25
C									

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE					
I - SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice A	Exercice précédent B	Variation (A-B)		
			Emploi C	Ressources D	
Financement permanent	72 266 914 349,63	71 781 608 308,83	0,00	485 366 040,80	
Actif immobilisé	68 633 300 345,54	68 427 772 464,97	211 527 880,57	0,00	
Fonds de roulement fonctionnel	3 633 674 004,09	3 359 835 843,86	0,00	273 838 160,23	
Actif circulant	5 361 118 206,42	5 029 501 403,88	331 616 802,54	0,00	
Passif circulant	1 863 789 545,53	1 780 030 231,30	0,00	73 759 314,23	
Besoin de financement global	3 507 328 660,89	3 249 471 172,58	331 616 802,54	0,00	
Tresorerie nette (actif - passif)	1 26 345 343,20	110 364 671,28	15 980 671,92	0,00	

II - EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>I - Ressources stables de l'exercice</b>				
* Autofinancement (A)	0,00	453 189 454,59	0,00	700 455 294,00
* Capacité d'autofinancement		453 189 454,59		700 455 294,00
* Distribution des bénéfices				
* Cessions et réductions d'immobilisations (B)		3 292 427,00		6 423 677,97
* Cessions d'immobilisations incorporelles				
* Cessions d'immobilisations corporelles		3 292 427,00		6 423 677,97
* Cessions d'immobilisations financières				
* Réaffectation sur créances immobilisées				0,00
* Diminution des immobilisations en cours		0,00		
* Augmentation des capitaux propres et assimilés (C)		70 000 000,00		30 000 000,00
* Augmentation du capital, apports		0,00		0,00
* Subventions d'investissement		70 000 000,00		30 000 000,00
* Augmentation des dettes de financement (D) (nettes de primes de remboursements)		2 000 000 000,00		257 069 495,48
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>	<b>2 526 481 881,59</b>	<b>2 526 481 881,59</b>	<b>1 885 011 600,99</b>	<b>1 885 011 600,99</b>
<b>II - Emplois stables de l'exercice</b>				
* Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	457 706 849,68		353 338 576,21	
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	17 218 801,74		24 610,26	
* Acquisitions d'immobilisations corporelles	440 478 723,52		351 988 007,14	
* Acquisitions d'immobilisations financières	11 326,42		427 258,81	
* Augmentation des créances immobilisées				
* Remboursement des capitaux propres (F)				
* Remboursement des dettes de financement (G)	1 597 977 454,20		1 483 967 354,91	
* Emplois en non valeurs (H)	123 200 103,26		47 705 669,87	
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>2 178 884 407,14</b>	<b>0,00</b>	<b>1 885 011 600,99</b>	<b>0,00</b>
III - Variation du besoin de financement global (B.F.G.)	331 616 802,54	0,00	0,00	874 041 667,79
IV - Variation de la trésorerie	15 980 671,92	0,00	0,00	17 021 465,75
<b>Total général</b>	<b>2 526 481 881,59</b>	<b>2 526 481 881,59</b>	<b>1 885 011 600,99</b>	<b>1 885 011 600,99</b>

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)			
		Exercice	Exercice N-1
1	Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
2	- Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
<b>I</b>	<b>= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>II</b>	<b>= PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)</b>	<b>3 297 008 783,96</b>	<b>3 122 507 511,67</b>
3	* Ventes de biens et services produits	3 297 008 783,96	3 122 507 511,67
4	* Variation stocks de produits	0,00	0,00
5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00
<b>III</b>	<b>= CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>987 037 860,20</b>	<b>626 249 701,54</b>
6	* Achats consommés de matières et fournitures	241 912 865,72	231 948 819,19
7	* Autres charges externes	745 124 994,48	394 300 882,35
<b>IV</b>	<b>= VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)</b>	<b>2 309 970 923,76</b>	<b>2 496 257 810,13</b>
8	+ Subventions d'exploitation	0,00	0,00
9	- Impôts et taxes	8 543 288,26	8 903 065,55
10	- Charges de personnel	214 114 695,61	209 941 931,23
<b>V</b>	<b>= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>2 087 312 939,89</b>	<b>2 277 412 813,35</b>
	<b>= ou INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
12	- Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
13	+ Reprises d'exploitation; transferts de charges	574 155 470,75	299 582 498,49
14	- Dotations d'exploitation	976 825 445,50	913 971 451,15
<b>VI</b>	<b>= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>1 684 642 965,14</b>	<b>1 663 023 860,69</b>
<b>VII</b>	<b>+/- RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 543 554 239,58</b>	<b>-1 563 889 500,49</b>
<b>VIII</b>	<b>= RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>141 088 725,56</b>	<b>99 134 360,20</b>
<b>IX</b>	<b>+/- RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-22 951 232,95</b>	<b>20 692 553,53</b>
15	- Impôts sur les résultats	16 823 837,22	15 861 143,56
<b>X</b>	<b>= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)</b>	<b>101 313 655,39</b>	<b>103 965 770,17</b>

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT			
		Exercice	Exercice N-1
1	Résultat net de l'exercice	101 313 655,39	103 965 770,17
	* Bénéfice +	101 313 655,39	103 965 770,17
	* Perte -	0,00	0,00
2	+ Dotations d'exploitation (1)	931 236 028,69	890 872 227,95
3	+ Dotations financières (1)	463 551 720,85	493 330 159,78
4	+ Dotations non courantes (1)	50 000 000,00	0,00
5	- Reprises d'exploitation (2)	570 840 152,94	292 614 595,99
6	- Reprises financières (2)	515 450 183,48	487 173 807,01
7	- Reprises non courantes (2) (3)	3 329 186,92	2 053 324,85
8	- Produits des cessions d'immobilisations	3 292 427,00	6 423 677,97
9	+ Valeurs nettes d'amort. des immo. Cédées	0,00	552 541,92
<b>I</b>	<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)</b>	<b>453 189 454,59</b>	<b>700 455 294,00</b>
10	- Distributions de bénéfices		
<b>II</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>453 189 454,59</b>	<b>700 455 294,00</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie  
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie  
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DES PROVISIONS							
NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES		Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé							
2. Provisions réglementées							
3. Provisions durables pour risques et charges	5 337 407 494,04	569 123 261,90	495 041 069,83	0,00	570 834 171,95	493 330 159,78	5 337 407 494,04
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>5 337 407 494,04</b>	<b>569 123 261,90</b>	<b>495 041 069,83</b>	<b>0,00</b>	<b>570 834 171,95</b>	<b>493 330 159,78</b>	<b>5 337 407 494,04</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	186 052 233,38	42 789 705,64	0,00	0,00	0,00	0,00	228 841 939,02
5. Autres Provisions pour risques et charge							
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie							
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>186 052 233,38</b>	<b>42 789 705,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>228 841 939,02</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>5 513 459 727,42</b>	<b>611 912 967,54</b>	<b>495 041 069,83</b>	<b>0,00</b>	<b>570 834 171,95</b>	<b>493 330 159,78</b>	<b>5 556 249 433,06</b>

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<b>I. Changements affectant les méthodes d'évaluation</b>		
- Adoption d'un amortissement progressif en fonction du trafic en 2016 au lieu d'un amortissement de caducité au fur et à mesure de la construction combiné au prolongement de la durée de la concession à 99 ans à partir du 1er janvier 2016. Pour prendre en considération le planning généralisé de travaux d'entretien des chaussées, la société constitue à partir de 2015 des provisions pour grosses réparations. En 2016, ADM a passé le rattachement de provisions pour grosses réparations sur les années antérieures.	- L'amortissement progressif en fonction du trafic, prévisionnel sur la nouvelle durée de la concession (99 ans) est le rythme d'amortissement qui reflète le meilleur rythme d'usage des actifs en concessions. - Evaluation du coût d'entretien des chaussées sur la durée d'utilisation.	- L'application de la durée d'amortissement progressif en fonction du trafic sur une durée de 99 ans a pour effet de minorer la charge d'amortissement de l'exercice 2016 vs. 2015 de 773 MMAD (523 MMAD en 2015 vs. 1 096 MMAD) selon l'ancienne méthode. - Le montant de rattachement de provisions au titre des exercices antérieurs à 2016 s'élève à 2 514 MMAD. Le montant de la provision au titre de l'exercice 2016 s'est élevé à 1 737 MMAD pour une reprise de provision constatée en 2016 de 251 MMAD.
- Le montant de la dotation aux provisions pour risques de change pour les dettes en devise a été limité à l'encours des pertes sur les gains de change latents	- La composition de la dette en devise d'ADM reflète la composition du panier du défranché 60% Euro, 40% dollars ce qui donne des impacts diversifiés sur la dette d'ADM lors de la fluctuation de ces deux devises, de ce fait la prise en compte des gains latents dans le calcul de la dotation pour provision pour risque de change donne une image fidèle de la situation financière de l'entreprise.	- Impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice est de 341 489 348,98 dhs
<b>II. Changements affectant les règles de présentation</b>		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>1 812 333 192,91</b>	<b>123 200 103,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 935 533 296,17</b>
* Frais préliminaires	129 411 680,23	0,00						129 411 680,23
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 682 921 512,68	123 200 103,26					0,00	1 806 121 615,94
* Primes de remboursement obligations								
<b>* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>54 065 033,38</b>	<b>17 218 801,74</b>						<b>71 283 835,12</b>
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	54 065 033,38	17 218 801,74					0,00	71 283 835,12
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES</b>	<b>92 751 431,69</b>	<b>6 171 944,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98 923 376,49</b>
* Terrains	2 575 690,00	0,00						2 575 690,00
* Constructions	42 676 964,88	1 089 998,93						43 766 963,81
* Installat. techniques, matériel et outillage	1 043 671,12	0,00						1 043 671,12
* Matériel de transport								
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	18 180 983,38	4 322 282,50					0,00	22 503 265,88
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours	28 274 122,31	759 663,37						29 033 785,68
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONCESSION</b>	<b>76 848 918 351,63</b>	<b>434 304 776,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 137 408,73</b>	<b>0,00</b>	<b>8 977 215,63</b>	<b>77 264 108 503,99</b>
* Terrains								
* Constructions	76 128 800 093,81	387 043 443,06					4 325 777,84	76 511 517 750,03
* Installat. techniques, matériel et outillage	324 572 021,52	19 179 410,66				0,00	691 956,90	343 059 475,28
* Matériel de transport	34 802 979,57	0,00			10 137 408,73		0,00	24 665 570,84
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	221 862 107,55	4 023 856,02				0,00	2 980 125,00	222 905 838,57
* Autres immobilisations corporelles								0,00
* Immobilisations corporelles en cours	138 881 149,18	24 058 066,98					979 355,89	161 959 860,27

Les acquisitions des constructions intègrent le montant de la réévaluation (cf. changement de méthode)

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Echues et non payés	AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an			Montants en devises	Montant vis à vis des organismes publics	Montant vis à vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>39 482 074 910,03</b>	<b>37 839 143 985,90</b>	<b>1 642 930 924,13</b>	<b>0,00</b>	<b>18 933 998 594,07</b>				
- Emprunts obligataires	17 627 107 965,56	17 517 361 968,26	109 745 997,30						
- Autres dettes de financement	21 854 966 944,47	20 321 782 017,64	1 533 184 926,83		18 933 998 594,07				
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>1 852 628 004,86</b>	<b>0,00</b>	<b>1 852 628 004,86</b>	<b>0,00</b>	<b>47 548 945,47</b>	<b>116 981 475,85</b>			
- Fournisseurs et comptes rattachés	775 028 633,60		775 028 633,60		26 473 504,84	8 994 974,87			
- Clients créditeurs, avances et acomptes	639 000,40		639 000,40						
- Personnel	31 583 085,72		31 583 085,72						
- Organismes sociaux	16 163 480,56		16 163 480,56			16 163 480,56			
- Etat	90 706 274,41		90 706 274,41			90 706 274,41			
- Comptes d'associés	457 823,42		457 823,42			457 823,42			
- Autres créditeurs	41 513 337,17		41 513 337,17						
- Compte de régularisation du passif	896 536 369,58		896 536 369,58			658 922,59			

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			Echues et non recourées	AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an			Montants en devises	Montants sur les organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>CREANCES DE LACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 177 069,11</b>	<b>3 177 069,11</b>	<b>0,00</b>					<b>1 000 000,00</b>	
- Prêts immobilisés	7 894,44	7 894,44							
- Autres créances financières	2 169 174,67	2 169 174,67						1 000 000,00	
- Titres de participation	1 000 000,00	1 000 000,00							
<b>CREANCES DE LACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 380 391 319,56</b>	<b>3 867 865 144,32</b>	<b>282 890 387,09</b>	<b>229 635 788,15</b>	<b>0,00</b>	<b>3 971 853 657,80</b>	<b>11 550 682,48</b>		
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 334 064,96		2 334 064,96						
- Clients et comptes rattachés	411 767 492,98		182 131 704,83	227 161 766,20			13 652 714,93	6 646 104,86	
- Personnel	692 235,83		692 235,83						
- Etat	3 958 200 942,87	3 867 865 144,32	90 335 798,55			3 958 200 942,87			
- Comptes d'associés	0,00		0,00				0,00		
- Autres débiteurs	5 033 374,04		5 033 274,04						
- Comptes de régularisation actif	2 363 308,88		2 363 308,88						

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<b>I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux</b>	La société ADM a procédé au 1er janvier 2016 à la réévaluation de l'ensemble de ses actifs en concession sur la base du rapport d'un expert indépendant.	Le montant de la réévaluation s'est élevé à 22 554 900 492,81 MAD. L'incidence sur le résultat de l'amortissement de l'écart de réévaluation en 2018 s'est élevé à 78 MMAQ.
<b>II. Dérogations aux méthodes d'évaluation</b>	Au 31 décembre 2019, la Société Nationale des Autoroutes du Maroc, et afin de présenter une image fidèle de la situation financière et des résultats de l'entreprise, a dérogé, tels que préconisés par le CNGC, aux principes et méthodes d'évaluation relatifs à l'évaluation des dettes libellées en monnaies étrangères. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour risques de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents.	L'impact de cette dérogation sur le résultat de l'exercice est de 341 489 348,98 dhs
<b>III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse</b>	NEANT	NEANT
Les biens mis en concession sont présentés à l'actif du bilan dans une rubrique intitulée "Immobilisations corporelles en concession"	Situation spécifique d'ADM	Amélioration de l'information financière Aucun incidence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS  
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	481 503,27	481 503,27
* Valeurs remises au cédant		
* Autres engagements donnés	284 457 817,34	254 101 507,29
<b>Total (1)</b>	<b>284 939 320,61</b>	<b>254 583 010,56</b>

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS REÇUS

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	778 330 496,87	1 299 763 899,44
* Cautions Reçues sur marché en USD	2 002 991,18	90 642 370,65
* Cautions Reçues sur marché en EURO	120 795 777,70	248 888 110,07
* Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	18 933 998 594,07	20 350 134 998,15
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	17 627 107 965,56	17 627 107 965,56
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts bancaires marocains	2 900 000 000,00	2 900 000 000,00
* Dépôts et cautionnements reçus	20 968 350,40	21 371 750,40
<b>TOTAL</b>	<b>40 383 204 175,78</b>	<b>42 537 969 094,27</b>

SURETÉS REELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données					
Sûretés reçues				NEANT	

(1) - Gage : 1 Hypothèque ; 2 Nantissement ; 3 - Warrant ; 4 - Autres ; 5 - (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes physiques (Sûretés données)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entité provient de personnes physiques autres que le distributeur (Sûretés reçues)

TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C/C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
ADM - PARK	Service	500 000	99,60%	498 000		31/12/19			
ADM - PROJET	Service	500 000	99,60%	498 000		31/12/19			
<b>TOTAL</b>		<b>1 000 000</b>		<b>996 000</b>					

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Deloitte.

COOPERS AUDIT MAROC

Aux actionnaires  
SOCIÉTÉ NATIONALE  
DES AUTOROUTES DU  
MAROC S.A. (SNAM SA)  
Hay Riad Rabat

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Nationale Des Autoroutes Du Maroc S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse ont ressorti un montant de capitaux propres et assimilés de 27 110 182 KMAD dont un bénéfice net de 21,314 KMAD. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 26 Mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et la caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Notre rapport d'audit relatif à l'exercice précédent faisait part de notre incertitude quant au caractère recouvrable du crédit de TVA dont le solde, qui s'élevait à 4 261 millions de dirhams au 31 décembre 2018, a diminué de 393 millions de dirhams au 31 décembre 2019. A ce stade et compte tenu de l'importance du solde restant à recouvrer qui s'élève à 3 868 millions de dirhams au 31 décembre 2019, cette situation reste inchangée.

Sous réserve de la situation décrite dans le paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Nationale Des Autoroutes Du Maroc S.A. au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que, comme mentionné dans l'état A2 de l'état des Informations Complémentaires, la société a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que prévus par le Code Général de la Régulation Comptable, relatifs à l'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour pertes de change a été limité à l'occident des pertes sur les gains de changes latents.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 26 Mars 2020, destinés aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 29 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUIDA KORACHI  
Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A  
COOPERS AUDIT MAROC  
Siège : 23 Avenue Hassan II  
CASABLANCA  
Boulevard Mohammed VI - Benkroun  
Abdelaziz ALMECHATT  
Associé  
Assésés 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

## 2- COMPTES ANNUELS CONSOLIDES ET RAPPORT GENERAL

BILAN ACTIF		
	31-déc-19	31-déc-18
<b>Actif non courant</b>		
Immobilisations corporelles et incorporelles	84 839	70 963
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	67 881 353	67 722 983
Participations dans les entreprises associées	0	0
Autres actifs financiers non courants	2 210	2 199
Impôts différés actifs	992 491	992 491
Instruments dérivés	0	0
Autres actifs non courants	3 867 865	4 260 790
<b>Total actif non courant</b>	<b>72 828 759</b>	<b>73 049 426</b>
<b>Actif courant</b>		
Autres actifs financiers	1 200 209	466 357
Stocks	35 109	33 518
Clients et autres débiteurs	215 596	212 670
Autres actifs courants	99 904	84 567
Trésorerie et équivalents de trésorerie	288 165	197 523
<b>Total actif courant</b>	<b>1 818 983</b>	<b>994 636</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>74 647 742</b>	<b>74 044 062</b>

BILAN PASSIF		
	31-déc-19	31-déc-18
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	15 715 629	15 715 629
Réserves consolidées	-8 235 135	-8 476 875
Ecart de réévaluation	15 346 028	15 400 245
Résultat de l'exercice	247 341	241 723
Capitaux propres part du Groupe	23 073 862	22 880 722
Intérêts minoritaires	-	-
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>23 073 862</b>	<b>22 880 722</b>
<b>Passif non courant</b>		
Emprunts non courants	37 233 346	36 977 612
Impôts différés	6 894 592	6 918 971
Provisions non courantes	3 167 349	3 195 670
Autres passifs non courants	143 253	76 560
<b>Total passif non courant</b>	<b>47 438 540</b>	<b>47 168 813</b>
<b>Passif courant</b>		
Fournisseurs et autres créanciers	784 069	734 241
Emprunts courants et dettes financières diverses	1 642 931	1 719 263
Dettes d'impôt sur le résultat	0	833
Provisions courantes	571 835	473 571
Autres passifs	1 082 665	1 051 826
Découvert	53 840	14 793
<b>Total passif courant</b>	<b>4 135 340</b>	<b>3 994 533</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>74 647 742</b>	<b>74 044 062</b>

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		
	31-déc-19	31-déc-18
Chiffre d'affaires dont :		
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	3 297 009	3 070 628
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	415 190	326 762
Archs et charges externes	-1 476 650	-957 738
Charges de personnel	-24 604	-223 277
Impôts et taxes	-8 568	-8 926
Dotations aux amortissements	-558 426	-338 184
Dotations aux provisions (nettes des reprises)	402 642	-169 489
Autres produits et charges d'exploitation	97 573	113 894
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 944 166</b>	<b>1 813 671</b>
Autres produits et charges opérationnels	27 581	20 603
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 971 747</b>	<b>1 834 274</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0
Coût de l'endettement financier brut	-1 500 711	-1 604 606
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-1 500 711</b>	<b>-1 604 606</b>
Autres produits et charges financiers	-195 732	38 578
Quote-part du résultat des entreprises associées	0	0
Impôt sur le résultat	-27 963	-26 523
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>247 341</b>	<b>241 723</b>
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
<b>Résultat net</b>	<b>247 341</b>	<b>241 723</b>
- dont part du Groupe	247 341	241 723
- dont intérêts minoritaires	-	-
Résultat revenant aux actionnaires de la société par action :		
- résultat de base par action (part du Groupe)	8	8
- résultat dilué par action (part du Groupe)	8	8

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ		
	Dec-19	Dec-18
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>649 088</b>	<b>1 209 951</b>
Résultat net	247 341	241 723
Dotations nettes aux amortissements et provisions	354 233	422 567
Gains et pertes de change latente	-149 042	-69 135
Résultat sur cessions	-8 827	-5 871
Autofinancement	448 704	589 284
Charge nette d'intérêts	-1 473 080	-1 607 922
Variation des impôts différés	-20	-40
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	457 922	294 875
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)</b>	<b>2 379 683</b>	<b>2 492 923</b>
Acquisition d'immobilisations	-448 718	-332 906
Actifs et passifs financiers non courants	-70 011	-29 719
<b>Total des acquisitions d'actifs non courant</b>	<b>-518 729</b>	<b>-362 625</b>
Cessions d'immobilisations	8 827	6 424
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)</b>	<b>-374 880</b>	<b>-296 764</b>
Dividendes versés aux actionnaires	-	-
Remboursement d'emprunts	-1 681 141	-1 486 458
Emission d'emprunts	2 000 000	257 069
Somme reçues/payées à la suite d'augmentations/réductions de capital	-	-
Intérêts financiers nets versés	-1 558 216	-1 526 731
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)</b>	<b>-1 239 357</b>	<b>-2 756 128</b>
<b>Variation de trésorerie (I + II + III)</b>	<b>765 446</b>	<b>-569 863</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>1 414 537</b>	<b>649 088</b>

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS						
	Capital	Réserves	Résultat	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 1/1/2018</b>	<b>15 715 629</b>	<b>6 965 482</b>	<b>199 715</b>	<b>22 880 826</b>	-	<b>22 880 826</b>
Affectation du résultat précédent	-	199 715	-199 715	-	-	-
Frais d'augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation net	-	-54 217	-	-54 217	-	-54 217
Résultat net	-	-	241 723	241 723	-	241 723
Impact PGR	-	-302 742	-	-302 742	-	-302 742
Impact TVA	-	117 678	-	117 678	-	117 678
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-2 546	-	-2 546	-	-2 546
<b>Capitaux propres au 31/12/2018</b>	<b>15 715 629</b>	<b>6 933 379</b>	<b>241 723</b>	<b>22 880 722</b>	-	<b>22 880 722</b>
<b>Capitaux propres au 1/1/2019</b>	<b>15 715 629</b>	<b>6 933 379</b>	<b>241 723</b>	<b>22 880 722</b>	-	<b>22 880 722</b>
Affectation du résultat précédent	-	241 723	-241 723	-	-	-
Frais d'augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation net	-	-54 217	-	-54 217	-	-54 217
Résultat net	-	-	247 341	247 341	-	247 341
Impact PGR	-	-	-	-	-	-
Impact TVA	-	-	-	-	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Divers	-	17	-	17	-	17
<b>Capitaux propres au 31/12/2019</b>	<b>15 715 629</b>	<b>7 110 894</b>	<b>247 341</b>	<b>23 073 863</b>	-	<b>23 073 863</b>

RESUME DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2019

REFERENCIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés de groupe ADM sont établis en conformité avec les normes comptables internationales publiées par l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31/12/2019, modalité permise par l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et est conforme aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (AMMC) entrée en vigueur le 01/04/2012.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

NOTE 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31/12/2019 ET 31/12/2018

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	SA	100%	Société consolidante
ADM-PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM-PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

NOTE 2. IFRIC 12 ET CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession est traité par l'interprétation IFRIC 12 publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 25 mars 2009. Cette interprétation prévoit que dans le cas où le concessionnaire reçoit un droit de facturer une rémunération pour l'utilisation d'un actif et pour lequel il supporte, in fine, le risque d'exploitation, cet actif, représentant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération auprès des usagers est inscrit en immobilisation incorporelle. Ce modèle de l'actif incorporel s'applique particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par ADM car elle dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de l'infrastructure.

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe correspondent pour leur quasi-totalité aux immobilisations incorporelles du domaine concédé; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession.

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes exploitées par le Groupe, ainsi qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voies existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

NOTE 3. PRINCIPALES METHODES ET REGLES COMPTABLES

3.1 BASE D'EVALUATION

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD) arrondis au millier le plus proche. Les actifs et les passifs sont comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amortis, sous réserve des cas particuliers suivants:

- Les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur;
- Les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés.

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit d'ADM d'exploiter le réseau d'autoroutes que lui concède l'Etat en contrepartie de la réception des usagers du péage. Ce droit est évalué à la juste valeur des investissements nécessaires à la conception et à la construction des autoroutes ainsi qu'aux travaux complémentaires relatifs aux améliorations ultérieures.

2. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

3. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA. Les créances clients et autres débiteurs sont valorisés à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation; les ajustements étant portés au compte de résultat.

4. Emprunts et dettes de financement

Les emprunts ordinaires, obligataires et les autres dettes de financement sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif, intégrant les primes d'émission et de remboursement, ainsi que les frais d'émission et les commissions de garantie.

5. Provisions pour maintien en état de l'infrastructure

Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien. Elles sont constituées principalement par le montant des dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires pour éteindre l'obligation dans les 15 prochaines années et calculées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année.

La part à plus d'un an des provisions pour maintien en état de l'infrastructure sont comptabilisées en provisions non courantes pour leur montant actualisé. Le coût d'actualisation étant comptabilisé en charges financières.

6. Chiffre d'affaires

Conformément à l'IFRIC 12, le chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession couvre l'activité d'ADM au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement d'un ouvrage qu'il met à disposition du concédant. Ce chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, conformément à la norme IAS 11. Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation est comptabilisé selon la norme IAS 18.

A noter également que l'IFRS 16 et l'IFRIC 23 sont entrés en vigueur en 2019 mais leurs impacts sur les comptes d'ADM.

3.2 COMMENTAIRE DES PRINCIPALES VARIATIONS SUR LES COMPTES

1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions de dh)	31.12.2018	Augmentation	Diminution	31.12.2019
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	68 907	425	10	69 312
Amortissement des immobilisations incorporelles du domaine concédé	1 184	267	10	1 431
<b>Valeurs nettes</b>	<b>67 723</b>	<b>158</b>	<b>-</b>	<b>67 881</b>

L'augmentation des immobilisations incorporelles en concession s'explique essentiellement par le commencement des travaux relatifs aux tronçons de Casablanca-Berechid et le contournement de Casablanca ainsi que le renforcement du dispositif de sécurité et fluidité du trafic sur le réseau autoroutier.

2. Autres Actifs non courants

(en millions de dh)	Déc-2019	Déc-2018	%
Impôts différés actifs	992,00	992,00	-
Instruments dérivés (trading)	-	-	-
Autres débiteurs non courants	3 867,87	4 261,00	-9,2%
<b>TOTAL</b>	<b>4 860,4</b>	<b>5 253,0</b>	<b>-8%</b>

a. Les impôts différés actifs au 31.12.2019 comprennent essentiellement l'impôt sur l'amortissement fiscalement différé.

Pour l'année 2019, le montant est resté stable vu la constatation d'un bénéfice fiscal de 128 millions de dh.

(en milliers de dirhams)	DEC-2019	DEC-2018
Amortissement fiscalement différé	992 491	992 491

b. Crédit de TVA : les créances sur l'Etat dont la part > 1 an de la créance TVA pour 3.868 millions de dh.

3. Autres actifs courants

(en millions de dh)	Déc-2018	Déc-2019	%
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	466,4	1 200,2	157%
Autres débiteurs courants	84,6	99,9	18%
<b>TOTAL</b>	<b>550,9</b>	<b>1 300,1</b>	<b>136%</b>

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent les excédents de trésorerie placés et valorisés à leur juste valeur à la date de clôture. Les autres débiteurs courants comprennent essentiellement les créances sur l'Etat dont la part < 1 an de la créance TVA pour 93 millions de dh.

4. Provisions

(en millions de dh)	Au 31.12.2018	Dotations nettes des reprises	Effet Actualisation	Au 31.12.2019
Provision pour maintien en état de l'infrastructure (*)	3 561,6	217,6	- 94,7	3 684,5
Provisions pour risques et charges	107,6	- 52,9	-	54,7
<b>TOTAL</b>	<b>3 669,2</b>	<b>164,7</b>	<b>- 94,7</b>	<b>3 739,2</b>

(\*) ont part > 1 an KMAD 3 107 693 au 31.12.2019.

La provision pour maintien en état de l'infrastructure pour un brut au 31 décembre 2019 de 4 155 MMAD a été calculée sur la base des prévisions de dépenses de grosses réparations par tronçon mis en service et pendant les 15 prochaines années pour tous les tronçons.

Avant l'année 2018, le calcul se faisait sur 10 ans et 15 ans seulement pour 2 tronçons autoroutiers sur l'axe Casa-Rabat. Le montant actualisé de cette provision au 31 décembre 2019 est de 3 685 millions de dh avec un impact résultat de -122 millions de dh.

5. Information sur les actifs et passifs financiers

(en millions de dh)	Déc-2018	Déc-2019	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	466	1 200	1 200	-	-
Trésorerie	198	268	268	-	-
<b>Sous-total actifs financiers</b>	<b>664</b>	<b>1 468</b>	<b>1 468</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts et dettes financières diverses	38 697	38 876	1 643	7 772	29 462
Fournisseurs	734	784	784	-	-
Decouvert	15	54	54	-	-
<b>Sous-total passifs financiers</b>	<b>39 446</b>	<b>39 714</b>	<b>2 481</b>	<b>7 772</b>	<b>29 462</b>

6. Passifs éventuels

Conformément à la législation fiscale au Maroc, les déclarations de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur les revenus (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices 2016 à 2019 peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal.

7. Chiffre d'affaires

en millions de dh	Déc-2018	Déc-2019	%
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>3 449,3</b>	<b>3 712,2</b>	<b>8%</b>
Dont:			
Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	3 122,5	3 297,0	6%
Chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	326,8	415,2	27%
<b>Autres produits</b>	<b>112,3</b>	<b>122,4</b>	<b>9%</b>
Intercos	- 51,9	- 24,9	-52%
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>3 509,7</b>	<b>3 809,8</b>	<b>9%</b>

- Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure.

L'augmentation du C.A péage de 6 % est directement liée à l'évolution du trafic.

- Chiffre d'affaires lié à la construction de l'infrastructure :  
Il correspond à l'augmentation des immobilisations incorporelles du domaine concédé. Il s'est amélioré en 2019 de 27%, chose due essentiellement au commencement des travaux relatifs aux tronçons de Casablanca-Berrechid et le contournement de Casablanca ainsi que le renforcement du dispositif de sécurité et fluidité du trafic sur le réseau autoroutier.

8. Charges d'exploitation

(en millions de dh)	Déc-2019	Déc-2018	%
Charges liées à la construction des infrastructures en concession	415,2	326,8	27%
Energies et Fournitures	20,7	21,6	-4%
Achat de travaux, études et prestations de services	191,2	181,5	5%
Entretien routier	602,4	318,5	89%
Entretien et réparation des biens mobiliers	15,7	15,0	5%
Divers	256,2	146,2	75%
Intercos	- 24,9	- 51,9	
<b>TOTAL</b>	<b>1 476,6</b>	<b>957,7</b>	<b>54%</b>

Les achats et charges externes ont connu une augmentation de 54% expliquée essentiellement par la hausse des charges liées à la construction et l'entretien des infrastructures en concession.

9. Coût de l'endettement

(en millions de dh)	DEC-2019	DEC-2018	%
Intérêts et Charges financières assimilées	1 559	1 537	2%
Variation de juste valeur des instruments financiers	-13	-3	304%
Effet actualisation	-95	13	-855%
Autres retraitements	49	69	-29%
<b>Coût de l'endettement</b>	<b>1 501</b>	<b>1 605</b>	<b>-6%</b>

Les intérêts et charges financières comprennent les intérêts de l'exercice sur les emprunts en cours et l'amortissement en application des normes IFRS de la commission de garantie relative aux emprunts. Cette commission s'analyse en IFRS comme un coût d'emprunt et rentre dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

Le coût d'endettement affiche une amélioration de 6% par rapport à l'exercice antérieur expliqué principalement par l'effet positif de l'actualisation liés aux différents retraitements.

10. Engagements

• Engagements donnés :

Le Conseil D'Administration d'ADM a approuvé en date du 30 mars 2016 une convention de partenariat conclue par la société avec le Ministère du Transport et de la Logistique, pour l'aménagement de deux pénières entre l'autoroute de contournement de Rabat et la ville de Rabat.

Elle s'inscrit dans le cadre de la convention globale, Rabat ville lumière, signée devant sa Majesté le ROI le 12 mai 2014. Le management d'ADM a accepté d'engager ces dépenses, car ils génèrent une augmentation certaine du trafic.

Le montant estimé de cet engagement est de 250 MDHS dont 30 MDHS ont été réalisés jusqu'au 31 déc 2019.

ENGAGEMENTS RECUS (en dh)	DEC-2019	DEC-2018
<b>* Avals et cautions</b>		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	778 330 496,87	1 299 763 899,44
* Cautions Reçues sur marché en USD	2 002 991,18	90 642 370,65
* Cautions Reçues sur marché en EURO	120 795 777,70	248 888 110,07
<b>* Autres engagements reçus</b>		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	18 933 998 594,07	20 350 134 998,15
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	17 627 107 965,56	17 627 107 965,56
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts bancaires marocains	2 900 000 000,00	2 900 000 000,00
* Dépôts et cautionnements reçus	20 968 350,40	21 371 750,40
<b>TOTAL</b>	<b>40 383 204 175,78</b>	<b>42 537 909 094,27</b>

11. Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe ADM. Les risques pris en charge sont de toutes natures: risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté, ainsi que sur une politique de gestion des risques approuvée par la direction générale.

ADM a souscrit diverses polices d'assurances et estime satisfaisant le niveau de couverture des risques potentiels significatifs.

12. Evènement Post Clôture

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêt des comptes par le Conseil d'Administration le 26 Mars 2020, est survenue la crise sanitaire évolutive du Covid-19. Au Maroc et dans de nombreux pays, des mesures de confinement ont été prises par les autorités locales.

La situation dans le contexte actuel est incertaine et évolutive et, à ce stade, il est difficile d'anticiper les impacts sur l'activité.

La société a mis en place un ensemble de mesures lui permettant de faire face à la baisse significative du trafic autoroutier. La société dispose actuellement d'un niveau de trésorerie confortable permettant d'honorer ses engagements.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêt de comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée et que la continuité d'exploitation n'est pas incertaine ».

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Deloitte

COOPERS AUDIT

Aux Actionnaires  
La Société Nationale des Autoroutes du Maroc  
Rue Ma-Al-Amine (Hay Ryad)  
Rabat

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc et de ses Filiales « Groupe ADM », comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 23 073 862 compte tenu d'un bénéfice net consolidé de KMAD 247 341. Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 26 Mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

Notre rapport d'audit relatif à l'exercice précédent faisait part de notre incertitude quant au caractère recouvrable du crédit de TVA dont le solde actualisé s'élevait à 4 261 millions de dirhams contre un solde de 3 868 millions de dirhams au 31 décembre 2019. A ce stade, cette situation reste inchangée.

Sous réserve de la situation décrite dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc et de ses Filiales « Groupe ADM » arrêtés au 31 décembre 2019, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Autre point

Pour les événements survenus et les éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des états financiers consolidés relatifs aux effets de la pandémie de Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 29 Avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Sakina BENSOUDA KORACHI  
Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A  
COOPERS AUDIT MAROC  
Société à responsabilité limitée  
Casablanca  
Rue de la République, Casablanca  
Abdelaziz ALMECHATI  
Associé  
Asséni 42 11 90 - Fax 0522 27 47 34

## COMMENTAIRE DU MANAGEMENT

**Sécurité :** Le nombre d'accidents mortels sur le réseau autoroutier a connu un recul à fin décembre 2019, affichant une baisse de 6% en comparaison à ceux de fin décembre 2018. Le nombre de morts a également régressé de 1%. Rappelons que ADM a lancé un Plan ambitieux « AGIR : Action Globale contre l'Insécurité Routière » s'appuyant sur une approche globale touchant à la fois l'investissement en infrastructure, en nouvelles technologies, la formation des Ressources Humaines et la concertation et le renforcement des liens de partenariat avec tous les acteurs intervenants sur le réseau autoroutier.

**Télépéage :** La multiplication des points de vente facilitant l'acquisition du Pass Jawaz et l'offre promotionnelle attractive tout au long de la saison estivale a été couronnée par une augmentation du nombre d'abonnés qui a atteint 808 milles abonnés fin 2019, contre 400 milles abonnés fin 2018, représentant ainsi environ 24 % de la recette globale.

**Développement du Réseau :** L'année 2019 a été marquée par plusieurs projets autoroutiers, notamment pour améliorer la sécurité et le confort de l'utilisateur, avec le lancement des travaux de triplement du contournement de Casablanca, le triplement Casa-Berrchid, la mise en service de l'échangeur Al Massira, l'inauguration de l'aire de repos d'Amskrout baptisée (Abdelmoumen) et MRE2 au niveau de Ksar Sghir, l'élargissement de la BPV de Bouznika ainsi que 9 passerelles pour les piétons. ADM a aussi entretenu en 2019, 141km de son réseau autoroutier, nécessaires pour la maintenance du réseau, la pérennisation de l'infrastructure autoroutière (chaussée et ouvrages d'art) la sécurité et le confort du client usager

### PERFORMANCE FINANCIERE :

Le chiffre d'affaires consolidé d'ADM a augmenté en 2019 de 8% et s'est affiché à 3 712 millions de dirhams contre 3 449 millions de la même période de l'année précédente. Cette performance a été soutenue d'une part par l'augmentation du chiffre d'affaire d'exploitation de 5.7% en conséquence de l'augmentation du trafic sur le réseau autoroutier et d'autre part par l'amélioration du chiffre d'affaires relatif à la construction des infrastructures en concession.

Un résultat opérationnel positif de 1.97 milliards de dirhams, soit une hausse de 8% par rapport à 2018 en conséquence directe de la hausse du C.A. A noter que les dépenses de grosses réparations, nécessaires pour la maintenance du réseau, la pérennisation de l'infrastructure autoroutière (chaussée et ouvrages d'art) la sécurité et le confort du client usager, ont atteint 523 millions de dirhams à fin 2019, soit une augmentation de 135% par rapport à 2018, avec des réalisations de 172 millions de dirhams lors du quatrième trimestre 2019.

Un coût d'endettement financier net de (1.5) milliards de dirhams en amélioration de 105 millions de dirhams par rapport à l'exercice antérieur expliqué principalement par l'impact positif de l'actualisation.

Un résultat net positif consolidé de 247 millions de dirhams en conséquence des mouvements expliqués ci-dessus.

\*chiffres en IFRS

Le Rapport Annuel Financier est consultable sur le lien suivant :

<https://www.adm.co.ma/ADM/Communication/Pages/Communications-financieres.aspx>

**Deloitte.**

**Deloitte Audit**  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Batiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage  
La Marina – Casablanca  
Maroc

**COOPERS AUDIT**

83, avenue Hassan II  
20 100 Casablanca  
Maroc

**SOCIETE NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC S.A.**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019**

Aux Actionnaires de la  
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (« ADM »)  
Hay Ryad Rabat

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée telle que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12 et 20-19 et son décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

**1. CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2019**

**1.1 Convention relative à l'assistance pour le suivi des travaux d'élargissement à 2x3 voies des tronçons autoroutiers bifurcation Mohammedia-Bifurcation Lissasfa & échangeur Sidi Maarouf- Bifurcation Beni Mellal**

- **Parties liées :** La société « ADM Projet » filiale de la société « ADM » à hauteur de 99,6%.
- **Administrateur commun :** M. ANOUAR BENAZZOUZ, Directeur Général de la société Nationale des Autoroutes du Maroc.
- **Nature et objet de la convention :** L'assistance pour le suivi des travaux d'élargissement à 2x3 voies des tronçons autoroutiers bifurcation Mohammedia-Bifurcation Lissasfa & échangeur Sidi Maarouf- Bifurcation Beni Mellal Lot 1 : l'élargissement à 2x3 voies du tronçon autoroutier Bifurcation MOHAMMEDIA - échangeur TIT MELLIL
- **Modalités essentielles :** Pour la réalisation de la mission, ADM PROJET désigne un interlocuteur pour le suivi de la présente convention. Cette personne est habilitée à prendre tout acte pour assurer cette mission dans les limites prescrites par la réglementation en vigueur, le système managérial insaturé par ADM et la présente convention.

- **Date de signature de la convention** : Janvier 2019
- **Autorisée par le Conseil d'administration du** : 29 mars 2019
- **Montant de la convention** : DH 78 660 000.00 toutes taxes comprises.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2019** : 5 462 000.00 DH toutes taxes comprises.
- **Montant des décaissements de l'exercice 2019** : 5 462 000.00 DH toutes taxes comprises.

## 1.2 Convention relative à la réalisation des travaux sur les autoroutes

- **Parties liées** : La société « ADM Projet » filiale de la société « ADM » à hauteur de 99,6%.
- **Administrateur commun** : M. ANOUAR BENAZZOUZ, Directeur Général de la société Nationale des Autoroutes du Maroc.
- **Nature et objet de la convention** : La convention a pour objet de fixer les conditions et les modalités de délégation par ADM, en sa qualité de maitre d'ouvrage, à ADM PROJET, qui accepte, les missions de maîtrise d'ouvrage pour les marchés relatifs à la réalisation des travaux sur les autoroutes.
- **Modalités essentielles** : La mission de maitrise d'ouvrage déléguée dévolue à ADM PROJET est définie au niveau de l'article 3 de la convention.
- **Date de signature de la convention** : Juin 2019
- **Autorisée par le Conseil d'administration du** : juin 2019
- **Montant de la convention** : DH 96 060 000.00 toutes taxes comprises.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2019** : 15 006 720.00 DH toutes taxes comprises.
- **Montant des décaissements reçus de l'exercice 2019** : 15 006 720.00 DH toutes taxes comprises.

**2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE****2.1 Convention d'appui technique pour la réalisation des études autoroutières**

- **Parties liées :** La société « ADM Projet » filiale de la société « ADM » à hauteur de 99,6%.
- **Administrateur commun :** M. ANOUAR BENAZZOUZ, Directeur Général de la société Nationale des Autoroutes du Maroc.
- **Nature et objet de la convention :** l'appui technique pour la réalisation des études autoroutières
- **Modalités essentielles :** ADM PROJET mobilisera une équipe résidente dans les locaux du Maître d'œuvre. Les demandes du maître d'œuvre d'appui technique pour la réalisation des études autoroutières seront adressées directement aux membres de cette équipe résidente pour prise en charge.
- **Date de signature de la convention :** juillet 2018
- **Montant de la convention :** 14 368 800 MAD toutes taxes comprises.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2019 :** 1 365 600.00 DH toutes taxes comprises.
- **Montant des décaissements de l'exercice 2019 :** 1 790 400.00 DH toutes taxes comprises

**2.2 Missions de maîtrise d'ouvrage déléguée relatives à la réalisation des travaux d'aménagement sur les autoroutes en service**

- **Parties liées :** La société « ADM Projet » filiale de la société « ADM » à hauteur de 99,6%.
- **Administrateur commun :** M. ANOUAR BENAZZOUZ, Directeur Général de la société Nationale des Autoroutes du Maroc.
- **Nature et objet de la convention :** Réalisation d'une partie des missions de maîtrise d'ouvrage relatives à des projets d'aménagement sur des autoroutes en services.
- **Modalités essentielles :** Dans le cadre de cette convention, ADM PROJET doit mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer la mission de la maîtrise

d'ouvrage déléguée des projets d'aménagement et d'entretien sur les autoroutes.

- **Date de signature de la convention** : 2 janvier 2017.
- **Montant de la convention s'élève à** : 81 592 800 MAD toutes taxes comprises.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2019** : 25 107 960.00 DH toutes taxes comprises.
- **Montant des décaissements de l'exercice 2019** : 25 107 960.00 DH toutes taxes comprises.

### **2.3 Convention d'aménagements sur les autoroutes en service conclue avec la société ADM Projet**

- **Parties liées** : La société « ADM Projet » filiale de la société « ADM » à hauteur de 99,6%.
- **Administrateur commun** : M. ANOUAR BENAZZOUC, Directeur Général de la société Nationale des Autoroutes du Maroc.
- **Nature et objet de la convention** : Réalisation d'une partie des missions de maîtrise d'ouvrage relatives à des projets d'aménagement sur des autoroutes en services.
- **Modalités essentielles** : Dans le cadre de cette convention, ADM PROJET doit mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer la mission de la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets d'aménagement sur les autoroutes suivantes :  
(Casablanca – Rabat, Contournement de Casablanca, Casablanca – Berrechid, Settât – Marrakech, Settât-Marrakech, Rabat-Tanger, Casablanca-El Jadida).
- **Date de signature de la convention** : 8 mai 2015.
- **Montant de la convention s'élève à** : 29 854 800 MAD toutes taxes comprises.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2019** : Néant
- **Montant des décaissements de l'exercice 2019** : Néant

**2.4 Délégation d'une partie des missions de maîtrise d'ouvrage de travaux de construction et d'entretien sur les tronçons autoroutiers Kenitra-Larache, Tanger-Oued Rmel et Tétouan-Fnideq**

- **Parties liées** : La société « ADM Projet » filiale de la société « ADM » à hauteur de 99,6%.
- **Administrateur commun** : M. ANOUAR BENAZZOUZ, Directeur Général de la société Nationale des Autoroutes du Maroc.
- **Nature et objet de la convention** : Délégation d'une partie des missions de maîtrise d'ouvrage de travaux de construction et d'entretien sur les tronçons autoroutiers.
- **Modalités essentielles** : Dans le cadre de cette convention, ADM PROJET prend en charge d'une partie des missions de maîtrise d'ouvrage de travaux de construction et d'entretien sur les tronçons autoroutiers suivants :
  - Autoroute Kenitra- Larache :
    - ✓ Construction de l'échangeur de Lixus
    - ✓ Travaux de renforcement de l'autoroute : programme 2017 & 2018
  - Autoroute de Tanger Oued Rmel
    - ✓ Construction de l'échangeur Ain Dalia
    - ✓ Travaux de renforcement de l'autoroute
  - Autoroute de Tétouan – Fnideq
    - ✓ Travaux de renforcement de l'autoroute
- **Date de signature de la convention** : 30 mars 2016.
- **Montant de la convention s'élève à** : 21 692 400 MAD toutes taxes comprises.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2019** : 2 844 612.00 DH toutes taxes comprises.
- **Montant des décaissements de l'exercice 2019** : 2 844 612.00 DH toutes taxes comprises.

**2.5 Transfert des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de la voix expresse Taza - Al Hoceima confiées à ADM par la direction régionale de l'équipement, du transport et de la logistique de Taza – Al Hoceima – Taounate**

- **Parties liées :** La société « ADM Projet » filiale de la société « ADM » à hauteur de 99,6%.
- **Administrateur commun :** M. ANOUAR BENAZZOUZ, Directeur Général de la société Nationale des Autoroutes du Maroc.
- **Nature et objet de la convention :** Transfert des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de la voix expresse Taza- Al Hoceima confiées à ADM par la direction régionale de l'équipement, du transport et de la logistique de Taza – Al Hoceima – Taounate.
- **Modalités essentielles :** Dans le cadre de cette convention, ADM PROJET prend en charge la maîtrise d'ouvrage déléguée de la voix expresse entre Taza et Al Hoceima.

Cette maîtrise d'ouvrage déléguée porte sur les lots ci-après :

- RN2 Lot2 : ce lot d'une longueur de 32 Km, concerne la section de la voix express entre Béni-Bouayach et Kassita qui comprend neuf ouvrages d'art et un viaduc ;
  - RR505 Lot4 : ce lot concerne la section de la voix express qui assure la liaison entre Aknoul et Kassita, elle s'étend sur 36 Km et comprend 7 ouvrages d'art ;
  - RR505 Lot 3 : ce lot concerne la section qui lie HadJbarna et Aknoul, il s'étale sur un linéaire de 25 Km et comprend 9 ouvrages d'art.
- **Date de signature de la convention :** 30 mars 2016.
  - **Montant de la convention s'élève à :** 39 840 000 MAD toutes taxes comprises.
  - **Montant de la charge comptabilisée au cours de l'exercice 2019 :** 9 541 345.20 DH toutes taxes comprises
  - **Montant du produit comptabilisé au cours de l'exercice 2019 :** 553 627,26 DH toutes taxes comprises.
  - **Montant des encaissements/décaissement de l'exercice 2019 :** 447 067.26 DH pour les encaissements et 9 541 345.20 DH pour les décaissements toutes taxes comprises.

**2.6 Convention d'aménagement des échangeurs d'Ain Taoujdate et de SbaaAyoune et projet de renforcement de la chaussée de la section PK15-PK112 de l'autoroute Rabat-Meknès**

- **Parties liées :** La société « ADM Projet » filiale de la société « ADM » à hauteur de 99,6%.
- **Administrateur commun:** M. ANOUAR BENAZZOUZ, Directeur Général de la société Nationale des Autoroutes du Maroc.
- **Nature et objet de la convention :** Maîtrise d'ouvrage déléguée des projets d'aménagement des échangeurs d'Ain Taoujdate et de SbaaAyoune et du projet de renforcement de la chaussée de la section PK15-PK112 de l'autoroute Rabat - Meknès.
- **Modalités essentielles :** Dans le cadre de cette convention, ADM PROJET doit mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer la mission de la Maîtrise d'ouvrage déléguée des projets d'aménagement des échangeurs d'Ain Taoujdate et de SbaaAyoune et du projet de renforcement de la chaussée de la section PK15-PK112 de l'autoroute Rabat - Meknès.
- **Date de signature de la convention :** 10 septembre 2014.
- **Montant de la convention s'élève à :** 3,5% appliqués aux montants hors taxes initiaux des contrats travaux et avenants y afférents.
- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2019 :** 2 273 589,06 DH toutes taxes comprises
- **Montant des décaissements de l'exercice 2019 :** 2 273 589,06 DH toutes taxes comprises

**2.7 Convention d'aval pour cautionnement et apports en comptes courants avec la société ADM Projet**

- **Parties liées :** La société « ADM Projet » filiale de la société « ADM » à hauteur de 99,6%.
- **Administrateur commun :** M. ANOUAR BENAZZOUZ, Directeur Général de la société Nationale des Autoroutes du Maroc.
- **Nature et objet de la convention :** Cautionnement bancaire et avance sur compte plafonnés au profit de la filiale ADM Projet pour la participation aux appels d'offres.
- **Modalités essentielles :** Dans le cadre de cette convention la société ADM apportera son

soutien financier à sa filiale ADM Projet. Ce soutien prend la forme suivante :

- Prêts sous forme d'apports en comptes courants d'associés pour un montant plafond de 2 000 000 MAD rémunéré selon un taux d'intérêt admis pour ce type d'opérations et remboursable selon les modalités convenues entre ADM et sa filiale.
  - Aval pour cautionnement bancaire dans la limite d'un montant annuel de 1 000 000 MAD. Il y a lieu de noter que cette convention prévoit un aval pour cautionnement bancaire dans la limite de 1 500 000 MAD.
- **Date de signature de la convention :** le 09 avril 2013.
  - **Montant de la convention :**
    - Au titre de l'année 2014 la société ADM s'est portée caution pour le compte d'ADM Projet au profit d'Attijariwafa Bank pour un montant global de 12 040 MAD.
    - Au titre de l'année 2013 la société ADM s'est portée caution pour le compte d'ADM Projet au profit d'Attijariwafa Bank pour un montant global 928 728 MAD.
    - Au titre de l'année 2012 la société ADM s'est portée caution pour le compte d'ADM Projet au profit d'Attijariwafa Bank pour un montant global de 9 576 MAD.
  - **Montant des charges/Produits comptabilisés au cours de l'exercice 2019 :** Néant.
  - **Montant des encaissements/décaissements de l'exercice 2019 :** Néant.

## **2.8 Convention de mise à disposition de ressources humaines avec la société ADM projet**

- **Parties liées :** La société « ADM Projet » filiale de la société « ADM » à hauteur de 99,6%.
- **Administrateur commun :** M. ANOUAR BENAZZOUZ, Directeur Général de la société Nationale des Autoroutes du Maroc.
- 
- **Nature et objet de la convention :** Mise à disposition du personnel au profit de la société ADM Projet.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a pour objet de décliner le cadre général ainsi que les conditions de mise à disposition par ADM de ressources humaines au profit de sa filiale ADM Projet.
- **Date de signature de la convention :** le 09 juillet 2012.

- **Montant de la convention s'élève à :** Le montant est variable en fonction de la mise à disposition des ressources.
- **Montant des produits comptabilisés au cours de l'exercice 2019 :** Néant
- **Montant des encaissements de l'exercice 2019 :** 11 550 682,48 DH toutes taxes comprises.

#### **2.9 Convention d'assistance sur diverses prestations à caractère financier et administratif**

- **Parties liées :** La société « ADM Projet » filiale de la société « ADM » à hauteur de 99,6%.
- **Administrateurs communs :** M. ANOUAR BENAZZOUZ, Directeur Général de la société Nationale des Autoroutes du Maroc.
- **Nature et objet de la convention :** Convention d'assistance portant sur plusieurs aspects administratifs et financiers.
- **Modalités essentielles :** Dans le cadre de cette convention ADM s'engage à fournir à sa filiale ADM PROJET, son assistance en matière de gestion administrative et financière de manière permanente ou ponctuelle.
- **Date de signature de la convention :** le 09 avril 2013.
- **Montant de la convention:** Redevance trimestrielle d'une valeur de 1 200 MAD toutes taxes comprises.
- **Montant des produits comptabilisés au cours de l'exercice 2019 :** 7 200 MAD toutes taxes comprises.
- **Montant des encaissements de l'exercice 2019 :** 7 200 MAD toutes taxes comprises.

**2.10 Contrat de bail des locaux d'ADM occupés par la société ADM Projet**

- **Parties liées :** La société « ADM Projet » filiale de la société « ADM » à hauteur de 99,6%.
- **Administrateurs communs :** M. ANOUAR BENZAOUZ, Directeur Général de la société Nationale des Autoroutes du Maroc.
- **Nature et objet du contrat :** Contrat de location des locaux occupés par ADM Projet.
- **Modalités essentielles :** Location par ADM de locaux à usage de bureaux occupés par sa filiale ADM Projet.
- **Date de signature du contrat :** 05 avril 2013.
- **Montant de la convention s'élève à :** 500 MAD hors taxes payables mensuellement.
- **Montant des produits comptabilisés au cours de l'exercice 2019 :** Néant.
- **Montant des encaissements reçus au cours de l'exercice 2019 :** Néant.

**2.11 Convention d'aménagement des échangeurs de Lixus et Ain Dalia et autres travaux divers avec la société ADM PROJET**

- **Parties liées :** La société « ADM Projet » filiale de la société « ADM » à hauteur de 99,6%.
- **Administrateur commun :** M. ANOUAR BENZAOUZ, Directeur Général de la société Nationale des Autoroutes du Maroc.
- **Nature et objet de la convention :** Maitrise d'ouvrage déléguée des projets d'aménagement des échangeurs de Lixus et d'Ain Dalia et de travaux divers sur les autoroutes du Nord
- **Modalités essentielles :** Dans le cadre de cette convention, ADM PROJET doit mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer la mission d'aménagement des échangeurs de Lixus et d'Ain Dalia et travaux divers sur les autoroutes du Nord.
- **Montant de la convention s'élève à :** 4 221 600.00 DH toutes taxes comprises.

- **Montant des charges comptabilisées au cours de l'exercice 2019** : 484 800.00 DH toutes taxes comprises.
- **Montant des encaissements de l'exercice 2019** : 484 800.00 DH toutes taxes comprises.

Casablanca, le 29 avril 2019

**Les Commissaires aux Comptes**

**DELOITTE AUDIT**



**Sakina BENSOUA KORACHI**  
**Associée**

**COOPERS AUDIT MAROC S.A**  
**COOPERS AUDIT MAROC**

Siège: 83 Avenue Hassan II  
CASABLANCA

Bureau: 50 - 52, Bd Abdellatif Benkadour  
**Abdelaziz ALMECHATT**  
CASABLANCA  
Associé 42 11 90 - Fax 0522 27 47 34

#### 4- ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS DE COMPTES :

	Coopers Audit						Deloitte Audit					
	Montant DH/Année			Pourcentage/Année			Montant DH/Année			Pourcentage/Année		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>												
<i>Emetteur(**)</i>	204 000,00	204 000,00	204 000,00	100%	100%	100%	204 000,00	204 000,00	204 000,00	100%	100%	100%
<i>Filiales</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissariat aux comptes</b>	NEANT											
<i>Emetteur</i>	NEANT											
<i>Filiales</i>	NEANT											
<b>Sous Total 1</b>	204 000,00	204 000,00	204 000,00	100%	100%	100%	204 000,00	204 000,00	204 000,00	100%	100%	100%
<b>Autres prestations rendues</b>	NEANT											
<b>Sous Total 2</b>	NEANT											
<b>TOTAL GENERAL</b>	204 000,00	204 000,00	204 000,00	100%	100%	100%	204 000,00	204 000,00	204 000,00	100%	100%	100%

(\*) Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

(\*\*) Engagement contractuel

## **5- LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES**

<b>Date de publication</b>	<b>Objet du communiqué</b>	<b>Journal de publication</b>
30-mars-19	Communication financière provisoire des comptes annuels 2018	Fiances News
23-24 mai 2019	Communication financière définitive des comptes annuels 2018	Fiances News
30/08/2019	Communiqué de presse - Indicateurs du 2ème semestre 2019	Fiances News
30/09/2020	Communication financière des comptes semestriels : 1er semestre 2019	Fiances News
29/11/2019	Communiqué de presse - Indicateurs du 3ème trimestre 2019	Fiances News

**6- RAPPORT DE GESTION**

# Présentation du rapport de gestion

## **MESDAMES, MESSIEURS,**

Conformément à l'article 37 des statuts de la société et aux dispositions légales, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité et des résultats de votre société au cours de l'exercice 2019 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019.

Les différents points du rapport de gestion vous sont présentés comme suit :

- 1.** Gouvernance de la société
- 2.** ADM en bref
- 3.** Faits marquants
- 4.** Tableau de bord
- 5.** Métiers de l'autoroute
- 6.** Métiers Support
- 7.** Responsabilité sociale de l'entreprise
- 8.** Performance financière
- 9.** Proposition d'affectation du résultat
- 10.** Filiales et participations
- 11.** Tableau des dettes fournisseurs
- 12.** Projet de résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 13.** Perspectives avenir
- 14.** Mandat d'Administrateurs du Conseil d'Administration
- 15.** Annexes :
  - Comptes Sociaux
  - Comptes consolidés

# Gouvernance de la société

## COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc «ADM», société anonyme de droit privé, est administrée par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration d'ADM compte, au 31 décembre 2019, onze (11) administrateurs dont 5 personnes physiques. La composition du Conseil est comme suit :

### I- PERSONNES PHYSIQUES

Administrateur	Fonction
Monsieur Abdelkader AMARA	Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Président du Conseil d'Administration.
Monsieur Khalid CHERKAOUI	Secrétaire Général auprès du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
Monsieur Ahmed IMZEL	Directeur des Routes – Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.
Monsieur Adil BAHI	Directeur De La Stratégie, Des Programmes Et De La Coordination Des Transports- Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
Monsieur Abdeslam JORIO	Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances.

### II- PERSONNES MORALES

Administrateur	Représentant au sein du Conseil d'Administration
Trésor	Monsieur <b>Allal TOTSS</b> , Adjoint au Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation - Ministère de l'Économie et des Finances.
Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social	Madame <b>Dounia TAARJI</b> , Présidente du Directoire.
Kuwait Investment Authority	Monsieur <b>Abdelaziz Mohamed AL OBAIDI</b> , Directeur Général du Consortium Maroc - Koweïtien de Développement (CMKD).

<b>Agence Nationale des Ports</b>	Madame <b>Nadia LARAKI</b> , Directrice Générale.
<b>Caisse de Dépôt et de Gestion</b>	Madame <b>Chadia JAZOULI</b> , Chargée de Mission auprès du Président de CDG Développement.
<b>Banque Centrale Populaire</b>	Monsieur <b>Abdeslam BENNANI</b> , Directeur Général Adjoint en charge de la Banque Corporate et Investment Banking Banque Centrale Populaire

Par ailleurs, dans le cadre des règles relatives au contrôle financier de l'État (loi 69-00), un commissaire du gouvernement nommé par l'Etat, assiste avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration et au comité de gouvernance et comité de la stratégie et de l'investissement et avec voix légale au comité d'audit.

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts de la société et des recommandations du code marocain de bonnes pratiques de gouvernance des entreprises et établissements publics, le Conseil d'Administration d'ADM a institué les Comités techniques suivants :

## **Comité de la Stratégie et de l'investissement**

**Président** : Monsieur **Khalid CHERKAOUI**, Secrétaire Général – Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.

**Membres, Messieurs** :

- **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, Ministère de l'Économie et des Finances, représentant du Trésor ;
- **Adil BAH**I, Directeur De La Stratégie, Des Programmes Et De La Coordination Des Transports- Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.
- **Dounia Taarji**, Présidente du Directoire au Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social ;
- **Abdeslam JORIO**, Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances.

## **Comité d'audit**

**Président** : Monsieur **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, Ministère de l'Économie et des Finances, représentant du Trésor

**Membres** :

- Madame **Houda CHTOUKI**, Commissaire du Gouvernement auprès d'ADM.
- Monsieur **Abdeslam JORIO**, Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances ;
- Monsieur **Ahmed IMZEL**, Directeur des Routes- Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau ;
- Madame **Myriam BRAHIMI**, Chef de Service Infrastructures et Financier, Direction Participations, Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social ;

## **Comité de gouvernance**

**Président** : Madame **Nadia LARAKI**, directeur Général de l'Agence Nationale des Ports, représentante de l'Agence Nationale des Ports.

**Membres** :

- Monsieur **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, Ministère de l'Économie et des Finances,
- Monsieur **Adil BAH**I, Directeur De La Stratégie, Des Programmes Et De La Coordination Des Transports- Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.
- Madame **Chadia JAZOULI**, Chargée de Mission auprès du Président de CDG Développement.

## **Principales Activités 2019**

Le Conseil d'Administration d'ADM et ses comités spécialisés ont veillé durant l'année 2019 à une régularité et une efficacité dans leur fonctionnement, traduit par des réunions périodiques pour traiter divers sujets concernant la société :

- Conseil d'Administration : 4 réunions (29 Janvier, 29 Mars, 21 juin et le 27 septembre) ;

- Comité de la Stratégie et de l'Investissement : 2 réunions (15 février, 27 Juin)
- Comité d'Audit : Comité d'Audit : 4 réunions (22 Mars, 20 septembre, 23 septembre et 03 Octobre)
- Comité de Gouvernance : 2 réunions (19 juin 2019 et 16 septembre 2019),

# 2019 en bref



**ADM en bref**

**Faits Marquants**

**Tableau de bord**



## INFRASTRUCTURE

**Démarrage** des travaux de mise à 2x3 voies des tronçons autoroutiers de contournement et de Casablanca - Berrechid

**141 km** de linéaire entretenus en 2019

**261 km** en cours d'études

**1** échangeur mis en service et **2** en achèvement



## EXPLOITATION

**432.000** transactions / jour en progression de 8% par rapport à 2018

**8,7** milliards de véhicules\*km

**13 824** Trafic Moyen Journalier en progression de 3,9% par rapport à 2018

**808.317 Pass jawaz** à fin 2019 en progression de 98% par rapport à 2019

## ADM EN BREF



## RESULTATS FINANCIERS

**3,3** milliards de dirhams de chiffres d'affaires hors taxes en progression de 5,6% par rapport à 2018

**2,14** milliards de dirhams d'excédent brut d'exploitation en diminution de -5,9% par rapport à 2018

**101.3** millions de dirhams de résultat net



## CAPITAL HUMAIN & RSE

**492** collaborateurs à fin 2019

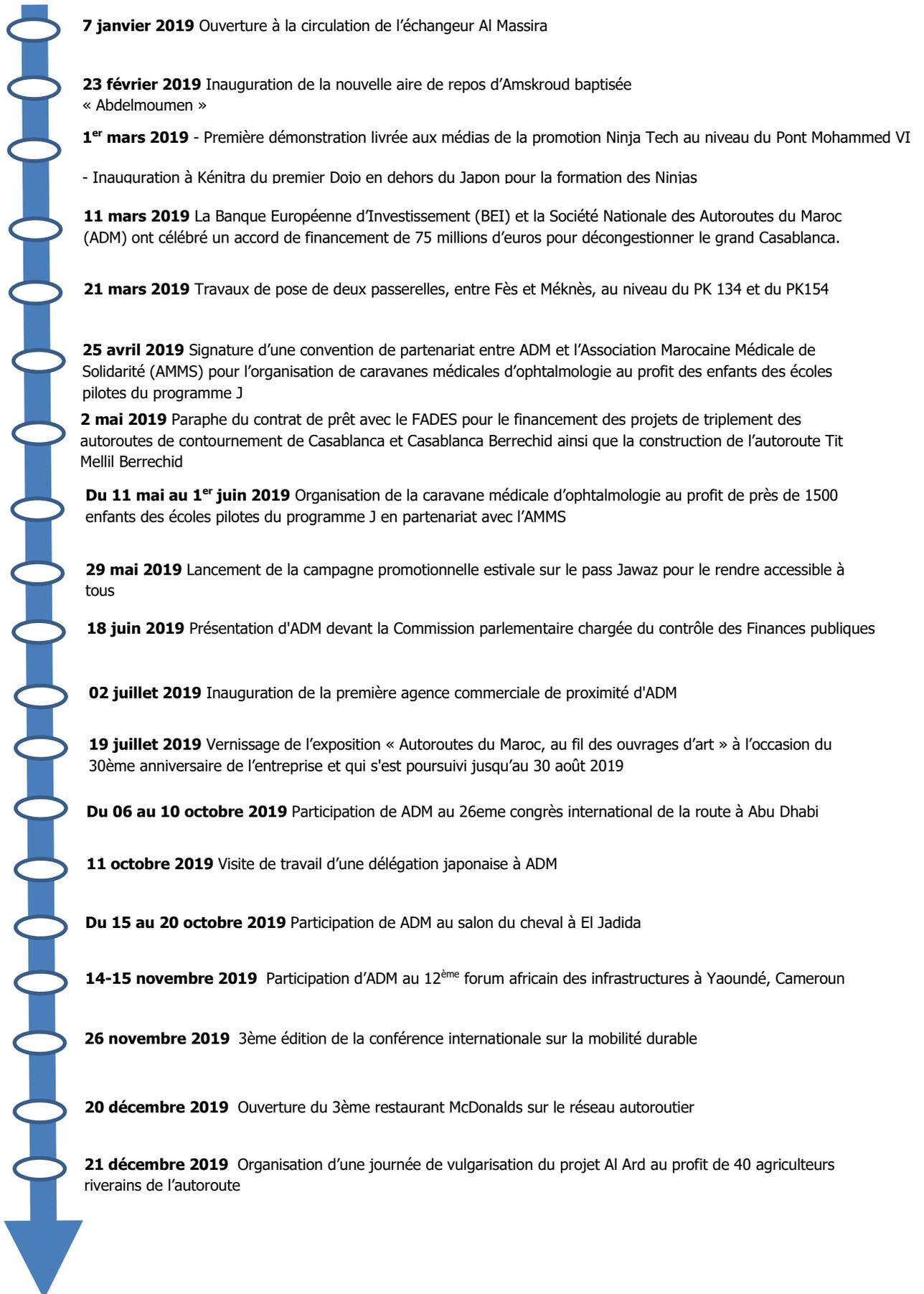
**8** nouveaux collaborateurs

**36** opérations de mobilité et de promotion interne

**3** centres de formation ADM académie

Déploiement du programme J

# FAITS MARQUANTS



**7 janvier 2019** Ouverture à la circulation de l'échangeur Al Massira

**23 février 2019** Inauguration de la nouvelle aire de repos d'Amskroud baptisée « Abdelmoumen »

**1<sup>er</sup> mars 2019** - Première démonstration livrée aux médias de la promotion Ninja Tech au niveau du Pont Mohammed VI  
- Inauguration à Kénitra du premier Dojo en dehors du Japon pour la formation des Ninjas

**11 mars 2019** La Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) ont célébré un accord de financement de 75 millions d'euros pour décongestionner le grand Casablanca.

**21 mars 2019** Travaux de pose de deux passerelles, entre Fès et Méknès, au niveau du PK 134 et du PK154

**25 avril 2019** Signature d'une convention de partenariat entre ADM et l'Association Marocaine Médicale de Solidarité (AMMS) pour l'organisation de caravanes médicales d'ophtalmologie au profit des enfants des écoles pilotes du programme J

**2 mai 2019** Paraphe du contrat de prêt avec le FADES pour le financement des projets de triplement des autoroutes de contournement de Casablanca et Casablanca Berrechid ainsi que la construction de l'autoroute Tit Mellil Berrechid

**Du 11 mai au 1<sup>er</sup> juin 2019** Organisation de la caravane médicale d'ophtalmologie au profit de près de 1500 enfants des écoles pilotes du programme J en partenariat avec l'AMMS

**29 mai 2019** Lancement de la campagne promotionnelle estivale sur le pass Jawaz pour le rendre accessible à tous

**18 juin 2019** Présentation d'ADM devant la Commission parlementaire chargée du contrôle des Finances publiques

**02 juillet 2019** Inauguration de la première agence commerciale de proximité d'ADM

**19 juillet 2019** Vernissage de l'exposition « Autoroutes du Maroc, au fil des ouvrages d'art » à l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'entreprise et qui s'est poursuivi jusqu'au 30 août 2019

**Du 06 au 10 octobre 2019** Participation de ADM au 26<sup>ème</sup> congrès international de la route à Abu Dhabi

**11 octobre 2019** Visite de travail d'une délégation japonaise à ADM

**Du 15 au 20 octobre 2019** Participation de ADM au salon du cheval à El Jadida

**14-15 novembre 2019** Participation d'ADM au 12<sup>ème</sup> forum africain des infrastructures à Yaoundé, Cameroun

**26 novembre 2019** 3<sup>ème</sup> édition de la conférence internationale sur la mobilité durable

**20 décembre 2019** Ouverture du 3<sup>ème</sup> restaurant McDonalds sur le réseau autoroutier

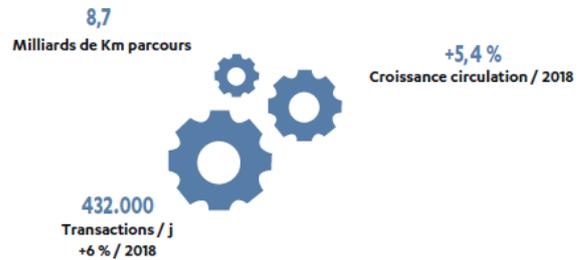
**21 décembre 2019** Organisation d'une journée de vulgarisation du projet Al Ard au profit de 40 agriculteurs riverains de l'autoroute

# TABLEAU DE BORD

## SECURITE



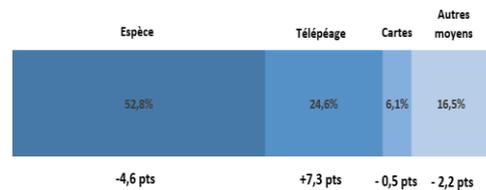
## TRAFIC



## COMMERCIAL

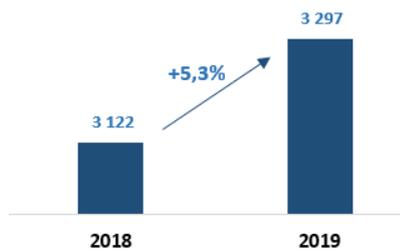


## ZOOM SUR L'EVOLUTION DU CA PAR MOYEN DE PAIEMENT



## DONNEES FINANCIERES

Chiffre d'affaires (en mdh)

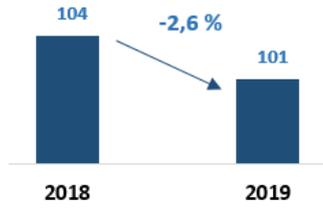


EBE (en mdh)

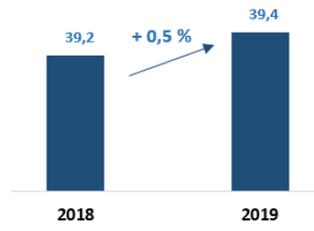
Résultat d'exploitation (en mdh)



### Résultat net (en mdh)



### Dettes (en mmdh)



# Métiers de l'autoroute



**Sécurité**

**Exploitation**

**Industrialisation de  
l'exploitation**

**Commercial et  
Marketing**

**Développement**

# SECURITE DE LA CIRCULATION

## Evolution des indicateurs globaux de sécurité

La sécurité routière représente une priorité absolue pour ADM. A cet effet, plusieurs actions sécuritaires ont été entreprises par ADM en 2019 et d'autres sont prévues à l'horizon 2020 dans l'objectif de réduire le nombre d'accidents sur le réseau autoroutier, et plus particulièrement le nombre de tués.

Les chiffres de l'année 2019 se présentent comme suit :

- 1 735 accidents corporels dont 135 accidents mortels ;
- 484 blessés graves ;
- 171 tués ;

Et l'évolution des principaux indicateurs de la sécurité :

Trafic moyen journalier	2018		2019		Evolution	
	T = 13 101 V/j		T = 13 794 /j		2018/2019	
	Nombre	Taux*	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Accidents corporels	1649	19,7	1735	19,7	5,2%	0%
Accidents mortels	143	1,7	135	1,5	-5,6%	-12%
Blessés graves	458	5,5	455	5,2	-0,7%	-5,6%
Blessés graves piétons	23	0,3	29	0,3	+26,1%	0%
Tués automobilistes	116	1,4	116	1,3	0%	-5,0%
Tués piétons	57	0,7	55	0,6	-3,5%	-8,4%

**\*: Le taux représente le nombre enregistré pour un trafic de 100 millions de véhicules ayant parcouru un kilomètre.**

Au vu de ces chiffres, qui mettent en évidence une amélioration des indicateurs de la sécurité par comparaison à l'année 2018 : - 5,6 % comme baisse d'accidents mortels et -1,2% comme baisse des tués (piétons et usagers).

En revanche, une augmentation a été relevée au niveau des accidents corporels non mortels. Leur nombre s'est établi à 1735 en 2019, enregistrant une hausse de 5,2% par comparaison à l'année 2018. Egalement une augmentation des blessés graves piétons est à signaler et qui a évolué +26,1% en comparaison à l'année 2018.

Aussi, il y a lieu de noter que cette année a connu des accidents mortels graves ayant généré de nouvelles zones d'accumulation des accidents corporels (ZAAC) notamment l'accident du 01/12/2019

(PK 278 axe Est) ayant généré à lui seul 17 tués et 32 blessés graves.et l'accident du 28/12/2019 ayant causé la mort de 4 usagers (PK245 axe Est).

Ces deux accidents ont eu lieu entre véhicules de type VL et véhicule type PL. Le différentiel de vitesses entre les véhicules légers et les poids lourds qui est souvent mal apprécié conduit à des accidents avec plusieurs tués. Une réflexion sur ce phénomène sera entamée en 2020.

## **Perspectives 2020 :**

Un plan d'action pour l'année 2020 est mis en place afin d'améliorer davantage les indicateurs de sécurité. Ce plan d'action comprend d'une part les actions de mise à niveau des dispositifs de retenue sur le réseau (hermétisation du TPC par un dispositif de sécurité, sécurisation du reste des PS pour contrecarrer au phénomène de jets de pierre, mise en place d'atténuateurs de chocs comme protection au niveau des divergents et mise en place de GBA pour protéger les obstacles, piles de passerelles, portiques etc.). Et d'autre part, des actions seront lancées courant d'année pour réduire les accidents piétons (clôture en dur de grande hauteur et campagnes de sensibilisation).

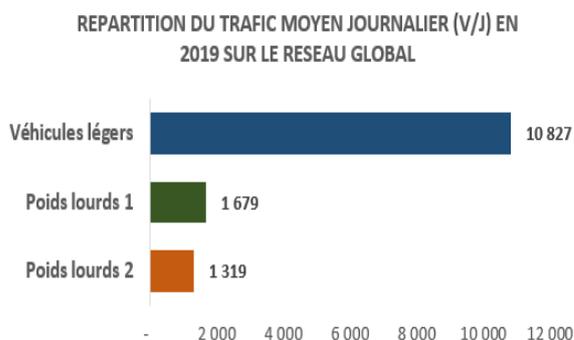
Un accompagnement par des experts de sécurité sera sollicité en 2020 afin de mieux appréhender la sécurité sur le réseau d'ADM et pour mettre en place un référentiel sécurité propre à ADM avec une démarche d'évaluation des ZAAC appropriée.

# EXPLOITATION DU RESEAU AUTOROUTIER

## Trafic

À l'échelle de tout le réseau, la circulation moyenne journalière pendant l'année s'est établie à **24,2** millions véhicules kilomètres par jour, enregistrant ainsi une augmentation de **+3,9%** par rapport à l'année 2018. Cette augmentation est ventilée comme suit :

- **+3,6%** pour les véhicules légers qui représentent **78,3%** de la circulation globale ;
- **+5,4%** pour les deux catégories de poids lourds qui représentent **21,7%** de la circulation globale.

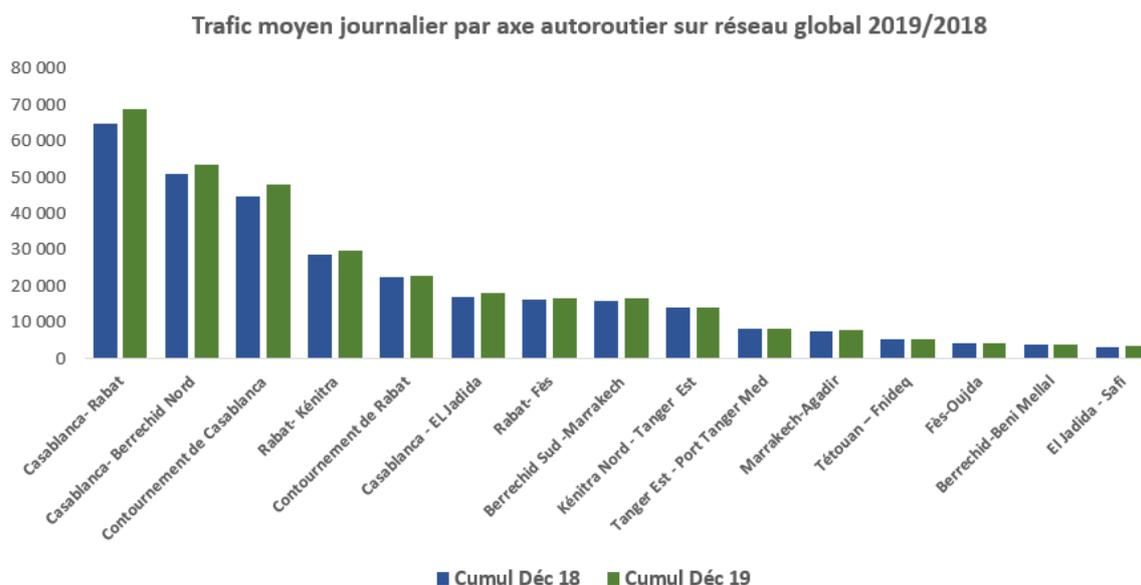


## Trafic moyen journalier par axe autoroutier sur le réseau global:

L'évolution du trafic moyen journalier sur les différents axes du réseau entre 2018 et 2019 se présente comme suit :

Axe Autoroutier	Cumul Déc 18	Cumul Déc 19	Evolution 2019 / 2018	Evolution VL 2019/2018	Evolution PL 2019/2018
<b>Casablanca- Rabat</b>	64 966	68 766	5,8%	6,1%	4,9%
<b>Rabat- Kénitra</b>	28 691	29 646	3,3%	3,2%	3,9%
<b>Rabat- Fès</b>	16 332	16 758	2,6%	3,1%	0,6%
<b>Fès-Oujda</b>	4 202	4 352	3,6%	3,9%	2,7%
<b>Kénitra Nord - Tanger Est</b>	14 293	14 072	-1,5%	-3,2%	3,9%
<b>Tanger Est - Port Tanger Med</b>	8 137	8 187	0,6%	-1,4%	4,1%
<b>Contournement de Casablanca</b>	44 766	48 164	7,6%	7,4%	8,2%
<b>Casablanca- Berrechid Nord</b>	50 812	53 405	5,1%	4,6%	7,6%
<b>Berrechid Sud -Marrakech</b>	16 109	16 664	3,4%	3,0%	5,4%
<b>Marrakech-Agadir</b>	7 408	7 787	5,1%	5,4%	4,3%
<b>Tétouan – Fnideq</b>	5 334	5 516	3,4%	3,6%	1,6%
<b>Berrechid-Beni Mellal</b>	3 764	4 030	7,1%	7,2%	6,8%
<b>Casablanca - EL Jadida</b>	16 887	18 221	7,9%	7,9%	7,9%

<b>El Jadida - Safi</b>	3 222	3 533	9,7%	7,4%	16,3%
<b>Contournement de Rabat</b>	22 533	22 800	1,2%	-4,0%	14,4%
<b>Trafic moyen journalier</b>	<b>13 300</b>	<b>13 824</b>	<b>3,9%</b>	<b>3,6%</b>	<b>5,4%</b>



L'analyse par section révèle ce qui suit :

- **L'autoroute Casablanca - Rabat** a maintenu son rythme de croissance de l'année antérieure, avec une évolution du trafic de **+5,8%**. Cette hausse est tirée par la bonne performance des deux catégories de véhicules qui se sont accrues respectivement de **+6,1%** pour les véhicules légers et **+4,9%** pour les poids lourds ;
- Sur les sections autoroutières de l'axe du Sud **Casablanca-Berrechid Nord**, **Berrechid Sud-Marrakech** et **Marrakech-Agadir**, le trafic a évolué respectivement de **+5,1%**, **+3,4%** et **+5,1%**. Cette croissance a été portée par la hausse du trafic des deux catégories de véhicules sur toutes les coupures de l'axe ;
- Les sections de l'autoroute du Nord **Rabat-Kénitra**, **Kénitra Nord-Tanger Est** et **Tanger Est-Port Tanger Med** ont enregistré respectivement une progression de **+3,3%**, **-1,5%** et **+0,6%**, Le taux d'évolution a connu une régression dû à la mise en circulation de la ligne grande vitesse entre Casablanca et Tanger au mois de Novembre 2018 ;
- La section **Tétouan - Mdieq**, caractérisée par sa forte saisonnalité, a maintenu sa tendance haussière en enregistrant une hausse de **+3,4%** ;
- Le trafic moyen journalier sur **l'autoroute de l'oriental** a enregistré respectivement, avec ses sections **Rabat-Fès** et **Fès-Oujda**, une évolution de **+2,6%** et **+3,6%** sur une année glissante ;

- La reprise du trend haussier de l'année précédente a été confirmée en 2019 sur **le Contournement de Casablanca, Casablanca – El Jadida et El Jadida Safi**, avec une hausse du trafic respectivement de **+7,6%**, **+7,9%** et **+9,7%** ;
- Au terme de l'année 2019, le trafic moyen journalier sur les sections autoroutières **Berrechid – Beni Mellal** a connu une hausse de **7,1%** ;
- L'autoroute de **Contournement de Rabat** a enregistré, pour sa part, un trafic moyen journalier de **22 800** véhicules/jour, enregistrant ainsi **+1,2%** par rapport à 2018.

## Recette de péage

Impactées par la hausse du trafic globale sur tout le réseau, les recettes de péage collectées à fin 2019 ont enregistré une hausse de **+4,9%** pour s'établir à **3 089** millions de dirhams hors taxes.

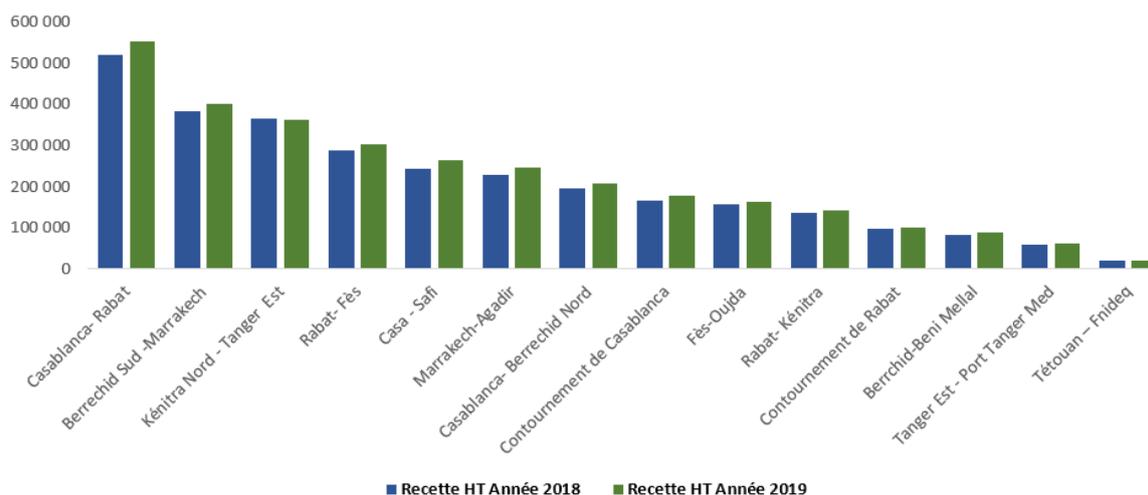
Cette augmentation de recette est ventilée comme suit :

- **4,5 %** pour les véhicules légers qui représentent **68,6%** de la recette globale ;
- **6,4 %** pour les poids lourds qui représentent **31,4 %** de la recette globale.

### Recette HT par section en KDH :

Axe Autoroutier	Recette HT Année 2018	Recette HT Année 2019	Evolution 2019/2018
Casablanca- Rabat	521 690	554 029	6,2%
Berrechid Sud -Marrakech	382 255	401 421	5,0%
Kénitra Nord - Tanger Est	365 064	362 035	-0,8%
Rabat- Fès	289 335	302 835	4,7%
Casablanca - Safi	243 014	264 365	8,8%
Marrakech-Agadir	229 945	245 049	6,6%
Casablanca- Berrechid Nord	196 520	207 013	5,3%
Contournement de Casablanca	166 514	177 529	6,6%
Fès-Oujda	156 302	163 097	4,3%
Rabat- Kénitra	135 678	141 463	4,3%
Contournement de Rabat	96 685	99 833	3,3%
Berrechid-Beni Mellal	82 306	87 753	6,6%
Tanger Est - Port Tanger Med	59 609	61 872	3,8%
Tétouan – Fnideq	19 894	20 774	4,4%
<b>Total</b>	<b>2 944 810,55</b>	<b>3 089 068,43</b>	<b>4,9%</b>

Evolution de la recette de péage 2019 par section par rapport à 2018 (en DH HT )



- Durant l'année 2019 les axes autoroutiers ont enregistré des performances qui se situent entre **-0,8%** et **+8,8%** par rapport à 2018 ;
- Avec sa part de plus de **17,9 %** de la recette globale du réseau autoroutier, la recette de l'autoroute **Casablanca-Rabat** s'est affermie de **+6,4%** pour s'établir à **555** millions de dirhams ;
- Sur l'autoroute du Nord, la recette des axes **Rabat - Kénitra Centre** et **Kénitra Nord -Tanger Est** a enregistré respectivement une évolution de **4,3 %** et **-0,8%**. La section menant vers le **Port Tanger Med** a évolué, quant à elle, de **+3,8%** ;
- La recette sur l'autoroute **Tétouan-Fnideq**, caractérisée par sa saisonnalité et son faible trafic durant la période hivernale, s'est hissée de **+4,6%** ;
- Poursuivant la reprise enregistrée en 2018, le **Contournement de Casablanca** et la section **Casablanca - Safi** ont enregistré des évolutions en glissement annuel de **+6,6%** et **+8,8%** ;
- La recette de l'autoroute Sud **Casablanca-Agadir** a évolué comme suit : **+5,3%** pour la section **Casablanca -Berrechid Nord**, de **+5,0%** pour la section **Berrechid-Marrakech** et de **+6,6%** pour la section **Marrakech-Agadir** ;
- En ce qui concerne la recette de péage sur l'autoroute de l'Est : **Rabat-Fès Ouest** s'est accrue de **+4,7%** ; la section **Fès-Oujda**, quant à elle, a enregistré une hausse de **+4,3%** ;
- La recette annuelle de l'autoroute **Berrechid – Beni Mellal** a connu, quant à elle, une évolution de **+6,6%** par rapport à 2018 ;
- Par ailleurs, l'autoroute de **Contournement de Rabat** a enregistré une recette globale de **99,8** millions de dirhams, avec une augmentation de **+3,3%** par rapport à 2018.

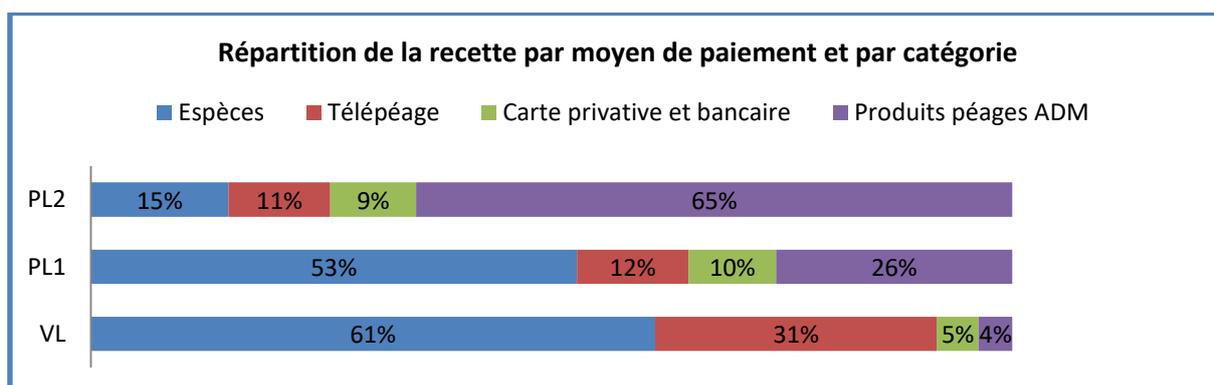
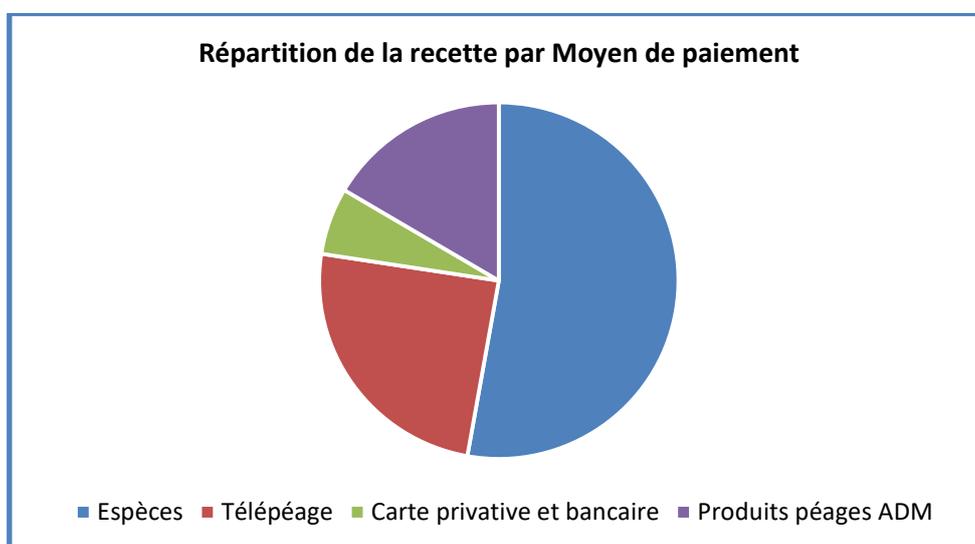
## Répartition de la recette par moyen de paiement et par catégorie de véhicule :

En termes de répartition de recettes et d'évolution des recettes par moyen de paiement, l'évolution entre 2018 et 2019 est comme suit :

Moyen de paiement	2018	2019	Evolution 2019/2018
<b>Espèce</b>	57,4%	52,8%	-4,6 pts
<b>Télépéage</b>	17,3%	24,6%	7,3 pts
<b>Carte privative et bancaire</b>	6,6%	6,1%	-0,5 pts
<b>Autres moyens</b>	18,7%	16,5%	-2,2 pts

En termes d'évolution des recettes par moyen de paiement, il est noté ce qui suit :

- Le cash domine toujours les transactions au péage avec **52,8%** du total de la recette de l'année 2019. Ce taux a reculé de **-4,6 pts** par rapport à l'année 2018 ;
- Le télépéage représente **24,6 %** de la recette de 2019 soit une augmentation de **7,3 pts** vs 2018 ce qui témoigne de l'attrait des clients d'ADM à adhérer à ce nouveau moyen de paiement ;
- Les cartes privatives et bancaires et autres moyens de paiement ont reculé de **-2,7 pts** en raison du passage vers le télépéage.



# INDUSTRIALISATION DE L'EXPLOITATION

## AUTOMATISATION

ADM a initié en 2017 un vaste projet de transformation de société visant à industrialiser l'exploitation de son réseau autoroutier orientée dorénavant vers la satisfaction du client et permettant ainsi de hisser le niveau de service sur le réseau ADM aux standards des meilleurs concessionnaires internationaux. Le projet d'automatisation est l'épine dorsale de cette industrialisation. La digitalisation des moyens de paiement, l'accès à l'information en temps réel sur les conditions de circulation

et la personnalisation des services en fonction des spécificités et attentes de chaque client en sont les principaux thèmes. A court terme, ADM ambitionne de réaliser 80% de son chiffre d'affaires en transactions électroniques ; le déploiement massif des voies automatiques nécessitera une transformation du métier de l'exploitation et l'émergence de nouveaux métiers à distance pour l'assistance aux clients et la gestion de ses voies.

Fin 2018, ADM a présenté un projet d'investissement d'un montant global de 1 Milliard de dirhams pour le projet d'automatisation articulé autour des thèmes cités ci-dessus et intégrant la mise à niveau des infrastructures télécoms et plateformes matérielles pour la période 2019-2021.

Préalablement, ADM a finalisé les politiques d'armement et de sécurisation des voies pour homogénéiser et moderniser les équipements des plates formes de péage d'une part et améliorer la sécurité des personnes d'autres part. Sur la base de ces politiques, un programme de modernisation des gares sera entamé en 2020 en priorisant les principales gares de péage du réseau autoroutier.

Avant de lancer la réalisation de ce programme, les dispositions de ces deux politiques ont été testées sur un site pilote appelé POC (Proof Of Concept) au niveau de la gare de péage de Sala Al Jadida.

Les tests ont concerné les dispositifs de sécurisation des voies (bordures hautes, garde-corps, atténuateurs de choc, barrière de fermeture...etc.) et les équipements du péage et aussi les équipements périphériques nouvelles générations (caméras, feux d'affectation, interphonie, barrière automatique...etc.).

En effet, le POC a permis de déterminer les paramètres qui dimensionnent le projet, à savoir :

- La définition et la validation d'une méthodologie d'exécution de projet,
- La Qualification des équipements principaux d'automatisation et de sécurité,
- L'initiation pour l'accompagnement au changement,
- La présentation d'une vitrine de la gare de demain avant de déployer le programme et les équipements à grande échelle,
- La définition d'un calendrier de réalisation,
- L'estimation du coût prévisionnel des travaux, décomposé en lots séparés.

Par ailleurs, un contrat a été adjugé à l'intégrateur de péage pour accompagner l'augmentation des voies de péage automatiques sur une durée de 3 ans. Egalement, les contrats relatifs au déploiement d'une plateforme de vidéosurveillance et d'une solution GMAO pour la maintenance ont été adjugés et sont en cours de réalisation.

Les principaux projets qui seront lancés en 2020 sont :

- La modernisation des principales gares de péage du réseau autoroutier :
  - o Travaux de Génie Civil pour la sécurisation des plates formes,
  - o Pose des Gardes corps pour la création de cheminement piéton,
  - o Fourniture des équipements périphériques nouvelles générations,
- La refonte des logiciels de péage pour les centraliser,
- Le développement de plates-formes logicielles pour les métiers distants,
- La sécurisation du réseau de transmission en fibre optique des principaux axes autoroutiers,
- Le renouvellement des équipements actifs du réseau haut débit,
- La mise en place d'un site pilote pour un système de péage free flow.

## EXPLOITATION ET MAINTENANCE

### I. Contexte :

ADM a entamé en 2018 un programme de professionnalisation du métier de la maintenance, pour accompagner l'industrialisation de l'exploitation du réseau autoroutier afin de répondre au mieux aux exigences du client-usager et viser la performance opérationnelle de l'exploitation.

### II. Projets lancés et état d'avancement :

Les objectifs d'ADM en matière d'automatisation du péage impliquent la nécessité d'industrialiser sa maintenance en adaptant sa politique de maintenance, en redéfinissant l'organisation et les processus cibles de la filière. Les projets suivants ont ainsi été lancés en 2019:

- Définition et mise en place d'une organisation transversale de la filière en charge de la maintenance des équipements
- Définition de la politique de maintenance.
- Processus de transformation RH : mise en place des équipes, management de proximité, formation et accompagnement.
- Refonte des processus relatifs à la maintenance.
- Conception et mise en place d'une nouvelle application GMAO (Gestion de maintenance Assistée par ordinateur) permettant la gestion des équipements et le pilotage et contrôle des activités de maintenance par la gestion des interventions et la remontée des indicateurs de performance.

#### 1. Organisation et Ressources Humaines

L'organisation mise en place pour la filière maintenance repose sur une **animation transversale** au sein de la filière et avec les autres filières.

Au sein de la filière Maintenance, l'entité centrale est en charge de l'ingénierie de la maintenance et de la mise en place des cadres ou contrats de maintenance et d'acquisition des pièces et lots de rechange. L'entité régionale est en charge du déploiement de la politique et de la stratégie de maintenance, de la planification et de la réalisation des interventions de maintenance et de la gestion des interventions sous-traitées.

Des réunions de revue et d'animation régulières sont planifiées entre les acteurs de la maintenance et ceux des centres d'exploitation pour piloter la performance opérationnelle de l'activité maintenance.

De nouveaux postes de management de proximité ont été créés, il s'agit de :

1. **Conducteurs de maintenance** : ils ont pour rôle de conduire les travaux de maintenance (préventif et curatif) réalisés par les techniciens de maintenance et les sous-traitant sur un périmètre géographique défini.
2. **Chef d'atelier central** : il a pour rôle le développement de l'internalisation des réparations et d'assurer l'accompagnement et la formation des autres chefs d'atelier régionaux
3. **Chefs d'atelier régionaux** : ils ont pour rôle de gérer les réparations qui se font en interne par ADM sur le périmètre de la direction régionale.

## 2. Politique et stratégie

ADM souhaite appliquer une **politique de maintenance** de ses équipements, respectueuse de ses obligations et de ses engagements auprès du concédant, de ses clients et de l'ensemble de ses partenaires. Les principes de base de la politique de maintenance d'ADM sont : La **sécurité**, la **conformité**, la **disponibilité**, la **fiabilité**, l'**intégrité**, la **performance financière et opérationnelle**, l'**innovation** et le **développement du capital humain**.

## 3. Processus de transformation RH

A la fin du premier semestre 2019, les équipes de management de proximité ont été mises en place. Un processus de formation et d'accompagnement sur les compétences managériales est mené en collaboration avec ADM ACADEMIE depuis juillet 2019.

## 4. Processus de gestion et de pilotage de la maintenance

Courant du premier semestre 2019, une mission de recadrage des processus de la maintenance a été menée et a abouti à la conception de processus permettant de définir des standards de gestion et de pilotage de l'activité maintenance au sein d'ADM.

Ces processus ont été présentés à l'ensemble du personnel concerné des directions régionales dans le cadre d'une démarche de conduite du changement.

## 5. Mise en place d'une nouvelle GMAO

En parallèle à la mission de définition des processus, une autre mission de mise en place de l'outil GMAO (Gestion de Maintenance assistée par ordinateur) a été menée pour intégrer l'ensemble des activités de ces processus et faisant appel à ce type d'outil. Ceci dans un objectif de traçabilité de l'ensemble des actions en quasi temps-réel et permettant un pilotage par des indicateurs.

A la fin 2019, l'outil GMAO est déployé sur la direction régionale du Nord et la généralisation est en cours sur les autres directions régionales. Des formations sur l'utilisation de la GMAO ont été

dispensées au profit de l'ensemble des utilisateurs concernés (Point focal, techniciens et conducteurs de maintenance).

### III. Contrats opérationnels

Les contrats opérationnels suivants ont été mis en place :

- Maintenance des installations électriques (en 4 lots, pour l'ensemble des directions régionales)
- Maintenance des équipements SAE (en 4 lots, pour l'ensemble des directions régionales)
- Entretien des cabines de péage, bornes d'entrée et systèmes de classification (en 4 lots, pour l'ensemble des directions régionales)
- Maintenance des installations hydroélectriques
- Fourniture de cabines de péage de recharge (en 4 lots, pour l'ensemble des directions régionales)
- Fourniture de modules de recharge
- Fourniture de périphériques de recharge

Lancement de l'A.O. pour la mise à niveau et la maintenance des équipements et logiciels du tunnel

## DEVELOPPEMENT DE SOLUTIONS INFORMATIQUES

En 2019 un nouveau canal pour la recharge télépéage a été ajouté en connectant le réseau du commerce de proximité M2T avec les systèmes d'information de ADM. Ce nouveau canal s'ajoute à la recharge web et au canal FATOURATI permettant la recharge rapide à partir des téléphones mobiles et des GAB.

Egalement et afin d'optimiser la gestion des grands comptes une solution B2B a été mise en place permettant aux grands clients de ADM d'avoir une autonomie complète dans la gestion de leurs flottes de PASS JAWAZ (recharge à partir d'un grand compte, décharge et transfert du solde vers le compte central, mise en opposition et retrait de la liste noire, sous comptes, porteurs, ...)

La certification des données de péage était également l'objet d'une action importante avec la réalisation d'un outil de contrôle et de validation de données transactions journalières de l'ensemble des gares d'ADM.

La centralisation des solutions et des données, l'automatisation des processus du backoffice péage en plus de l'amélioration de l'expérience client au niveau des points de contacts constituent les grandes orientations de l'activité de développement de solutions informatiques à moyen terme. Il s'agit notamment de mettre en place de nouvelles solutions pour :

- La centralisation des locaux de surveillance et l'optimisation des interfaces avec le système central ;
- La prévention de la fraude au péage en s'appuyant sur des solutions de Big Data et de Machines Learning ;
- Nouveaux canaux de recharges JAWAZ ;
- Gestion des violations ;

Concernant les grandes orientations du Système d'information ADM nous citons les projets suivants :

- Migration vers l'ERP Oracle Cloud pour l'intégration et l'évolution des fonctions support ADM et la digitalisation des processus ;
- Refonte de l'infrastructure IT ADM pour accompagner la stratégie de Digitalisation et d'automatisation du péage ADM ;
- Sécurisation du système d'information ADM à travers la mise en place de Datacenters modernes en réplification pour assurer la continuité d'activité des services ;

## ACTIVITE COMMERCIALE ET MARKETING

2019 a encore été une année de belles performances commerciales en ligne avec les objectifs stratégiques et chantiers prioritaires tracés par ADM.

L'orientation client et l'amélioration des services demeurent au cœur des préoccupations. Pour ce, l'année a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs actions traduisant les objectifs assignés.

### Volet commercial :

A fin 2019, le produit Jawaz a atteint les 800.000 abonnés avec 400.000 nouveaux pass vendus. Les ventes ont ainsi doublé pour la deuxième année consécutive.

Le recrutement des nouveaux abonnés a permis d'atteindre un taux du trafic en télépéage de 31.6% en Décembre 2019 et de 28.5% sur l'ensemble de l'année 2019 vs 17.3% en 2018.

Le nombre des transactions de recharges Jawaz avoisine les 3 Millions de transactions soit le double de la performance 2018 avec une progression en volume de +46%.



### CHIFFRES CLES DE L'ANNEE 2019

Les principales actions mises en œuvre qui ont permis de concrétiser ces performances sont :

- **Le lancement d'une offre promotionnelle inédite sur le pass Jawaz :**
  - **Jawaz prépayé :** L'objectif étant d'accessibiliser le produit à l'ensemble des clients usagers avec un prix agressif permettant de recruter de nouveaux utilisateurs en les convertissant du cash ou des autres produits d'abonnement prépayé. Ainsi le pass a été proposé lors de la saison estivale au prix de 50Dhs dont 40Dhs de solde de passage. Cette opération a été une réussite avec la plus forte contribution en ventes de l'année.

- **Jawaz post payé** : Une offre spécifique a également été lancée auprès des pétroliers proposant le pass Jawaz au prix de 10Dhs en vue d'encourager les clients (principalement entreprises) affiliés aux pétroliers à procéder à la conversion des cartes en pass Jawaz.
- **Une campagne d'animation soutenue** : L'année a connu un programme intense en animation pour promouvoir le produit et les offres. Les opérations d'activation ont été intensifiées lors de la période estivale afin de booster la promotion auprès de différentes cibles : véhicules légers et poids lourds. Le programme a ainsi couvert l'ensemble du réseau via des points de contacts sur les gares de péages et aires de services. Des actions spécifiques ont également été mises en œuvre pour cibler les clients PL indépendants au niveau des gares routières, marchés de gros...ainsi qu'une large opération au port Tanger Med dédiée à la clientèle MRE.
- **Lancement de la plateforme Jawaz B2B** : La solution Jawaz B2B est destinée aux entreprises et administrations afin gérer à distance et de manière optimale l'ensemble du parc via différentes fonctionnalités et données mises à la disposition en temps réel. Cette solution connaît un franc succès auprès des clients. Le programme de conversion est supporté par plusieurs visites terrain et démarches directes de l'encadrement commerciales avec le top management des structures ciblées dont une liste a été arrêtées d'avance après analyse de la base de données. La principale cible à travers cette action est les véhicules PL2.
- **Développement du réseau de distribution** : un nouveau canal de ventes des pass et recharges Jawaz a vu le jour en Juin 2019 : Réseau Tasshilat et Chaabi cash avec plus de 3000 espaces de services sur le territoire marocain. C'est le premier réseau physique externe et cash, et surtout en zones urbaines et semi-urbaines. ADM a maintenu le développement de son réseau propre via l'ouverture de nouveaux points de ventes dont un à l'aire de service de Meknès dans le cadre de la politique de proximité.
- **Amélioration du traitement des sollicitations clients** : L'amélioration du service client est un challenge continu. Plusieurs mesures organisationnelles et un nouveau process de gestion pour développer cette performance ont été déployée. Ces dispositions ont permis une réduction considérable des délais de traitement des sollicitations clients pour les ramener à 48H.

## Volet Marketing :

La connaissance et communication avec les clients sont un levier de développement de taille. ADM a procédé en 2019 à plusieurs études orientées clients afin de mieux définir et identifier les préférences et besoins : Focus groups tenus auprès des différentes cibles afin d'identifier le besoin promotionnel, Etudes auprès des entreprises et administrations qui a permis de définir les besoins en gestion, Enquête clients pour identifier les freins potentiels.

D'autre part, et dans la continuité de la stratégie orientée client, plusieurs campagnes de communication ont été lancées à différentes périodes pour accompagner le trafic spécifique d'une part et véhiculer des messages de sécurité d'autre part.

Les campagnes ont utilisé plusieurs canaux : spots télé et capsules radio sur différentes chaînes, affichage outdoor sur le réseau et en zone urbaine, insertion presse, campagne smsing et mailing aux clients-usagers, habillage des gares de péages, supports de visibilité dans les points de vente ADM et chez certains partenaires, communication digitale....

## Perspectives 2020 :

L'année 2020 s'inscrit dans la continuité avec des objectifs et projets ambitieux qui vont massivement marquer la stratégie :

- Arriver à **1 million** d'abonnés sur le pass Jawaz
- Faire évoluer le taux des transactions en télépéage à au moins **50%**

Pour atteindre ces objectifs, les principaux chantiers de l'année 2020 seront :

- **Lancement du programme de fidélisation Jawaz** : le but de ce programme est de récompenser les clients Jawaz, et également de recruter de nouveaux clients d'autres produits d'abonnement ou parmi la clientèle n'utilisant pas le réseau autoroutier.
- **Continuité des campagnes promotionnelles, de communication et d'activation** auprès des clients et différentes cibles avec deux grandes thématiques:
  - « Vers le 1 million » afin de driver le volume et atteindre le 1 million d'abonnés
  - « Célébration de 1 million d'abonnés » : festivités pour célébrer l'atteinte de l'objectif
- **Elargissement des réseaux et canaux de distribution** des pass et recharges Jawaz :
  - Canaux digitaux : intégrer de nouveaux opérateurs et de nouveaux modes (wallet..)
  - Canaux physiques : réseaux cash, pétroliers, opérateurs telecoms...
- **Continuité du déploiement du service Jawaz B2B** auprès de la cible via un programme soutenu de démarchage des clients en s'appuyant sur les nouveaux points de relais au niveau des directions régionales.
- **Amélioration de la connaissance et service** clients : fiabilisation de la BDD clients, réduction du délais de traitement de sollicitations clients à 24H, automatiser certaines requêtes clients, amélioration du SAV...

## DEVELOPPEMENT DU RESEAU AUTOROUTIER

Le développement du réseau autoroutier concerne les projets d'autoroutes neuves avec des actions portant sur les études, l'assistance et l'expertise ainsi que les travaux d'entretiens et d'aménagements principaux sur autoroutes en service notamment la construction de nouveaux échangeurs, l'élargissement des gares de péage et la réalisation des passerelles pour piétons.

### VOLET AUTOROUTES NEUVES

L'année 2019 a été marquée par le démarrage des travaux de mise à 2x3 voies des tronçons autoroutiers de contournement et de Casablanca - Berrechid. En effet, deux appels d'offres distincts ont été lancés pour la réalisation de ces travaux se déclinant comme suit :

- **Le 1<sup>er</sup>** appel d'offres a été lancé selon les dispositions relatives à un appel d'offres ouvert et concerne les sections suivantes :
  - La section de l'autoroute de contournement de Casablanca comprise entre la bifurcation de Mohammedia et l'échangeur de Tit Mellil (lot n°1). **Les travaux sur cette section ont démarré en décembre 2019 ;**
  - La section de l'autoroute Casablanca - Berrechid comprise entre le PK16+400 et le Nœud de Berrechid (lot n°4). **Les travaux sur cette section ont démarré en décembre 2019.**
  
- **Le 2<sup>e</sup>** appel d'offres, actuellement en cours de jugement, a été lancé selon les dispositions relatives à un appel d'offres avec présélection et concerne les sections suivantes :
  - La section de l'autoroute de contournement de Casablanca comprise entre l'échangeur de Tit Mellil et la bifurcation de Lissasfa (lot n°2) ;
  - La Section de l'autoroute Casablanca - Berrechid, comprise entre Casablanca (l'échangeur A5) et le PK16+400 (lot n°3).

A noter que les travaux sur les lots n°1 et 4 sont financés par les fonds propres d'ADM et que les travaux sur les lots n°2 et 3 sont cofinancés par la BEI et le FADES.

### Perspectives 2020

L'année 2020 connaîtra le démarrage des travaux sur les projets suivants :

- La mise à 2x3 voies de la section de l'autoroute de contournement de Casablanca comprise entre l'échangeur de Tit Mellil et la bifurcation de Lissasfa (lot n°2) ;
- La mise à 2x3 voies de la Section de l'autoroute Casablanca - Berrechid, comprise entre Casablanca (l'échangeur A5) et le PK16+400 (lot n°3) ;
- La construction de l'autoroute Tit Mellil – Berrechid (si le foncier est assaini);
- Le réaménagement et mise à 2x3 voies de la pénétrante de l'autoroute Tit Mellil - Berrechid par la RR 315 ;
- La construction de l'autoroute Guercif-Nador.

## **VOLET AUTOROUTES EN SERVICE**

### **Aménagement de nouveaux échangeurs sur les autoroutes en service :**

En 2019, l'aménagement des nouveaux échangeurs suivants a été réalisé :

- Travaux de construction de l'échangeur de Lixus presque achevés;
- Mise en service de l'échangeur d'Al Massira (Ain Sbaa) en janvier 2019;
- Travaux de construction de l'échangeur d'Oum Azza presque achevés;

Par ailleurs, le marché pour la réalisation de la construction du demi-échangeur Mellalyenne sens vers Tétouan est toujours bloqué pour cause d'expropriation.

### **Extension des gares de péage :**

Plusieurs chantiers ont été lancés pour l'élargissement des gares de péage notamment :

- Achèvement des travaux d'élargissement de la gare BPV de Bouznika ;
- Achèvement des travaux d'élargissement de la gare d'Azemmour ;
- Achèvement des travaux d'élargissement des gares sur les échangeurs de Larache et Sidi Allal Tazi;
- Achèvement des travaux d'élargissement de la gare de péage de Benguerir ;
- Achèvement des travaux d'élargissement de la gare de péage de Targa et travaux en cours au niveau de la gare de Chichaoua ;
- Travaux d'élargissement de la gare de Bir Jdid en cours.

### **Autres aménagements :**

Les travaux d'aménagements sur les autoroutes en service en 2019 réalisés sont comme suit :

- La réalisation d'une aire MRE2 au niveau de l'échangeur de Ksar Sghir ;
- L'inauguration de l'aire de repos Abdelmoumen située au PK406 de l'autoroute Casa-Agadir ;
- Aménagement de bretelles d'entrée aux aires de service de Total et Afriquia situées sur l'autoroute de Contournement de Casablanca.
- la réalisation des travaux de construction d'un Passage Supérieur sur l'autoroute Rabat - Casablanca au PK2+400 ainsi que divers d'aménagements au niveau de l'échangeur de Temara en cours.

### **Etude et construction des passerelles pour piétons**

L'année 2019 a été marquée par l'étude et la construction des passerelles pour piétons suivantes :

- Achèvement de la construction des passerelles au 62+050 et au PK 99+700, au PK 133+900 et au PK 154+500 de l'autoroute Rabat- Fès ;
- Achèvement de la construction des passerelles au PK 121+836, au PK 161, au PK 169 et au PK 178+800 de l'autoroute Rabat - Tanger ;
- Achèvement de la construction de la passerelle au PK 35+400 de l'autoroute Casablanca-Settat.

### **Extension des auvents des gares de péage**

L'année 2019 a été marquée par l'achèvement des travaux de l'extension des auvents des gares de péage suivantes:

- Gares de péage sur l'échangeur de Ben Guerrir et sur l'échangeur de Targa au niveau de l'autoroute Casablanca- Agadir;
- Gare de péage sur l'échangeur d'Azemmour au niveau de l'autoroute Casablanca - Safi;
- Gare de péage BPV Melloussa au niveau de l'autoroute Rabat- Tanger.

## Perspectives 2020

Pour le volet aménagement sur autoroutes en service une enveloppe budgétaire sera consacrée durant l'année 2020 aux nouveaux projets. Les principales actions dont les appels d'offres sont lancés ou en cours de lancement sont :

- **Extension des gares de péage :** Echangeur de Meknès Ouest, échangeur de Mediouna, échangeur de Casa-port, Barriere pleine voies Sidi Allal Bahraoui, Elargissement des voies extrêmes des gares sur échangeurs d'Imintanout et d'Argana.
- **Aménagement de nouveaux échangeurs sur les autoroutes en service :** Construction de l'échangeur Machraa Benabbou.
- **Autres aménagements sur les autoroutes en service :**
  - Travaux de construction d'un couple d'aires de services au niveau du pk 315 de l'autoroute Chichaoua-Agadir;
  - Réalisation des travaux de mise sous péage d'Ain Atiq et dédoublement du pont de l'échangeur skhirate ;
  - Réalisation des travaux de clôture de l'aire de service située au pk 406 ;
  - Aménagement du bassin de rétention Drabna sis commune Ain Chok (Contournement de Casablanca) ;
  - Elargissement des bretelles de l'aire de service Afriquia au contournement de Casablanca sens Rabat-Casa.
- **Travaux de passerelles métalliques en cours ou prévus :**
  - Etude et construction d'une passerelle métallique au PK 125+000 de l'autoroute Casablanca- Safi (Travaux en cours);
  - Etude et construction d'une passerelle métallique au PK 7+600 de l'autoroute Casablanca- Rabat (En cours de lancement);
  - Etude et construction d'une passerelle métallique au PK 44+000 de l'autoroute Rabat- Fès (En cours de lancement);
- **Travaux d'extension des auvents des gares de péages en cours ou prévus :**
  - Gare de péage sur l'échangeur de Bir Jdid au niveau de l'autoroute Casablanca-Safi; (Travaux en cours);
  - Gare de péage sur l'échangeur de Jorf Lasfar au niveau de l'autoroute Casablanca-Safi; (Etude d'opportunité en cours);
  - Gare de péage sur l'échangeur de Meknès Ouest au niveau de l'autoroute Rabat-Oujda; (Etude en cours).

## VOLET MAINTENANCE

Pour les besoins de l'entretien périodique de son réseau, ADM réalise régulièrement des auscultations de l'état de la chaussée. Les résultats de ces auscultations servent d'entrants aux études de

renforcement qui ont pour finalité de définir les solutions de traitement pour maintenir le réseau en bon état.

### Auscultation du réseau :

Durant l'année 2019, ADM a réalisé les travaux d'auscultation de la chaussée (déflexion, relevé des dégradations, uni longitudinal et orniérage) de certaines sections de l'autoroute « Fès - Guercif » (43 Km d'autoroutes).

Dans le cadre de la garantie particulière, ADM a également réalisé courant cette année l'auscultation (relevé des dégradations et orniérage) de 102 Km de l'autoroute El Jadida – Safi.

### Etudes d'entretien périodique :

Durant l'année 2019, ADM a consacré un budget de 0.56 MDH pour le démarrage des études d'entretien de la chaussée des autoroutes « Argana - Agadir » et « Quelques sections de l'autoroute Fès - Guercif ».

Durant l'année 2020, ADM achèvera les études des sections autoroutières suivantes :

- Kenitra – Larache « PK204 – PK170 » ;
- Loudaya – Chichaoua ;
- Quelques sections de l'autoroute Fès - Guercif.

### Travaux d'entretien périodique :

Durant l'année 2019, ADM a réalisé les travaux suivants :

Tronçon autoroutier	Avancement des travaux
Kénitra – Moulay Bousselham (programme « 2017-2018 »)	100%
Moulay Bousselham - Larache (programme « 2017-2018 »)	100%
Tanger – RN2 (programme « 2017-2018 »)	37%
Berrechid - Settat	95%
Settat – Marrakech (programme « 2018-2019 »)	90%
Sidi Allal Bahraoui - Khémisset (programme « 2018-2019 »)	7%
Meknès - Fès (programme « 2018-2019 »)	8%
Marrakech – RN8 (programme « 2018-2019 »)	100%
Casablanca – El Jadida (programme 2019)	60%
Rabat – Kénitra (programme « 2019 – 2020 »)	25%

Soit au total environ 141 Km d'autoroute entretenus.

Par ailleurs, les actions d'étude et d'expertise achevées ont permis l'adjudication des contrats relatifs aux travaux suivants :

- Entretien de la chaussée de l'autoroute Imintanout - Argana (programme « 2020-2021 »). Le coût global de l'opération s'élève à 120,62 MDH HT;
- Entretien de la chaussée de l'autoroute Kénitra - Larache (programme « 2020-2021 »). Le coût global de l'opération s'élève à 82,66 MDH HT ;

- Entretien de la chaussée de l'autoroute Meknès - Fès (programme « 2020-2021 »). Le coût global de l'opération s'élève à 73,64 MDH HT.

## VOLET ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE

ADM a réalisé pendant l'année 2019, plusieurs travaux relatifs à l'entretien et à la réhabilitation du système d'assainissement de son réseau autoroutier. Il s'agit principalement des travaux suivants :

- Les travaux de terrassement et d'assainissement complémentaires au niveau de la section d'autoroute Fès-M'soun. Le coût global de l'opération s'élève à environ 5,5 MMDH HT ;
- Les travaux de terrassement et d'assainissement complémentaires au niveau de la section d'autoroute Chichaoua-Agadir. Le coût global de l'opération s'élève à environ 0,7 MMDH HT ;
- Les travaux de terrassement et d'assainissement complémentaires sur l'autoroute Moulay Bouselham – Port Tanger Med. Le coût global de l'opération s'élève à environ 3,16 MMDH HT ;
- Poursuite des travaux de bétonnage des cunettes au niveau de la section autoroutière Sidi Allal Bahraoui – Khemisset. Le coût du projet s'élève à 0,46 MMDH HT ;
- Démarrage des travaux de mise à niveau du système d'assainissement de l'autoroute Rabat – Meknès entre le PK 119+000 et le PK 124+000. Le coût du projet s'élève à 17,22 MMDH HT ;

Certaines expertises du système d'assainissement et de drainage ont été initiées au cours de cette année au niveau des autoroutes Rabat – Fès, Chichaoua – Agadir, Fès-Taza et sur l'autoroute Khouribga –Oued Zem.

Durant l'année 2019, les actions d'étude et d'expertise achevées ont permis le lancement des travaux suivants :

- Réalisation des travaux de terrassement et d'assainissement complémentaires au niveau de l'autoroute Chichaoua - Agadir (3,1 MDH HT) ;
- Réalisation des travaux de terrassement et d'assainissement complémentaires au niveau de l'autoroute Rabat –M'soun (6,3 MDH HT) ;

L'achèvement de l'opération d'expropriation de certaines parcelles de terrains ayant fait l'objet de blocages par les riverains lors de la construction de l'autoroute, a permis également le lancement et l'adjudication du marché relatif aux travaux suivants :

- Travaux d'aménagements complémentaires au niveau de l'autoroute Berrechid – Béni Mellal (19,96 MDH HT).

## VOLET INSTABILITES GEOTECHNIQUES

ADM a poursuivi jusqu'à fin Décembre 2019, le traitement des instabilités de terrain constatées sur son réseau autoroutier. Il s'agit principalement des sections suivantes :

### **Le Nord (autoroutes Casablanca – Tanger, Tanger – Port Tanger Med & Tétouan – Fnideq) :**

Achèvement des travaux de :

- Stabilisation du talus du déblai 20 côté mer, situé aux environs du PK 7 de l'autoroute Tétouan-Fnideq. Le coût global de l'opération est d'environ 9 MDH HT.

D'autres travaux de confortement d'instabilités géotechniques, au niveau de l'axe du Nord, ont été continués dans le cadre du marché relatif aux « travaux de confortement de différentes instabilités géotechniques sur le réseau autoroutier ». Le coût des travaux réalisés en 2019 est d'environ 1,1 MDH HT.

### **L'Est (axe Rabat – Oujda) :**

Il s'agit principalement des travaux suivants :

- Poursuite des travaux de confortement du remblai 35 situé au PK293, du remblai 12 situé au PK274, et du remblai 2 situé au PK218 de l'autoroute Fès – Taza . Le coût du projet s'élève à 2,9 MMDH HT ;
- Démarrage des travaux de confortement par pieux du déblai 16 situé au PK276 de l'autoroute Fès - Taza. Le coût du projet s'élève à 6,5 MMDH HT ;

D'autres travaux ont été lancés :

- Travaux de confortement du déblai 16 situé au PK277 (sens Oujda-Fès) de l'autoroute Fès - Taza. Le coût du projet s'élève à 2,1 MMDH HT ;

### **Le Centre (axe Safi – Casablanca et Berrechid-Béni Mellal) :**

En ce qui concerne le Centre, les travaux suivants ont été poursuivis :

- Réalisation d'une campagne de reconnaissance géophysique par Géo-Radar de l'autoroute El Jadida – Safi.
- Le Suivi topographique des ouvrages d'art de l'autoroute El Jadida-Safi.

### **Le Sud (Casablanca-Agadir) :**

Achèvement des travaux de :

- Stabilisation du talus du déblai situé au PK324 de l'autoroute Marrakech- Agadir. Le coût global de l'opération est d'environ de 2,3 MDH HT.

## **Perspectives 2020**

### ▪ **CHAUSSEE**

Durant l'année 2020, les actions d'étude et d'expertise achevées ou en cours permettront de lancer les appels d'offres relatifs aux travaux suivants :

- Entretien de la chaussée des échangeurs et aires de service de l'autoroute Casablanca – Marrakech ;
- Entretien de la chaussée de l'autoroute Loudaya - Chichaoua « programme 2020 – 2021 » ;
- Entretien de la chaussée de l'autoroute Taza - Msoun « programme 2020 – 2021 » ;
- Entretien de la chaussée de l'autoroute Tanger Est – Port Tanger Med « programme 2020 – 2021 ».

### ▪ **ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE**

Durant l'année 2020, les appels d'offres relatifs aux travaux suivants seront lancés :

- Travaux de terrassement et d'assainissement complémentaires sur l'autoroute Casablanca - Port Tanger Med & Tétouan – Fnideq.
- Travaux complémentaires d'assainissement au niveau de l'autoroute Rabat-Casablanca.

### ▪ **INSTABILITES GEOTECHNIQUES**

Durant l'année 2020, les actions d'étude et d'expertise achevées ou en cours permettront de lancer les appels d'offres relatifs aux travaux suivants :

- Stabilisation du remblai 6 situé au PK 224 de l'autoroute Rabat – Oujda ;
- Stabilisation du remblai/déblai (profil mixte) situé au PK 298 de l'autoroute Rabat – Oujda ;
- Confortement de talus de déblais et de remblais sur la section autoroutière Rabat - M'soun ;
- Confortement de talus de déblais et de remblais sur la section autoroutière Sidi El Yamani-Asilah ;
- Confortement du déblai 20 côté terre situé au PK7 de l'autoroute Tétouan – Fnideq ;
- Confortement du remblai contigu du Viaduc Oued Benguerir ;

## VOLET OUVRAGES D'ART

L'exercice 2019 a été consacré à l'entretien des ouvrages suivants :

- Entretien et surélévation du passage supérieur de l'échangeur Sidi Allal Tazi sur l'autoroute Rabat- Tanger ;
- Entretien et surélévation du passage supérieur situé au PK18 de l'autoroute Rabat - Fès ;
- Entretien des joints de chaussée dégradés au niveau du réseau autoroutier en service.

## Perspectives 2020

Durant l'année 2020, il sera procédé à la réalisation des travaux de maintenance suivants :

- Entretien des OA et mise au gabarit des ponts et passerelles sur l'axe Casablanca- Port Tanger Med;
- Entretien des OA et mise au gabarit des ponts et passerelles sur l'axe Rabat- Fès (programme 2020-2021);
- Traitement des fissures et renforcement des poutres des ponts sur canal Boufekroune, sur canal Nador, sur canal d'irrigation 1 et sur canal d'irrigation 2 au niveau de l'autoroute Rabat-Tanger;
- Protection des appuis des grands viaducs de l'autoroute Chichaoua-Agadir : AMEZRI, AMEZNAS, BOUANFIR et N'TALGMINT ; (marché adjugé)
- Peinture de quatre passerelles métalliques au niveau de l'autoroute Casablanca - Agadir : PK154, PK280, PK329, PK345 ;
- Réalisation de perrés maçonnés et pavés autobloquants de certains ouvrages d'art au niveau de l'axe autoroutier Rabat- Oujda ;
- Réparation des dégâts d'incendie du PS du PK 129 et de l'OH au PK 281 de l'autoroute Rabat-Oujda
- Entretien des mâts en béton armé de l'auvent de l'échangeur Settât nord; (marché adjugé)
- Entretien des joints de chaussée dégradés au niveau du réseau autoroutier en service (DRN, DRS et DRE);
- Réhabilitation des auvents des échangeurs Mohammédia Est (côté mer), Bouznika (côté terre) et Skhirat (côté terre).

## VOLET ETUDES

Les études suivies par la Direction du développement concernent les lots principaux des projets de construction d'autoroutes (terrassements, assainissement, chaussée et ouvrages d'art) y compris les études de rétablissement des contraintes réseaux interceptées par le tracé des autoroutes projetées. Elles concernent aussi les lots secondaires (auvents et bâtiments des gares de péage, signalisations verticale et horizontale, équipements de sécurité et dispositifs de clôture de l'autoroute). Sont suivies également l'assistance et l'expertise accompagnant les différentes phases de ces études et des travaux.

Lors de la phase relative aux études, cela concerne principalement les contrôles des études techniques et les expertises techniques. Lors de la phase travaux, il s'agit de l'assistance à la maîtrise d'œuvre travaux en cas de changement de conception initiée par cette dernière.

Le linéaire des projets objet d'études en 2019 s'élève à 261 km, dont un linéaire de 60 km concerne la phase APS de l'étude d'avant-projet de l'autoroute Rabat-Casablanca continentale, 58Km concerne l'étude de définition de l'autoroute de contournement Nord-Est d'Agadir, 9km de réaménagement à 2\*3 voies de la pénétrante Ouest via la RR315 de l'autoroute Tit Mellil-Berrechid et 134 Km concernant des autoroutes en site propre au stade projet d'exécution (Guercif-Nador et Tit Mellil-Berrechid).

Cette année a été marquée par le démarrage des études stratégiques suivantes :

- Etudes d'augmentation de capacité de l'autoroute Casablanca-Rabat, variante site propre, pour maintenir une offre autoroutière et un niveau de service optimaux du corridor Rabat-Casablanca.
- Etude de définition de l'autoroute de contournement Nord-Est d'Agadir afin d'identifier les opportunités, de créer et de développer une liaison autoroutière qui permettra notamment de mieux connecter l'autoroute actuelle au port et au Nord d'Agadir, de mieux desservir l'aéroport à partir de cette zone de la ville et de soulager le réseau viaire structurant de la ville d'Agadir, dont la rocade extérieure actuelle.

## **Perspectives 2020**

L'année 2020 sera marquée notamment par la finalisation des études d'exécution de l'autoroute Guercif-Nador ainsi que les études d'avant-projet de l'autoroute continentale Rabat-Casablanca et le démarrage des études d'avant-projet sommaire de l'autoroute Marrakech-Beni Mellal-Khenifra.

# Métiers Support

**FINANCEMENT DE  
L'ACTIVITE**

**CAPITAL HUMAIN**

**ACTIVITE ACHAT**

# FINANCEMENT DE L'ACTIVITE

Pour financer ses dépenses d'investissement et assurer son équilibre financier, ADM, et conformément aux dispositions du contrat programme 2008-2015, a recours principalement à/aux :

- Apports en capital de l'état et du Fonds Hassan II ;
- Emprunts concessionnels en dirhams ou en devises garantis par l'état ;
- Emissions obligataires garantis par l'état ;
- L'autofinancement généré par l'exploitation ;

A fin 2019, 52 conventions de prêts pour la participation au financement des autoroutes ont été signées avec différents bailleurs de fonds internationaux et principalement la BEI, le FADES, le FKDEA, la BID, et la JICA.

En 2019, un prêt concessionnel a été signé avec la BEI d'un montant de 75 millions d'euros pour financer l'élargissement des autoroutes du Contournement de Casablanca et de Casablanca-Berrechid. En 2019, ADM a aussi réalisé une émission obligataire d'un montant de 2 Milliards de dhs pour financer ses besoins en trésorerie.

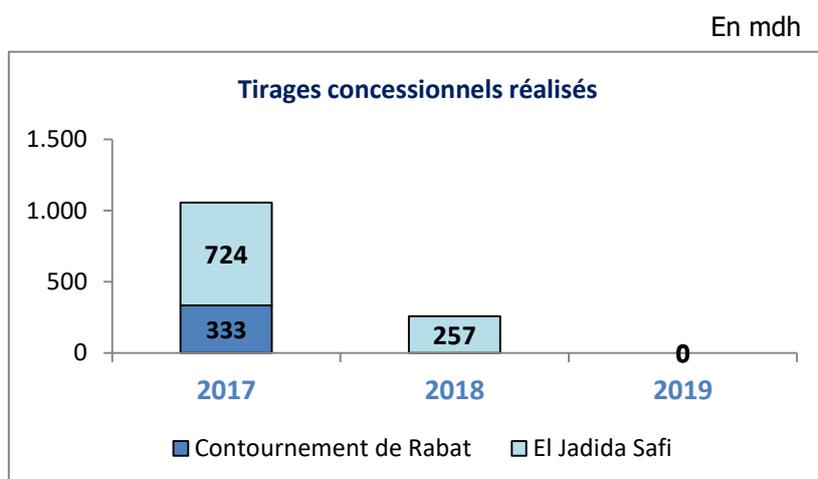
L'encours de la dette extérieure arrêté au 31 Décembre 2019 a atteint près de 18,9 milliards de dhs.

Sur le marché local, ADM a réalisé 19 émissions obligataires, soit un encours total de près de 17,6 milliards de dhs en obligations garanties par l'Etat et ADM a levé en 2016 un prêt bancaire d'un montant de 2,9 Milliards de dhs, soit un total de dette locale en dirham de 20,5 milliards de dhs en 2019.

## I. ZOOM SUR L'ANNEE 2019

### Financement concessionnel

En 2019, il n'y a pas eu de tirages sur les prêts concessionnels qui ont tous été clôturés.



Le taux d'intérêt moyen pondéré de la dette concessionnelle est d'environ **2,96%** en 2019 contre **2,99%** en 2018. Ce taux a très légèrement baissé par rapport à l'année 2018.

## Financement obligataire

En 2019, ADM s'est financé par un emprunt obligataire d'un montant de 2 milliards de dirhams avec un taux d'intérêt de 4,33%. Cette émission obligataire a été contracté sur du 30 ans avec 15 ans de grace.

Le taux moyen pondéré de la dette obligataire est passé de 4,79% en 2018 à 4,76% en 2019.

## Financement bancaire

En 2019, aucun nouveau financement bancaire n'a été contracté.

## Endettement

L'encours de la dette total d'ADM à fin 2019 est de l'ordre de 39,5 milliards de dirhams.

## II. POURSUITE DES ACTIONS DE GESTION DYNAMIQUE DE LA DETTE

### Reprofilage de la dette concessionnelle

Un périmètre de 4 prêts BEI d'un encours total de 7,3 milliards de dhs à fin 2019 a été envisagé pour la restructuration.

En mai 2019, ADM et la BEI ont signé 4 avenants à 4 contrats de financement relatifs à la restructuration de leur profil d'amortissement.

Cette restructuration s'articule autour des points suivants :

- Extension de la maturité des versements aux bailleurs de fonds à la maturité maximale autorisée (soit 25 ans à partir de la date du versement)
- Changement du profil d'amortissement du Capital en diminuant fortement le Principal à rembourser annuellement jusqu'à l'année 2032 incluse, puis en augmentant le Principal à rembourser linéairement jusqu'à la nouvelle maturité

Ce reprofilage va permettre de reporter un encours total de 3,2 milliards de dhs à payer sur la période 2019-2032, soit 45% de l'encours à payer sur 2019-2032 au-delà de 2032.

Ce reprofilage va aussi permettre de reprofiler l'échéancier du service de la dette auprès du bailleur de fonds en baissant le service de la dette sur la période 2019-2032 d'un total de 2,8 milliards de dhs et d'une moyenne annuelle de 196 millions de dhs.

Le coût de ce reprofilage avait été évalué à près de **20,1 millions d'euros** en août 2018 et il devrait être amorti par le rajout d'un spread additionnel sur les taux d'intérêts des prêts concernés. Cette restructuration aura également des frais de dossier de **2 millions d'euros**.

## Reprofilage Obligataire

Dans le cadre de la restructuration financière, ADM a clôturé en 2017 avec succès deux opérations de reprofilage de la dette obligataire à travers de nouvelles émissions obligataires garanties par l'Etat pour un montant total de 3,7 milliards de dhs. Ces opérations ont permis d'allonger la maturité moyenne de la dette obligataire d'ADM et de lisser le profil d'amortissement global de sa dette, ainsi que de réduire les murs du service de la dette de 2018, 2019 et 2032.

Dans le cadre de ses projets de restructuration financière, ADM souhaite effectuer de nouvelles opérations de reprofilage obligataire pour réduire les murs de remboursement In Fine des années 2022-2025 d'un montant total de 1,5 milliards de dhs ainsi que les murs de remboursement In Fine des années 2029-2032 d'un montant total de 7,8 milliards de dhs. La stratégie adoptée est celle de traiter en priorité les murs des années 2022-2025 puis une partie des murs des années 2029-2032.

## EVOLUTION DU COURS DE CHANGE :

Le risque de change porté par la dette en devise de ADM se traduit par 3 facteurs de risque :

- Le risque EURUSD
- Le risque USDJPY
- La marge de fluctuation du Dirham

### Evolution de l'EURUSD

Le panier de référence du Dirham étant un panier composé de 60% EUR et 40% USD. Les fluctuations des devises EUR et USD par rapport au Dirham ne dépendent que de l'évolution de l'EURUSD. De plus, les devises AED, ID et KWD étant aussi des devises cotées comme selon un panier de référence composé d'EUR et USD, leurs fluctuations par rapport au Dirham ne dépendent aussi principalement que de l'évolution de l'EURUSD.

L'évolution de ces devises entre 2018 et 2019 est donnée par :

	EURUSD	EURMAD	USDMAD	KWDMAD
31/12/2018	1,15	10,95	9,57	31,52
31/12/2019	1,12	10,76	9,59	31,66
	-2,00%	-1,72%	0,29%	0,45%

L'EUR s'étant déprécié par rapport à l'USD, l'EUR s'est déprécié par rapport au MAD et l'USD s'est apprécié par rapport au MAD comme prévu par le panier. Le KWD s'est aussi apprécié par rapport au MAD car il majoritairement composé de dollar.

### **Evolution de l'USDJPY**

En 2018, le JPY s'est apprécié par rapport à l'USD de 2,8%. Comme l'USD s'est aussi apprécié par rapport au MAD, le JPY s'est fortement apprécié par rapport au MAD.

	USDJPY	JPYMAD
31/12/2018	109,58	8,69
31/12/2019	108,62	8,84
	-0,9%	1,7%

### **La marge de fluctuation du Dirham**

A fin 2019, le Dirham s'est apprécié de 1,2% par rapport à son panier de référence. La marge de fluctuation du Dirham est restée dans le domaine d'appréciation du Dirham tout au long de l'année 2019 avec des pics d'appréciation à 1,9% durant l'été.

La marge de fluctuation du Dirham est un facteur de risque additionnel au risque de change lié aux fluctuations des autres devises. Ce facteur est lié directement à l'offre et à la demande des devises sur le marché bancaire marocain.

La marge de fluctuation du Dirham est un facteur de risque additionnel au risque de change lié aux fluctuations des autres devises. Ce facteur est lié directement à l'offre et à la demande des devises sur le marché bancaire marocain.

# CAPITAL HUMAIN

## Départ volontaire et continuité des opérations de recrutement et promotion interne

L'année 2019 a été marquée par la relance de l'opération de départ volontaire suite à l'allocation d'un budget dédié à cette action.

D'autre part et à l'instar de l'année passée, l'année 2019 a connu la continuité des opérations de mobilité, de promotion et de recrutement dans le but de renforcer l'encadrement au sein d'ADM.

## Evolution et répartition de l'Effectif

L'effectif d'ADM a atteint au 31/12/ 2019 un total de **492** salariés par rapport à 503 salariés en 2018 et ce en tenant compte des départs réalisés avant le 31/12/2019.

L'année 2019 a enregistré quatorze (14) cas de départ volontaire et cinq (05) cas de départ pour des motifs différents : trois (03) démissions, un (01) départ à la retraite, un (01) cas de départ pour motif d'insuffisance durant la période d'essai.

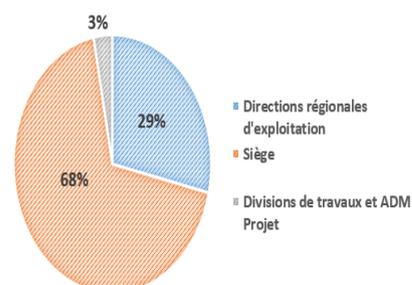
Par ailleurs, l'année a été marquée par le recrutement de huit (08) cadres répartis entre les différentes directions du siège.

Quant 'aux opérations de mobilité et de promotion interne, elles se présentent en chiffres comme suit :

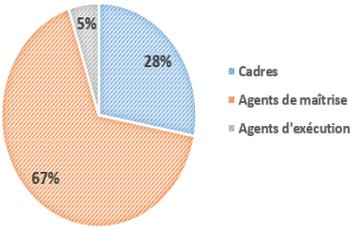
- 24 nominations à des postes de conducteurs d'entretien et de maintenance au sein des différentes directions régionales
- 02 nominations à des postes de manager de trafic à distance au siège
- 01 nomination au poste de chef de service
- 06 nominations à des postes de chefs de divisions
- 01 nomination au poste de directeur central
- 02 nomination à des postes de directeurs de projets

La répartition de l'effectif entre les collaborateurs par catégorie, par sexe et par activité se présente comme suit :

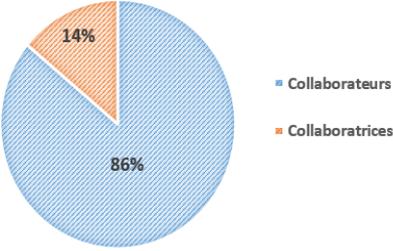
REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR ACTIVITE



REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE



REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GENRE



# ACTIVITE ACHAT

## FACILITY MANAGEMENT, L'AVENIR D'ADM

Plus de 80 % des activités liées à la sécurité et à la qualité de service aux usagers sont actuellement réalisées par des prestataires externes. Dans le cadre du plan d'industrialisation de l'exploitation des autoroutes au Maroc, ADM à l'ambition de développer tout l'écosystème de prestations externalisées, par le biais de la mise en place du projet « FM ».

Cinq enjeux sous-tendent le Projet :

- Nouer des partenariats stratégiques à long terme avec des opérateurs industriels locaux et internationaux ;
- Transformer les prestations externalisées actuelles pour en faire un levier de performance opérationnelle qui sera induit par la professionnalisation et l'industrialisation de ces prestations ;
- Développer le capital humain et donner une meilleure visibilité sur les perspectives d'emploi moyennant une reconversion vers les nouveaux métiers liés à l'automatisation du péage ;
- Maitriser le climat social par la mise en œuvre du protocole d'accord social en cours de finalisation avec les partenaires sociaux.
- Réaliser à moyen terme des économies annuelles de l'ordre 17 % des dépenses actuelles à isopérimètre.

## Gestion de marchés

En termes de structure des dépenses, les marchés d'ADM sont passés principalement par voie d'appel à concurrence. ADM a passé en 2019 cinq marchés (05) marché négocié avec un montant de 14,61 MDH HT.

ADM a également passé 75 conventions, dont 33 sont relatives à des recettes afférentes principalement à la location des stands, aux redevances d'occupation temporaire ainsi qu'au passage de convois exceptionnels sur autoroutes.

Les principales conventions de dépenses ont porté notamment sur la maîtrise d'ouvrage déléguée relative à la réalisation des travaux sur les autoroutes, l'assistance pour le suivi des travaux d'élargissement à 2x3 voies des tronçons autoroutiers bifurcation Mohammedia-bifurcation lissasfa & échangeur Sidi Maarouf-Bifurcation Béni Mellal, et l'assistance technique pour l'exploitation du réseau autoroutier, passés avec ADM Projet, avec un montant total de 202,25 MDH HT, les études architecturales avec un montant total de 4,87 MDH HT, le développement et la production d'un film promotionnel sur ADM destiné à la radiodiffusion à l'occasion de son 30ième anniversaire, acquisition d'œuvres d'art sous forme de photographies d'art et de supports de présentation et d'exposition à l'occasion de la célébration de 20 ans de règne de SM le roi Mohammed VI, la location des plateaux bureaux 001 & 101 au niveau du Parc Administratif Technopolis, la réalisation et l'acquisition d'œuvres littéraires et artistiques traçant 30 ans d'histoire d'ADM, la formation et l'accompagnement professionnel pour la mise en place des conducteurs de maintenances, des conducteurs d'entretien courant, et du chef d'atelier central, ainsi que les prestations d'assistance et conseil juridique.

Le tableau ci-dessous récapitule les marchés passés par ADM au cours de l'année 2019 :

Désignations	Nombre d'actes		Montants hors taxes en millions de dhs		Structure dans le nombre total des actes en %	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
<b>Appel d'offres ouvert</b>	154	157	1 258,7	1 634,7	66,4%	66,2%
<b>Appel d'offres restreint</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Appel d'offres avec présélection</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Concours</b>	2	-	6,6	-	0,8%	-
<b>Marchés négociés *</b>	1	5	1,1	14,6	0,4%	2,1%
<b>Conventions ou contrats passés selon le droit commun**</b>	75	75	20,7	215,6	32,3%	31,7%
<b>Total Marchés</b>	232	237	1 287,1	1 864,9	100,0%	100,0%

(\*) Hors avenants

(\*\*) Y compris conventions de recette, et ne contient pas les conventions signées antérieurement à l'année 2019 dont le numéro leur a été attribué pour des raisons de gestion.

En matière d'encouragement de l'entreprise nationale, ADM applique systématiquement la clause de la préférence nationale pour tous les marchés de travaux ou d'études afférentes à des travaux.

La répartition de l'attribution des marchés, par nationalité des titulaires, passé au titre de 2019, se présente comme suit :

Parts	Entreprises nationales	Entreprises Etrangères	Groupements mixtes
<b>En montant</b>	84.04%	2.68%	13.28%
<b>En nombre de marchés</b>	88.27%	4.32%	7.41%

**RSE**

**LA RSE LEVIER  
STRATEGIQUE DU  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE**

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc agit de façon éthique et responsable pour être un partenaire permanent du développement économique et social. Elle place la responsabilité sociale au cœur de sa stratégie et prêle attention dans la conduite de ses activités à toutes les parties prenantes.

ADM a intégré progressivement, depuis sa création en 1989, des objectifs de développement social et environnemental parmi ses objectifs stratégiques et a décliné par la suite une vision globale et intégratrice des concepts du développement durable.

Cette orientation a été consolidée en 2016, à l'occasion de l'accueil du Maroc de la COP22, par la mise en place d'une feuille de route pour une mobilité durable sur les autoroutes au Maroc afin de réduire ses émissions de gaz à effets de serre de 13% au moins d'ici 2030.

Dans ce sens ADM a élaboré un portefeuille de projets pour concrétiser de nombreuses initiatives lancées notamment :

## **L'Optimisation des ressources en eau**

ADM mise sur la structuration de projets permettant de mettre en valeur l'importance de l'eau, et permettant de cristalliser la mobilisation de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc pour la protection de cette ressource. Force est de noter que l'eau, avec l'irrégularité spatio-temporelle de la pluviométrie, conséquence importante des changements climatiques, soumet le réseau routier à divers aléas tels que les inondations ou les sécheresses. Ces événements exceptionnels dont les fréquences ont augmenté doivent être pris en considération dès la conception du réseau.

## **L'action « Un Arbre pour le Climat » pour réduire l'empreinte carbone d'ADM :**

En tant qu'acteur résolument engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, ADM ne ménage aucun effort pour apporter sa contribution. Dans cette optique, l'entreprise a mis en place un projet qui consiste à compenser son empreinte carbone en plantant des arbres tout au long du réseau autoroutier. De par son engagement en tant qu'acteur socialement responsable, ADM a souhaité associer les écoles à ce programme en vue de sensibiliser les écoliers aux effets et dangers du changement climatique et à l'importance de la mise en place d'actions inclusives en vue de lutter contre son impact.

## **Le Partenariat avec l'UNICEF pour sensibiliser les enfants et le jeune public**

ADM a scellé en marge de la conférence internationale qu'elle a organisée à Rabat le 20 septembre 2016, un partenariat avec l'Unicef. Le but est d'associer les usagers des autoroutes aux efforts de

promotion des droits de l'enfant et de son environnement. Ce partenariat stratégique a pour objectif d'initier une action de communication afin de sensibiliser les différents usagers des autoroutes, et à travers eux leurs familles et entourages, à l'importance de réduire l'impact du changement climatique sur les enfants.

## **La Gestion des déchets sur le réseau autoroutier**

Environ 3 000 tonnes de déchets sont jetées chaque année le long du réseau autoroutier. Dans ce cadre, et afin de réduire l'impact de ce phénomène sur l'environnement, ADM a mis en place un projet de collecte et de revalorisation de ces déchets.

## **L'intégration des énergies renouvelables**

ADM met la prise en considération des problématiques énergétiques dès la conception des projets au cœur de sa stratégie. Ainsi, l'entreprise a développé des projets de production de l'énergie à partir de sources renouvelables.

En parallèle ADM a procédé à l'installation de bornes de recharges électriques pour promouvoir la mobilité électrique.

## **La Gestion des risques liés aux effets des changements climatiques**

Sur ce plan, ADM a, entre autres, lancé un projet de stabilisation des talus par des méthodes végétales. De même, elle a lancé une étude visant à qualifier les risques d'instabilité sur les différents tronçons d'autoroute soumis aux effets des charriages de pluie.

ADM a également lancé et poursuit le projet AL ARD ayant pour objectifs :

- La multiplication de la semence sauvage par association des agriculteurs riverains à l'autoroute.
- Le traitement des talus autoroutiers vulnérables à l'érosion.

## **Le know-how et le renforcement de capacités**

ADM a placé la R&D au centre de toutes ses préoccupations. Elle a, ainsi, créé ADM Académie (son centre de formation) et lancé, entre autres, un workstream de réflexion afin de mettre en place une chaire dédiée aux changements climatiques.

## **Amélioration des échanges avec les territoires limitrophes**

Consciente de son rôle en tant qu'acteur dans l'aménagement des territoires, ADM s'est attelée également à aménager de nouveaux échangeurs (au niveau d'Oued Cherrat, Ben Yekhlaf, Ain Taoujdate, Lixus, Ain Sbaa, Ain Dalia, Mellalyénne et Oum Azza) qui permettront le développement local des zones desservies et faciliteront les conditions d'accès des usagers au réseau autoroutier.

Dans le souci de faciliter les échanges des communes et douars traversés par les autoroutes avec l'environnement externe et d'améliorer davantage les conditions de circulation et de sécurité des riverains et des usagers, l'étude menée par ADM sur l'évaluation du phénomène de traversées piétonnes au niveau des autoroutes en service a recommandé l'ajout de (09) neuf passerelles sur le réseau autoroutier pendant la période 2016-2019.

## Réhabilitation des écoles limitrophes aux autoroutes

ADM a mis en place plusieurs programmes matérialisant son engagement envers ses communautés proches et vis-à-vis de l'environnement, dont le programme J, destiné aux jeunes des écoles limitrophes au réseau autoroutier (Axe Jeunes espoirs) et aux jeunes étudiants ingénieurs et chercheurs en R&D (Axe Jeunes leaders). En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ADM a réhabilité, depuis 2008, plus de 325 écoles limitrophes à l'autoroute. De plus, à travers des activités et des ateliers ludiques, ADM tente de sensibiliser les enfants, d'une part, à la thématique de sécurité routière -notamment aux abords de leurs écoles- et au développement durable de l'autre. Autre nouveauté du programme Jeunes espoirs est l'implication et la mobilisation des ressources humaines de l'entreprise. En effet, chaque école partenaire sera parrainée par un collaborateur qui s'engagera à maintenir le lien avec l'école pour faire remonter les besoins du terrain, renforcer les liens avec la communauté de l'école et veiller à la pérennité du programme.

**Synthèse des  
résultats de l'année  
2019**

**Comptes Sociaux  
ADM**

**Comptes IFRS**

# INVESTISSEMENT 2019

## VUE D'ENSEMBLE

Le total des investissements réalisé à fin 2019 culmine **516 millions de dh** Vs **2.008 millions de dh** au budget soit un taux de réalisation de 26%.

Ces réalisations s'expliquent tel que suit (en mdh) :

METIER	Budget 2019	Réalisé 2019	Ecart	Taux de réalisation
Autoroutes projetées	536	44	492	8%
Investissements sur Autoroutes en service	1.288	368	920	29%
Sécurité	248	76	172	31%
Fluidité de trafic	287	175	112	61%
Automatisation	462	50	412	11%
Maintien en l'état de l'infrastructure	290	67	224	23%
Etudes	118	63	55	54%
Etudes à caractère général	43	34	8	80%
Etudes sur autoroutes en service	10	11	-1	114%
Etudes avant projet	66	18	48	27%
Commission de garantie	66	40	26	61%
<b>Total Général des investissements</b>	<b>2.008</b>	<b>516</b>	<b>1.493</b>	<b>26%</b>

Les investissements en extension de réseau ont atteint 44 millions de dh avec un taux d'avancement de 8% par rapport à un budget de 536 millions de dh. Ce faible taux d'avancement est expliqué par le glissement des travaux des triplements et de Tit Mellil - Berrechid.

Les investissements sur Autoroutes en service ont atteint à 368 millions de dh Vs 1.288 millions de dh, soit un taux d'avancement de 29%. Ce taux d'avancement est principalement dû à :

- Au glissement du plan d'automatisation à l'année 2020

- Au glissement des investissements en sécurité en attendant les conclusions de l'audit de sécurité
- Au report des programmes de confortement des talus et d'assainissements complémentaires, principalement expliqué par la temporisation des solutions profondes de confortement sur l'avis des experts ayant proposé des solutions plus optimisées et moins radicales.
- Au report de la moitié du programme des investissements en fluidité de trafic et confort client principalement expliqué par l'évolution de la réflexion sur des projets de mise sous péage et d'aménagements des échangeurs (Mise sous péage de Ain Atiq, bifurcation Hay Riad)

Le taux de réalisation des études est de 54% atteignant la somme de 63 millions de dirhams Vs un budget de 118 millions de dh.

## **EXTENSION DU RESEAU AUTOROUTIER- NOUVELLES AUTOROUTES**

Le budget 2019 prévoyait l'exécution de 400 millions de dh en triplements du contournement de Casablanca et Casablanca-Berrechid et ainsi que 136 millions de dh en travaux de construction de la nouvelle autoroute Tit Mellil-Berrechid. Ce budget n'a été exécuté qu'à hauteur de 44 millions de dirhams totalement imputés aux triplements.

En effet, le Budget 2019 des triplements supposait un lancement des travaux de construction en Juin 2019, soit une signature des contrats de construction 3 mois avant, toutefois, cette date a dû glisser afin de répondre à l'exigence de préférence nationale objectée par la BEI.

ADM a été menée à repenser sa stratégie d'allotissement en adoptant un allotissement en 4 lots. Elle a pu appliquer la préférence nationale aux lots 1 et 4 qui ont été adjugés en Septembre 2019 et qui vont être financés par des fonds propres, ainsi les travaux ont pu commencer en Décembre 2019. Quant aux lots 2 et 3, ils seront financés par la BEI et le FADES.

Le Budget 2019 de Tit Mellil Berrechid supposait un acompte en fin d'année 2019, soit un contrat de construction signé en Septembre 2019, or, malgré l'achèvement des études d'exécution, le problème d'expropriation persiste sur le linéaire allant du **PK26+260 au PK29+000**, ce qui empêche l'avancement du projet.

## INVESTISSEMENTS SUR AUTOROUTES EN SERVICE

### 1- INVESTISSEMENTS SUR AUTOROUTES EN SERVICE : SECURITE

Les investissements sur les autoroutes en service pour la sécurité des usagers étaient budgétisés à 248 millions de dirhams pour 2019. Ils ont atteint fin 2019 **76 millions de dh**, soit un taux d'avancement de **31%**.

METIER	Budget 2019	Réalisé 2019	Ecart	Taux de réalisation
Sécurité	248	76	172	31%
BATIMENTS	16	3	12	21%
DISPOSITIFS SECURITE	153	48	105	31%
GENDARMERIE ROYALE	23	5	18	21%
PASSERELLES	29	19	10	66%
PROTECTION CIVILE	27	1	26	3%

Ce taux de 31% s'explique tel que suit :

- Un taux de réalisation de 21% sur les bâtiments s'expliquant par le report du projet de bâtiment du local de surveillance Tit Mellil Berrechid, du remplacement de l'aménagement prévu du siège de la direction régionale du nord par une charge locative et de la temporisation de l'aménagement du point de vente El Jadida Centre pour le remplacer par une action générale d'aménagement de tous les points de vente du réseau.
- Un taux de réalisation de 31% sur les dispositifs de sécurité en raison de la temporisation de plusieurs projets en attendant la conclusion de l'audit de la sécurité autoroutière.
- Les bâtiments de la gendarmerie royale affichent un taux de réalisation de 21% principalement dû à :
  - Un report total du bâtiment Argana suite à une revue de la conception du bâtiment
  - Un remplacement du projet de bâtiment de GR Had Swalem par le site Lekhyayta en raison de problèmes d'expropriation sur Had Swalem et de disponibilité de terrain sur Lekhyayta
  - Un report du bâtiment de GR Bouknadel en attendant l'aménagement futur de toute la zone

- Un taux de réalisation 66% sur les passerelles quasi totalement expliqué par la non réalisation de la passerelle Oum Rbii initialement prévue dans le budget (une temporisation en attendant l'étude d'opportunité).
- Un taux de réalisation de 3% sur la convention de la protection civile à cause d'un retard sur la signature de la convention dû à un besoin d'identification des lieux de locaux. Cette convention est actuellement en vigueur.

## 2- INVESTISSEMENTS SUR AUTOROUTES EN SERVICE : FLUIDITE DE TRAFIC

Les investissements sur les autoroutes en service ayant pour objectif la fluidité du trafic et le confort de l'utilisateur affichent un montant réalisé de **175 millions de dh** Vs un budget de 287 millions de dirhams à fin 2019, soit un taux de réalisation de **61%**.

METIER	Budget 2019	Réalisé 2019	Ecart	Taux de réalisation
<b>Fluidité de trafic</b>	<b>287</b>	<b>175</b>	<b>112</b>	<b>61%</b>
AMENAGEMENT AIRES SERVICES	40	26	14	65%
AMENAGEMENTS PAYSAGERS	8	3	5	38%
ECHANGEURS	78	78	0	100%
ELARGISSEMENT MISE A NIVEAU GARES	73	38	35	52%
OUVRAGES D'ART	28	6	22	20%
TRAVAUX ECLAIRAGE	39	17	23	42%
INSTALLATIONS CABINES EQUIPEMENTS	15	7	8	47%
PEAGE				
MATERIEL D'EXPLOITATION	6	1	5	9%

Ce taux d'avancement s'explique principalement par les éléments suivants:

- L'aménagement des aires de service affiche un taux d'avancement de 65% traduisant une optimisation réalisée sur l'aménagement de l'aire de service MRE Ksar Sghir qui affiche un montant de marché de 27,5 millions de dh Vs 35 millions de dh estimé au budget ;
- L'aménagement des échangeurs affiche un taux d'avancement de 100%
- L'élargissement et la mise à niveau des gares affichent un avancement de 52% expliqué quasi totalement par le report du projet de mise sous péage d'Ain Atiq en vue de repenser la stratégie de péage sur cette zone.

## 3- INVESTISSEMENTS SUR AUTOROUTES EN SERVICE : AUTOMATISATION

Le faible taux de réalisation (11%) des projets SI et automatisation est quasi totalement imputable au glissement du programme d'automatisation. La nécessité de tester toutes les technologies à déployer sur le site pilote de Sala Eljadida est la principale raison de ce retard.

METIER	Budget 2019	Réalisé 2019	Ecart	Taux de réalisation
<b>Automatisation</b>	<b>462</b>	<b>50</b>	<b>412</b>	<b>11%</b>
PLAN AUTOMATISATION	442	34	408	8%
SOFTWARE	20	16	4	79%

#### 4- INVESTISSEMENTS SUR AUTOROUTES EN SERVICE : MAINTIEN EN L'ETAT DE L'INFRASTRUCTURE

METIER	Budget 2019	Réalisé 2019	Ecart	Taux de réalisation
<b>Maintien en l'état de l'infrastructure</b>	<b>290</b>	<b>67</b>	<b>224</b>	<b>23%</b>
ASSAINISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	25	3	22	12%
CONFORTEMENT TALUS	66	16	50	24%
MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE	33	21	11	65%
TRAVAUX COMPLEMENTAIRES AUTOROUTES NEUVES	125	3	122	3%

Les investissements en mise à niveau de l'infrastructure affichent un montant de **67 millions de dh** Vs un budget de 290 millions de dirhams, soit un taux d'avancement de **23%**.

Ce taux d'avancement est expliqué par :

- Un taux d'avancement de 12% sur les assainissements complémentaires dû principalement au report des travaux d'assainissement de l'axe Fes-Msoun et Rabat -Meknès.
- Un taux d'avancement de 24% sur le confortement des talus principalement en raison :
  - Du report de la majorité du programme de traitement des instabilités de l'axe Rabat-Oujda
  - De la temporisation du traitement des instabilités Settât - Skhour Rhamna : en effet, l'expert a recommandé une solution plus légère intégrée dans le programme de grosse réparation (expliquant ainsi le coût de réparation de chaussée élevé sur cet axe). Cette solution vient remplacer une solution lourde budgétisée et pourra ainsi retarder le traitement radical pour quelques années.

De manière générale, les prévisions budgétaires des programmes d'assainissement et de traitement des instabilités sont établies sur la base des risques que présentent les zones programmées, toutefois, avant d'entamer les solutions de traitement, ADM lance une expertise pour statuer sur l'état actuel de l'infrastructure, ainsi, toutes les temporisations des traitements émanent des résultats de ces dites expertises.

Les travaux complémentaires sur Autoroutes neuves affichent un taux d'avancement de 3%, ce report est expliqué par :

- Les travaux complémentaires sur El Jadida –Safi, en effet, à deux reprises, les prestataires sont déclarés défaillant, les procédures de relance des appels d'offres et de résiliation des marchés sont à l'origine de ce retard.
- Le report des travaux de dédoublement de la RP 4025 à 2020.

#### ETUDES :

Les investissements en études affichent un atterrissage de 63 millions de dh Vs un budget de **118 millions de dh**, soit un taux d'avancement de **54%**.

METIER	Budget 2019	Réalisé 2019	Ecart	Taux de réalisation
Etudes	118	63	55	54%
Etudes à caractère général	43	34	8	80%
Etudes sur autoroutes en service	10	11	-1	114%
Etudes avant projet	66	18	48	27%

Ce taux est expliqué par :

- Un taux d'avancement de 80% sur les études à caractère général
- Un taux d'avancement de 114% des études sur autoroutes en service (études des affaires parcellaires non budgétisés)
- Un avancement de 27% des études avant-projet principalement expliqué par le report des études de la continentale et d'une partie des études de Guercif-Nador.

# FONCTIONNEMENT 2019

## SYNTHESE DES COMPTES DE L'ANNEE 2019 : RESULTAT NET POSITIF DE 101 MILLIONS DE DH

Le chiffre d'affaires d'ADM (C.A) à fin décembre 2019 a atteint **3.30 milliards de dh**, soit une évolution de **+5,6%** par rapport à l'année précédente, et **+2,4%** par rapport au budget, portée essentiellement par l'augmentation du trafic (+5,3% par rapport à 2018).

Les charges courantes d'exploitation sont en augmentation maîtrisée de 2% par rapport à 2018, et en dessous du budget 2019, suite à des optimisations et des actions différées aux exercices ultérieurs.

L'EBE d'ADM à fin décembre 2019 est de l'ordre **+2.14 milliards de dh**, en baisse de **-5,9%** Vs 2018, expliquée par le rythme accéléré des grosses réparations de cet exercice afin de rattraper les retards enregistrés pendant les années antérieures. En neutralisant l'impact des grosses réparations, l'EBE est en amélioration de **6,6%**. Par rapport au budget, l'EBE est en amélioration de **+8,7%**, expliqué principalement par l'augmentation du CA.

Le résultat d'exploitation de 2019 affiche une amélioration Vs 2018 de **+1,3%**, pour atteindre **+1.68 milliards de dh**, soit **+5,0%** Vs budget.

Quant au résultat financier, il reste maîtrisé à **-1.54 milliards de dh** Vs **-1.56 milliards de dh** pour l'année 2018, et Vs **-1.52 milliards de dh** au budget. A noter, qu'à l'instar des best-practices et des normes internationales, les gains latents ont été pris en compte pour le calcul des dotations financières (341 millions de dh) ; ainsi qu'une provision de 310 millions de dh pour la soulte de reprofilage obligatoire.

Pour la 3<sup>ème</sup> année successive, ADM présente un résultat net positif de l'ordre de **+101 millions de dh** en prenant en considération une provision pour risque exceptionnel de **50 millions de dirhams**. Excluant cet effet, le résultat net aurait été de **151,3 millions de dirhams** soit une amélioration de **45,6%** par rapport à 2018 et un taux de réalisation de **231%** par rapport au budget.

## COMPTE DE RESULTAT A FIN 2019

en millions de dh	Réal'18	Bud'19	Réal'19	Réal'19 vs Réel'18		Taux de réalisation Bud'19	
				Abs	%	Abs	%
Recettes de péage	2 944,8	3 051,2	3 089,1	144,3	4,9%	37,9	101,2%
Recettes hors péage	177,4	168,6	207,9	30,5	17,2%	39,4	123,4%
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>3 122,3</b>	<b>3 219,8</b>	<b>3 297,0</b>	<b>174,8</b>	<b>5,6%</b>	<b>77,2</b>	<b>102,4%</b>
Charges courantes d'exploitation	395,9	427,7	403,7	7,7	2,0%	-24,1	94,4%
Grosses réparations	222,2	579,0	523,3	301,1	135,5%	-55,7	90,4%
Charges de personnel	209,9	218,5	214,1	4,2	2,0%	-4,4	98,0%
Dont:							
Masse salariale	191,1	209,0	199,0	7,9	4,2%	-10,0	95,2%
Provision départ volontaire	10,0		5,0	-5,0	-50,0%	5,0	
Autres charges	16,6	23,2	13,4	-3,2	-19,4%	-9,9	57,5%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>844,6</b>	<b>1 248,5</b>	<b>1 154,4</b>	<b>309,8</b>	<b>36,7%</b>	<b>-94,1</b>	<b>92,5%</b>
<b>EBE</b>	<b>2 277,7</b>	<b>1 971,3</b>	<b>2 142,6</b>	<b>-135,1</b>	<b>-5,9%</b>	<b>171,3</b>	<b>108,7%</b>
% du CA	72,9%	61,2%	65,0%				
Dotations d'exploitation (nettes de reprises)	614,4	368,0	458,0	-156,4	-25,5%	90,0	124,4%
<b>Résultat d'exploitation (RE)</b>	<b>1 663,3</b>	<b>1 603,3</b>	<b>1 684,7</b>	<b>21,4</b>	<b>1,3%</b>	<b>81,3</b>	<b>105,1%</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>-1 563,9</b>	<b>-1 523,4</b>	<b>-1 543,6</b>	<b>20,3</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-20,2</b>	<b>101,3%</b>
Résultat Courant (RC)	99,4	80,0	141,1	41,7	42,0%	61,1	176,5%
Résultat Non-Courant	20,7	1,5	-23,0	-43,6	-210,9%	-24,5	-1530,1%
Résultat Avant Impôts	120,1	81,5	118,1	-1,9	-1,6%	36,7	145,0%
<b>Résultat Net (RN)</b>	<b>104,0</b>	<b>65,4</b>	<b>101,3</b>	<b>-2,6</b>	<b>-2,5%</b>	<b>35,9</b>	<b>154,9%</b>
% du CA	3,3%	2,0%	3,1%				

A la fin de l'exercice 2019, l'**excédent brut d'exploitation (EBE)** a atteint environ **2.142,6 millions de dh** contre un EBE prévu au budget de **1.971,3 millions de dh**, soit une augmentation de **+8,7%**.

L'EBE est en baisse de **-5,9 %** par rapport à l'exercice 2018 expliquée par l'accélération du rythme des grosses réparations en 2019 afin de rattraper les retards de l'année précédente. En excluant cet effet, l'EBE est en amélioration de **+6,6%**.

Pour une meilleure lecture du résultat, l'impact litige Conduril de **55 millions de dh** n'est pas pris en considération dans le calcul de l'EBE, n'ayant pas d'impact sur le résultat net étant déjà provisionné – néanmoins, il figurera dans les états de synthèses comptables.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2019, ADM a réalisé un chiffre d'affaires de **3.297,0 millions** de dh hors taxes, en hausse de **+2,4%** par rapport aux prévisions du budget 2019 et en hausse de **+5,6%** par rapport au chiffre d'affaire de l'exercice 2018.

en millions de dh	Réel'18	Bud'19	Réel'19	Réel'19 vs Réel'18		Taux de réalisation Bud'19	
				Abs	%	Abs	%
				<b>Recettes de péage</b>	<b>2.944,8</b>	<b>3.051,2</b>	<b>3.089,1</b>
<b>Recettes hors péage</b>	<b>177,4</b>	<b>168,6</b>	<b>207,9</b>	<b>30,5</b>	<b>17,2%</b>	<b>39,4</b>	<b>123,4%</b>
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>3.122,3</b>	<b>3.219,8</b>	<b>3.297,0</b>	<b>174,8</b>	<b>5,6%</b>	<b>77,2</b>	<b>102,4%</b>

Les recettes de péage sont ainsi de **3.089,1 millions de dh**, en hausse de **+4,9%** par rapport aux recettes de 2018 (soit **+144 millions de dh**). Cette hausse est expliquée exclusivement par la croissance du trafic (+5,3%) par rapport à 2018.

Les recettes hors péage qui ont atteint **270,9 millions de dh**, sont en augmentation de +17,2% par rapport à 2018 expliqué principalement par :

- Impact des facturations de l'exploitation de la fibre optique sur le réseau autoroutier par Finetis (Impact nul sur le résultat net) (+22 mdh)
- Impact des facturations des passages de convoi SIEMENS sur les ouvrages d'art d'ADM (+12,5 mdh)

Cette augmentation est diminuée par une baisse en vente support et télépéage due à l'impact de la promotion des Pass Jawaz à 10 dh au lieu de 100 dh TTC (-26 mdh).

Il est à noter les bonnes performances enregistrées par rapport au budget (123,4%), de la facturation des locations de stands (174%), redevance d'occupation temporaire (202%) et le convoi SIEMENS, qui ont limité l'impact de la promotion Pass Jawaz non budgétisée.

en millions de dh	Réel'18	Bud'19	Réel'19	Réel'19 vs Réel'18		Taux de réalisation Bud'19	
				Abs	%	Abs	%
				<b>Produits de services en sous concession</b>	<b>109,4</b>	<b>103,6</b>	<b>107,6</b>
<b>Redevance d'occupation temporaire</b>	<b>27,1</b>	<b>25,8</b>	<b>52,0</b>	<b>24,9</b>	<b>91,8%</b>	<b>26,2</b>	<b>201,7%</b>
<b>ADM Projet</b>	<b>5,5</b>	<b>4,1</b>	<b>5,9</b>	<b>0,4</b>	<b>7,7%</b>	<b>1,8</b>	<b>143,4%</b>
<b>Facturation location stands</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>	<b>4,9</b>	<b>1,5</b>	<b>44,2%</b>	<b>2,1</b>	<b>174,1%</b>
<b>Vente support cartes réseau et télépéage</b>	<b>19,2</b>	<b>20,8</b>	<b>9,5</b>	<b>-9,7</b>	<b>-50,4%</b>	<b>-11,3</b>	<b>45,7%</b>
<b>Autres recette hors péage</b>	<b>12,9</b>	<b>11,5</b>	<b>28,1</b>	<b>15,2</b>	<b>117,8%</b>	<b>16,6</b>	<b>244,4%</b>
<b>Recettes hors péage</b>	<b>177,4</b>	<b>168,6</b>	<b>207,9</b>	<b>30,5</b>	<b>17,2%</b>	<b>39,4</b>	<b>123,4%</b>

## CHARGES COURANTES D'EXPLOITATION

Les charges courantes d'exploitation de 2019 ont enregistré une progression de 2,0% Vs 2018, pour atteindre **403,7 millions de dh**, et contre un budget initial de **427,7 millions de dh** (taux de réalisation 94,4%). Ce résultat est dû à une augmentation des autres charges externes (+19,5%) compensée par une baisse de l'entretien courant (-13,3%) due essentiellement au report de quelques actions pour l'année 2020.

Les réalisations prévues à fin 2019 des différentes composantes du budget de fonctionnement d'ADM se présentent comme suit :

en millions de dh	Réal'18	Bud'19	Réal'19	Réal'19 vs Réel'18		Taux de réalisation Bud'19	
				Abs	%	Abs	%
<b>Achats consommés de matières, fournitures &amp; services</b>	<b>224,0</b>	<b>234,1</b>	<b>235,1</b>	<b>11,1</b>	<b>5,0%</b>	<b>1,0</b>	<b>100,4%</b>
<b>Autres charges externes</b>	<b>59,4</b>	<b>76,5</b>	<b>71,0</b>	<b>11,6</b>	<b>19,5%</b>	<b>-5,5</b>	<b>92,8%</b>
<b>Entretien courant</b>	<b>112,4</b>	<b>117,1</b>	<b>97,5</b>	<b>-14,9</b>	<b>-13,3%</b>	<b>-19,6</b>	<b>83,3%</b>
<b>Charges courantes d'exploitation</b>	<b>395,9</b>	<b>427,7</b>	<b>403,7</b>	<b>7,7</b>	<b>2,0%</b>	<b>-24,1</b>	<b>94,4%</b>

L'analyse détaillée des rubriques du budget des charges courantes d'exploitation se présente comme suit :

### Achats de fournitures et de services

Les différentes composantes de cette rubrique se présentent comme suit :

en millions de dh	Réal'18	Bud'19	Réal'19	Réal'19 vs Réel'18		Taux de réalisation Bud'19	
				Abs	%	Abs	%
<b>Achats de matières et fournitures consommables</b>	<b>26,4</b>	<b>27,0</b>	<b>29,8</b>	<b>3,4</b>	<b>12,9%</b>	<b>2,7</b>	<b>110,2%</b>
<b>Prestations de service</b>	<b>158,0</b>	<b>164,9</b>	<b>165,3</b>	<b>7,3</b>	<b>4,6%</b>	<b>0,3</b>	<b>100,2%</b>
<i>Péage &amp; Assistance</i>	<i>142,6</i>	<i>150,0</i>	<i>151,3</i>	<i>8,8</i>	<i>6,1%</i>	<i>1,3</i>	<i>100,9%</i>
<i>Nettoyages des locaux</i>	<i>6,8</i>	<i>6,2</i>	<i>6,2</i>	<i>-0,6</i>	<i>-8,3%</i>	<i>0,1</i>	<i>101,1%</i>
<i>Gardiennage des locaux</i>	<i>8,6</i>	<i>8,8</i>	<i>7,7</i>	<i>-0,9</i>	<i>-10,7%</i>	<i>-1,1</i>	<i>87,8%</i>
<b>Autres prestations</b>	<b>39,7</b>	<b>42,2</b>	<b>40,1</b>	<b>0,4</b>	<b>1,0%</b>	<b>-2,1</b>	<b>95,1%</b>
<i>Dont:</i>							
<i>Eau</i>	<i>1,9</i>	<i>2,1</i>	<i>2,1</i>	<i>0,3</i>	<i>13,5%</i>	<i>0,1</i>	<i>103,6%</i>
<i>Electricité</i>	<i>14,5</i>	<i>15,1</i>	<i>14,5</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,6</i>	<i>96,3%</i>
<i>Carburant</i>	<i>5,2</i>	<i>5,0</i>	<i>4,1</i>	<i>-1,1</i>	<i>-21,4%</i>	<i>-1,0</i>	<i>80,9%</i>
<i>Taza- Hoceima</i>	<i>8,2</i>	<i>9,1</i>	<i>9,3</i>	<i>1,1</i>	<i>13,6%</i>	<i>0,1</i>	<i>101,5%</i>
<b>Achats consommés de matières, fournitures &amp; services</b>	<b>224,0</b>	<b>234,1</b>	<b>235,1</b>	<b>11,1</b>	<b>5,0%</b>	<b>1,0</b>	<b>100,4%</b>

Les achats consommés de fournitures et de service ont enregistré une évolution de **+5,0%** par rapport aux réalisations 2018.

Les variations vs 2018 s'expliquent principalement par :

- L'impact de l'augmentation des acquisitions Pass Jawaz vendus suite à la campagne de promotion du télépéage;
- L'impact du pacte social sur les prestations de péage & assistance;
- Ces deux augmentations ont été atténuées par une baisse de la consommation du carburant et le renouvellement à la baisse du marché de gardiennage & nettoyage.

Ces charges restent en ligne avec le budget. Le renouvellement à la baisse du marché de gardiennage & nettoyage et l'effet de rationalisation, ont atténué quelques dépassements budgétaires :

- Achat de fournitures : Dépassement de budget dû principalement à l'achat important de Pass Jawaz suite à la campagne estivale (Vente de plus de 400.000 contre une prévision de vente au budget de 250.000 Pass Jawaz);
- Péage et assistance : Dépassement du budget de 1.3 millions de dh dû à l'effet du pacte social et de la revalorisation du SMIG.

### Autres charges externes

Le détail des réalisations et prévisions des différents éléments de cette rubrique se présentent comme suit :

en millions de dh	Réal'18	Bud'19	Réal'19	Réal'19 vs Réel'18		Taux de réalisation Bud'19	
				Abs	%	Abs	%
<b>Locations et charges locatives</b>	<b>7,3</b>	<b>10,3</b>	<b>9,1</b>	<b>1,8</b>	<b>24,4%</b>	<b>-1,2</b>	<b>88,4%</b>
<b>Transport du personnel</b>	<b>3,5</b>	<b>3,6</b>	<b>3,2</b>	<b>-0,3</b>	<b>-9,3%</b>	<b>-0,4</b>	<b>88,1%</b>
<b>Voyages / Missions / Réception</b>	<b>7,2</b>	<b>6,9</b>	<b>4,8</b>	<b>-2,4</b>	<b>-32,9%</b>	<b>-2,0</b>	<b>70,5%</b>
<b>Frais postaux et télécommunications</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>	<b>2,9</b>	<b>-0,5</b>	<b>-14,8%</b>	<b>-0,3</b>	<b>90,2%</b>
<b>Rémunération d'intermédiaires</b>	<b>15,2</b>	<b>18,5</b>	<b>18,8</b>	<b>3,6</b>	<b>23,5%</b>	<b>0,3</b>	<b>101,4%</b>
<i>Commissions et courtages</i>	2,2	4,0	3,0	0,9	39,1%	-0,9	76,7%
<i>Frais d'actes et de contentieux</i>	6,5	6,6	6,5	0,0	-0,1%	0,0	99,4%
<i>Honoraires</i>	6,5	8,0	9,2	2,7	41,9%	1,2	115,3%
<i>Dont dossiers liés aux violations</i>			2,2	2,2		2,2	
<b>Publicité, publications et relations publiques, sécurité &amp; prévention</b>	<b>12,8</b>	<b>23,1</b>	<b>18,4</b>	<b>5,6</b>	<b>43,8%</b>	<b>-4,7</b>	<b>79,5%</b>
<b>Passage exonéré (services &amp; autorités)</b>	<b>6,4</b>	<b>6,1</b>	<b>10,0</b>	<b>3,6</b>	<b>57,0%</b>	<b>3,9</b>	<b>163,5%</b>
<b>Formation du personnel</b>	<b>0,7</b>	<b>2,0</b>	<b>1,5</b>	<b>0,8</b>	<b>104,9%</b>	<b>-0,5</b>	<b>75,0%</b>
<b>Autres</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>	<b>2,4</b>	<b>-0,5</b>	<b>-18,7%</b>	<b>-0,4</b>	<b>84,8%</b>
<b>Autres charges externes</b>	<b>59,4</b>	<b>76,5</b>	<b>71,0</b>	<b>11,6</b>	<b>19,5%</b>	<b>-5,5</b>	<b>92,8%</b>

Les autres charges externes enregistrent un taux de réalisation de **92,8%** par rapport au budget 2019.

Elles enregistrent une évolution de **19,5%** par rapport à l'exercice 2018 lié principalement à deux points majeurs :

- L'organisation des événements liés au 30<sup>e</sup> anniversaire d'ADM (5 millions de dh);
- Les frais juridiques liés à la gestion par ADM aux dossiers de violation de péage (2,2 millions de dh). Ces frais sont neutralisés par un produit en résultat non courant.

En ce qui concerne le taux de réalisation 2019 de **92,8%**, les variations s'expliquent principalement par :

- Un décalage de certaines actions de communication à 2020 (-1 mdh) ;
- Décalage d'environ 6 mois de la mise en place de la LLD Imprimantes/Photocopieuses au niveau des directions régionales (-1,1 mdh)

### Entretien courant

Les réalisations liées à l'entretien courant se présentent comme suit et sera présenté en détail par la suite :

en millions de dh	Réel'18	Bud'19	Réel'19	Réel'19 vs Réel'18		Taux de réalisation Bud'19	
				Abs	%	Abs	%
<b>Entretien courant de l'infrastructure</b>	<b>97,4</b>	<b>93,4</b>	<b>81,9</b>	<b>-15,5</b>	<b>-15,9%</b>	<b>-11,5</b>	<b>87,7%</b>
<b>Entretien courant des installations et des équipements</b>	<b>15,0</b>	<b>23,7</b>	<b>15,6</b>	<b>0,6</b>	<b>3,7%</b>	<b>-8,1</b>	<b>65,8%</b>
<b>Entretien courant</b>	<b>112,4</b>	<b>117,1</b>	<b>97,5</b>	<b>-14,9</b>	<b>-13,3%</b>	<b>-19,6</b>	<b>83,3%</b>

L'entretien courant 2019 enregistre une baisse de **15 millions de dirhams (-13.3%)** par rapport à 2018 expliquée principalement par l'entretien léger exceptionnel des tronçons de Casablanca-Berrechid en 2018 résultant du décalage des projets de triplements.

Le taux de réalisation de **83,3%** vs budget est dû principalement au décalage de certaines actions liées aux des installations de péage et des installations électriques à 2020 et de l'optimisation de l'entretien courant de la chaussée.

## Grosses réparations :

Les réalisations liées aux grosses réparations se présentent comme suit :

en millions de dh	Réel'18	Bud'19	Réel'19	Réel'19 vs Réel'18		Taux de réalisation Bud'19	
				Abs	%	Abs	%
<b>Entretien périodique de la chaussée</b>	<b>212,3</b>	<b>563,3</b>	<b>506,9</b>	<b>294,5</b>	<b>138,7%</b>	<b>-56,4</b>	<b>90,0%</b>
<b>Auscultation de la chaussée</b>	<b>2,6</b>	<b>1,8</b>	<b>2,5</b>	<b>-0,2</b>	<b>-5,9%</b>	<b>0,7</b>	<b>139,9%</b>
<b>Autres</b>	<b>7,2</b>	<b>14,0</b>	<b>13,9</b>	<b>6,7</b>	<b>92,9%</b>	<b>0,0</b>	<b>99,7%</b>
<b>Grosses réparations</b>	<b>222,2</b>	<b>579,0</b>	<b>523,3</b>	<b>301,1</b>	<b>135,5%</b>	<b>-55,7</b>	<b>90,4%</b>

Un taux de réalisation de 90,4% expliqué principalement par le décalage de l'auscultation et l'entretien des ouvrages d'art à 2020.

A noter le rythme soutenu de l'entretien périodique de la chaussée, avec un linéaire réalisé de 141 km par rapport à 45 km en 2018, et 177 km au budget.

## Charges de personnel

La masse salariale est en hausse par rapport à 2018, conséquence de la vague de promotions et avancements interne, mais en deçà de l'enveloppe budgétaire suite à la réalisation de 8 recrutements Vs 31 prévus.

en millions de dh	Réel'18	Bud'19	Réel'19	Réel'19 vs Réel'18		Taux de réalisation Bud'19	
				Abs	%	Abs	%
<b>Masse salariale</b>	<b>191,1</b>	<b>209,0</b>	<b>199,0</b>	<b>7,9</b>	<b>4,2%</b>	<b>-10,0</b>	<b>95,2%</b>
<b>Provision départ volontaire</b>	<b>10,0</b>	<b>0,0</b>	<b>5,0</b>	<b>-5,0</b>	<b>-50,0%</b>	<b>5,0</b>	
<b>Congés</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>1,9</b>	<b>1,1</b>	<b>140,0%</b>	<b>0,8</b>	<b>175,0%</b>
<b>Assurances</b>	<b>3,3</b>	<b>3,4</b>	<b>3,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>-2,0%</b>	<b>-0,1</b>	<b>96,0%</b>
<b>FOS</b>	<b>4,7</b>	<b>5,0</b>	<b>4,9</b>	<b>0,2</b>	<b>3,9%</b>	<b>-0,1</b>	<b>98,2%</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>209,9</b>	<b>218,5</b>	<b>214,1</b>	<b>4,2</b>	<b>2,0%</b>	<b>-4,4</b>	<b>98,0%</b>

## DOTATIONS D'EXPLOITATION

en millions de dh	Réel'18	Bud'19	Réel'19	Réel'19 vs Réel'18		Taux de réalisation Bud'19	
				Abs	%	Abs	%
				<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>337,8</b>	<b>372,0</b>	<b>390,6</b>
<b>Dotations RC &amp; Clients</b>	<b>21,1</b>	<b>25,0</b>	<b>40,3</b>	<b>19,3</b>	<b>91,5%</b>	<b>15,3</b>	<b>161,2%</b>
<b>Dotations PGR</b>	<b>553,0</b>	<b>536,0</b>	<b>536,4</b>	<b>-16,7</b>	<b>-3,0%</b>	<b>0,4</b>	<b>100,1%</b>
<b>Reprises PGR</b>	<b>-292,6</b>	<b>-565,0</b>	<b>-508,6</b>	<b>-216,0</b>	<b>73,8%</b>	<b>56,4</b>	<b>90,0%</b>
<b>Transfert de charge d'exploitation</b>	<b>-4,9</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,7</b>	<b>4,2</b>	<b>-86,2%</b>	<b>-0,7</b>	
<b>Dotations d'exploitation (nettes de reprises)</b>	<b>614,4</b>	<b>368,0</b>	<b>458,0</b>	<b>-156,4</b>	<b>-25,5%</b>	<b>90,0</b>	<b>124,4%</b>

Les principales variations s'expliquent comme suit :

- Dotations aux amortissements: Impact de 28,5 millions de dirhams en provisions de l'écart d'inventaire des immobilisations en cours d'analyse ;
- Dotation RC & client impactées par la facturation Finetis en litige
- La reprise PGR reflète les réalisations des grosses réparations

## RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au titre de l'exercice 2019 est de -1.543,6 millions de dh contre -1.563,9 millions de dh a fin 2018.

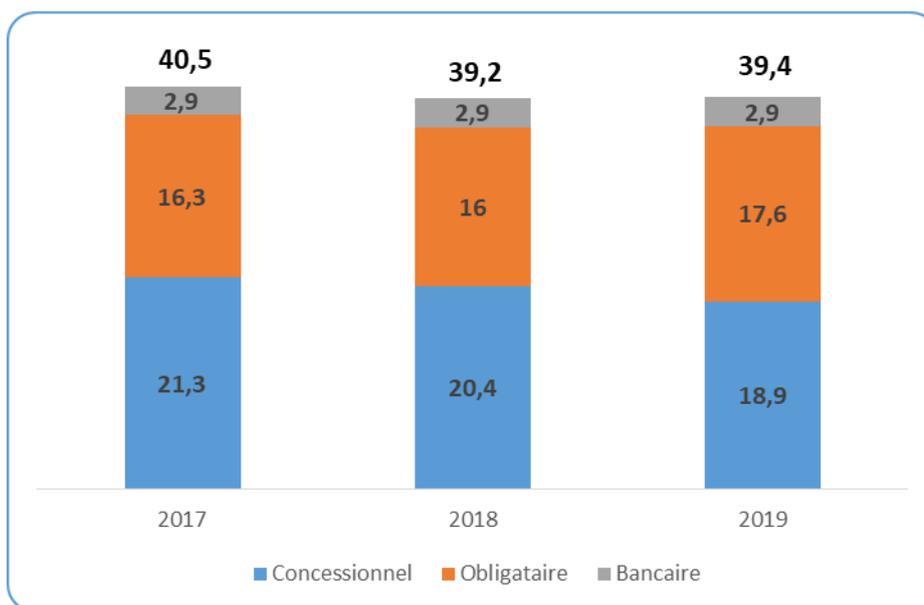
A l'instar des best-practices et des normes internationales, pour une image fidèle du résultat financier, ADM a intégré les gains latents dans le calcul de provision pour risque de change, impactant le résultat financier de 2019 de 341 millions de dh.

Ce produit exceptionnel est partiellement amorti par une provision de 310 millions de dh pour la soulte de reprofilage de la dette obligataire, pour atteindre un cumule de 869 millions de dh.

en millions de dh	Réel'18	Bud'19	Réel'19	Réel'19 vs Réel'18		Taux de réalisation Bud'19	
				Abs	%	Abs	%
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-1.545,5</b>	<b>-1.494,9</b>	<b>-1.581,4</b>	<b>-35,8</b>	<b>2,3%</b>	<b>-86,4</b>	<b>105,8%</b>
<b>Coût du risque de change</b>	<b>-36,6</b>	<b>-38,6</b>	<b>326,6</b>	<b>363,2</b>	<b>-992,2%</b>	<b>365,2</b>	<b>-845,2%</b>
<i>Gains de change</i>	10,4	6,2	18,4	7,9	76,1%	12,2	296,4%
<i>Pertes de change</i>	40,5	44,8	53,3	12,8	31,7%	8,4	118,8%
<i>Reprises financières</i>	487,2	444,1	515,5	28,3	5,8%	71,3	116,1%
<i>Dotations financières</i>	493,8	444,1	154,0	-339,8	-68,8%	-290,1	34,7%
<b>Provision Soulte financière nette</b>			<b>310,0</b>	<b>310,0</b>		<b>310,0</b>	
<b>Intérêts et autres produits financiers</b>	<b>18,3</b>	<b>10,2</b>	<b>21,2</b>	<b>3,0</b>	<b>16,2%</b>	<b>11,0</b>	<b>208,1%</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>-1.563,9</b>	<b>-1.523,4</b>	<b>-1.543,6</b>	<b>20,3</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-20,2</b>	<b>101,3%</b>

## ZOOM SUR LA DETTE

L'encours de la dette à fin 2019 est de l'ordre de 39.4 milliards de dh contre 39.2 milliards de dh à fin 2018. Cette hausse est expliquée par la prise en compte d'une nouvelle levée obligataire, réalisée en avril 2019 de 2 milliards de dh.



## FLUX DE TRESORERIE 2019

La trésorerie d'ADM reste déficitaire sur la période 2019,2020 avec un déficit qui se creuse davantage en 2020 avec le démarrage des nouveaux investissements.

ADM fait face à ce déficit en réalisant des levées obligataires sur le marché local de l'ordre de 2 Milliards par an. Aussi, ADM a mis en place un large programme de restructuration de sa dette pour faire baisser au maximum ce déficit ainsi que le recours à de nouvelles dettes sur la période 2019-2032.

Prévisions de Trésorerie			
Rubriques	TOTAL 2018 Réalisé	TOTAL 2019 Réalisé	TOTAL 2019 BUDGET
<b>Trésorerie initiale</b>	<b>1 116</b>	<b>507</b>	<b>530</b>
<b>Encaissements</b>	<b>4 091</b>	<b>6 039</b>	<b>7 063</b>
Chiffres d'Affaires HT	3 184	3 347	3 219
Financements	257	2 000	3 200
Tirages Prêts concessionnels FADES	-	-	-
Tirages Prêts concessionnels BEI	257	-	-
Emissions Emprunts Obligataires	-	2 000	3 200
Autres Produits (Violations, produits placements)	13	23	19
TVA	637	669	644
<b>Décaissements</b>	<b>4 700</b>	<b>5 287</b>	<b>6 986</b>
Échéances Dettes (Principal + Intérêts)	3 108	3 246	3 126
Remboursement de capital (EO&EC&EB)	1 515	1 716	1 678
Intérêts sur Emprunts (EO&EC&EB)	1 593	1 530	1 448
Coût de reprofilage obligataire	-	-	328
Coût de reprofilage concessionnel	-	22	
Dépenses d'investissement	418	532	1 805
Dépenses de Fonctionnement	909	1 151	1 361
TVA	265	337	365
<b>Trésorerie finale</b>	<b>507</b>	<b>1 259</b>	<b>607</b>

## BILAN ACTIF

### ACTIF IMMOBILISE

#### Immobilisations corporelles en concession

**Constructions :** Dans la rubrique « Immobilisations corporelles en concession », le poste « Construction » représente environ 90 %. Sa décomposition est donnée dans le tableau suivant en millions de dhs :

Tronçon Autoroutier	Investissement cumulé à fin 2018	Investissement 2019	Investissement cumulé à fin 2019
Casablanca-Rabat	1 924	49	1 973
Rabat-Larache	6 955	21	6 976
Larache-Sidi El Yamani	1 534		1 534
Sidi El Yamani-Tanger	2 802	72	2 874
Rabat-Fès	6 754	15	6 769
Contournement Casablanca	1 154	1	1 155
Casablanca-Settat	2 152	33	2 185
Contournement- Settat	543		543
Casablanca-El Jadida	2 741	27	2 768
Settat-Marrakech	4 763	14	4 777
Tétouan- Fnideq	1 664	13	1 677
Tanger- Port Tanger Med	5 205	31	5 236
Marrakech-Agadir	9 934	18	9 952
Fès – Oujda	13 850	19	13 869
Tit Mellil- Berrechid	26	4	30
Elargissement à 3 voies Casa-Rabat	1 927		1 927

Contournement de Rabat	3 008	36	3 044
Berrechid- Beni Mellal	5 517	2	5 519
<b>Total</b>	<b>76 127</b>	<b>383</b>	<b>76 510</b>

### Ecarts de conversion-Actif :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 un solde de 495 millions de dh contre 493 millions de dh enregistrés fin 2018, cette évolution trouve son origine essentiellement dans la dépréciation du dirham face aux devises suivantes : dinar koweïtien, Dollar US et le Yen japonais.

Le détail de l'évolution de la perte de change latente par devises et par bailleurs de fonds se présente comme suit :

### Evolution des écarts de conversion actif par bailleurs de fonds en Mdh

Bailleurs	Déc-2018	Déc-2019	Var	%
BID	34	27	- 7	-20%
EXIM BANK	122	116	- 5	-4%
FAD	8	6	- 2	-26%
FADES	148	149	2	1%
FKDEA	105	99	- 5	-5%
JICA	77	96	19	25%
<b>Total</b>	<b>493</b>	<b>495</b>	<b>2</b>	<b>0%</b>

### ACTIF CIRCULANT HORS TRESORERIE

Cette masse du bilan totalise un montant de 5 361 millions de dirhams dont les principaux composants sont :

En millions de dh	Déc-2018	Déc-2019	Var	%
-------------------	----------	----------	-----	---

Stocks	33	35	2	5%
Clients et comptes rattachés	199	185	-15	-7%
Etat débiteurs	4 339	3 958	-380	-9%
Titres et valeurs de placements	454	1 174	721	159%
Autres	5	9	4	87%
<b>TOTAL</b>	<b>5 030</b>	<b>5 361</b>	<b>332</b>	<b>7%</b>

### Stocks :

Cette rubrique présente au 31/12/2019 un solde brut de 38 Millions de dirhams correspondant aux valeurs des fournitures stockables, détenues par diverses entités et non encore consommées (dont une valeur de 3 Millions concernant un stock de fournitures à reformer qui a été provisionnée).

### Créance de l'actif circulant

#### Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 un montant brut de 412 Millions de dirhams contre 384 Millions en 2018. Les comptes Clients nette de provisions fin 2019 enregistre le solde de 185 Millions de dirhams, soit une variation de -15% par rapport à 2018 ;

La décomposition de la rubrique en 2019 est donnée dans le tableau suivant en kdhs :

	Dec-2018	Dec-2019		
	MONTANT NET	MONTANT BRUT	PROVISIONS	MONTANT NET
<b>CLIENTS : Dont</b>	<b>151 033</b>	<b>121 808</b>		<b>121 808</b>
AFRIQUIA	51 259	34 854	-	34 854
TOTAL	40 445	27 817	-	27 817
SNTL	16 734	5 056	-	5 056
ZIZ	1 411	1 147	-	1 147
WINXO	3 934	4 152	-	4 152
VIVO	6 345	10 202	-	10 202
LIBYA OIL	6	1 202		1 202

ADM PROJET	11 551	77	-	77
METL	6 005	2 605	-	2 605
FC COMMUNICATION	2 549	283	-	283
SONASID	1 348	268	-	268
PETROM	888	639	-	639
4 BUREAU FAR	0	2 325		2 325
DGSN	0	2 300		2 300
AUTRES CLIENTS	8 558	28 881	-	28 881
<b>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</b>	<b>2 957</b>	<b>8 976</b>		<b>8 976</b>
ADM PROJET	670	6 570	-	
METL	1 995	2 174	-	
MenaClick	198		-	
PDVLOT	95	232	-	
AUTRES CLIENTS				
<b>CLIENTS DOUTEUX</b>	<b>45 264</b>	<b>280 983</b>	<b>227 161</b>	<b>53 823</b>
FINETIS	31 156	240 558	200 844	39 714
JINA	1 987	11 920	9 933	1 987
RELAJ VERT	2 201	13 208	11 007	2 201
ONEE	641	3 844	3 203	641
ONCF	8 945	8 945	0	8 945
AUTRES CLIENTS DOUTEUX	335	2 509	2 174	335
<b>TOTAL</b>	<b>199 255</b>	<b>411 767</b>	<b>227 161</b>	<b>184 607</b>

### État débiteur

Ce poste dont le solde s'élève à 3.958 millions de dirhams se compose essentiellement du Crédit TVA qui s'élève à 3.868 millions de dirhams.

Il y a lieu de signaler que grâce à la politique de défiscalisation des investissements, par le biais de l'établissement des conventions d'investissements avec l'Etat, ADM a pu diminuer de 393 millions de dirhams (soit 9%) son crédit de TVA ;

### Comptes d'associés

Ce compte est soldé fin 2019.

### **Comptes de régularisation actif**

Le compte est débiteur d'un montant de 2 millions de dirhams relatif principalement à une caution sur importation au niveau de la douane.

### **Titres et valeurs de placement**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2019 un montant de 1.174 millions de dirhams, correspondant en totalité aux placements des excédents de la trésorerie d'ADM en OPCVM.

### **Écart de conversion actif (éléments-circulants)**

Cette rubrique fait apparaître un solde de 0.4 millions de dirhams correspondant à l'augmentation des dettes du passif circulant libellées en devises.

## **TRESORERIE-ACTIF**

### **- Banques**

Ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 98 millions de dirhams.

### **- Caisses**

Ce poste s'élève au 31 décembre 2019 à 66 millions de dirhams, il s'agit principalement des caisses de péage des différents centres d'exploitation relatifs aux recettes de fin de l'exercice non encore collectées par la banque à la date de 31 décembre pour un montant de 46 millions de dirhams et des caisses de fonds de roulement péage pour une valeur de 19 millions de dirhams.

## BILAN PASSIF

### FINANCEMENT PERMANENT

#### CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique affiche au 31 décembre 2019 un solde de à 26.976 millions de dirhams détaillée comme suit :

- Capital social : Ce compte enregistre un montant de 15.716 millions de dirhams.
- Ecart de réévaluation : faisant ressortir un montant de 22.555 millions de dirhams.
- Report à nouveau : Ce compte enregistre un montant de - 11.396 millions de dirhams.
- Résultat à fin décembre 2019 : Un bénéfice de 101 millions de dirhams.

#### DETTES DE FINANCEMENTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 un solde de 39.482 millions de dirhams. Elle est composée essentiellement des éléments suivants :

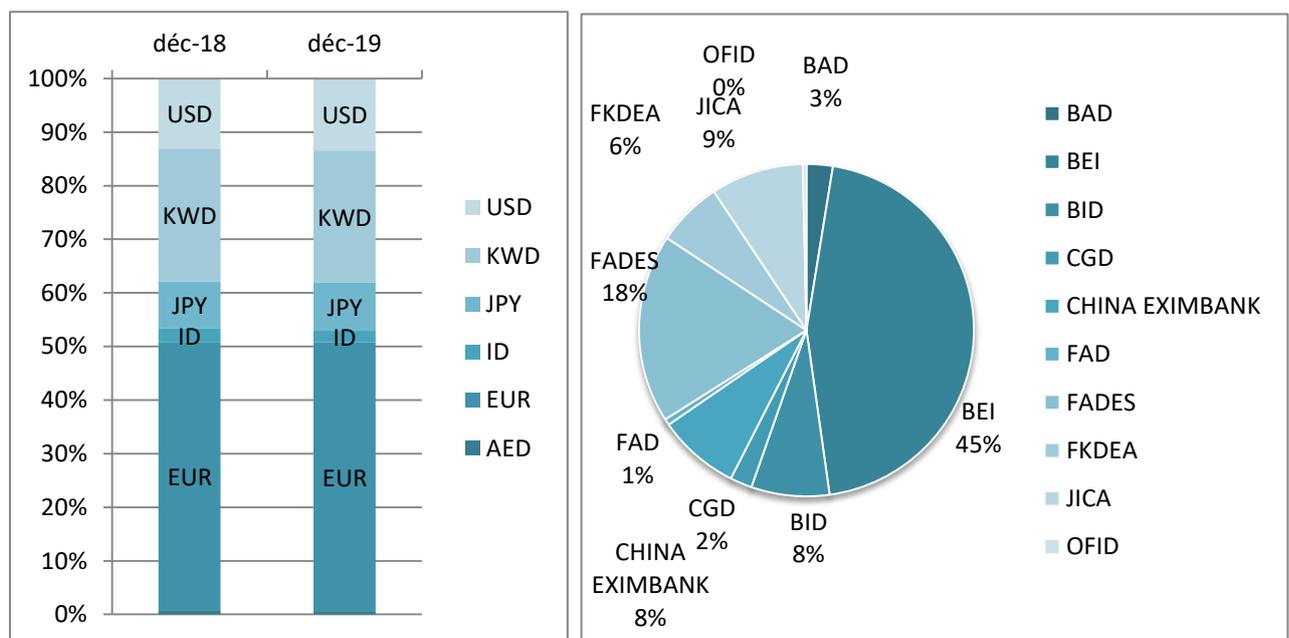
En millions de dh	Déc-2018	Déc-2019	Var	%
Emprunts en Devises	20 350	18 934	- 1 416	-7%
Emprunts Obligataires	16 041	17 627	1 586	10%
Emprunts en Dirhams	2 900	2 900	-	0%
Dépôt et Cautionnement	21	21	-	0%
<b>TOTAL</b>	<b>39 312</b>	<b>39 482</b>	<b>170</b>	<b>0%</b>

1. Emprunts contractés auprès des bailleurs de fonds internationaux pour un montant de 18 934 millions de dirhams ; le détail comparé au 31 décembre 2018 s'est établi comme suit :

BAILLEURS DE FONDS	Encours au 31/12/2018 en Millions de dh	Mouvements courant 2019 en Millions de dh		Encours au 31/12/2019 en Millions de dh
		Tirages	Remboursements	

BAD	559	71	481
BEI	9 013	321	8 568
BID	1 664	215	1 429
CGD	410	-	402
<i>CHINA EXIMBANK</i>	1 619	115	1 498
FAD	159	37	114
FADES	3 706	232	3 479
FKDEA	1 344	139	1 199
JICA	1 797	124	1 698
OFID	80	13	66
<b>Total général</b>	<b>20 350</b>	<b>1 268</b>	<b>18 934</b>

Les deux graphiques suivants présentent la ventilation de l'encours de la dette en devises à fin 2019 selon les devises et selon les bailleurs de fonds.



Emprunts obligataires dont l'encours s'élève à 16 041 millions de dirhams, relatifs à 18 emprunts émis

depuis 2005 :

Catégorie	Encours au 31/12/2018 en Millions de dh	Mouvements courant 2019 en Millions de dh		Encours au 31/12/2019
		Tirages	Remboursements	en Millions de dh

Emprunts Obligataires	16 041	2 000	414	17 627
<b>Total général</b>	<b>16 041</b>	<b>2 000</b>	<b>414</b>	<b>17 627</b>

2. Emprunt auprès de banques Marocaines pour un montant de 2 900 millions de dirhams utilisé pour rembourser une partie de la dette en KWD.
3. Dépôts et cautionnement au titre des cartes d'abonnement réseau pour un montant de 21 Mdh.

## PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES

Cette rubrique fait ressortir un solde de 5 274 millions de dirhams. Il s'agit principalement de :

En millions de dh	Déc-2018	Déc-2019	%
Provisions pour Risque de Change	493	154	-69%
Provisions pour Litiges (Responsabilité Civile)	16	19	19%
Provisions pour Gros Litiges (Entreprises)	111	50	-55%
Provision reprofilage de la dette	580	869	50%
Provisions pour Grosses Réparations	4 127	4 155	1%
Provision exceptionnelle pour risques		50	
Provision exceptionnelle (Projet FA)		28	
<b>TOTAL</b>	<b>5 327</b>	<b>5 324</b>	<b>-0,06%</b>

- La provision pour risque de change constituée suite au risque de change constaté par les cours de devise au 31 décembre 2019 pour un montant de 154 millions de dirhams : il est à noter qu'ADM, tels que préconisés par le CGNC, a procédé à un changement de méthode en 2019 afin de mieux refléter une image fidèle de ces comptes, en effet le montant de la dotation aux provisions pour risques de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents ;
- La provision pour grosses réparations pour un montant de 4.155 millions de dirhams ; dont une dotation de 536 millions de dirhams au titre de 2019;
- La provision pour litige pour un montant de 69 millions de dirhams ; dont 50 millions de dirhams au titre des litiges avec les sociétés de travaux et 19 au titre des litiges responsabilité civile ;

- La provision de coût de reprofilage de la dette pour 869 millions de dirhams dont une dotation au titre de 2019 d'un montant de 310, afin de couvrir le programme de repprofilage approuvé par l'AGO pour 7 milliards de dirhams;
- La provision pour risque relative à l'écart d'inventaire des immobilisations au 31 décembre 2019 pour un montant de 28 millions de dirhams.
- La provision exceptionnelle pour risque pour 50 millions de dirhams.

### ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF

Il s'agit de la diminution latente constaté au 31/12/2019, des emprunts consentis par les bailleurs de fonds suite à la baisse des cours de change par rapport au dirham fin décembre 2019. Le montant de ce profit de change latent est de 341 millions de dirhams.

La décomposition ainsi que la variation des gains de change latents par devise se présente ainsi :

En millions de dh	Déc-2018	Déc-2019	%
AED		5	
EUR	128	286	124%
ID	3	2	-42%
JPY	12	7	-45%
KWD	12	9	-27%
USD	36	33	-8%
<b>TOTAL</b>	<b>191</b>	<b>341</b>	<b>79%</b>

## PASSIF CIRCULANT HORS TRESORERIE

### Fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste s'élève à plus de 775 millions de dirhams au 31 décembre 2019 contre 732 millions de dirhams au 31 décembre 2018. Il concerne les dettes fournisseurs non échues au 31 décembre 2019. La dette fournisseur est composée de :

En millions de dh	Déc-2018	Déc-2019	%
Fournisseurs – Travaux	179	235	31%
Fournisseurs – Retenues fond de roulement	5	5	0%
Fournisseurs – Retenues de garantie	128	139	9%
Fournisseurs – Factures non parvenues	420	396	-6%
<b>TOTAL</b>	<b>732</b>	<b>775</b>	<b>6%</b>

### Comptes de régularisation Passif

Le total de ce poste s'élève à environ 896 millions de dirhams, il est constitué de :

Libellé	déc-18	déc-19	%
Produits constatés d'avance relatifs aux reliquats des soldes Télépéages et autres supports de prépaiements non encore consommés au 31/12/19	148	175	18%
Pénalités provisoires sur marché de travaux	102	102	0%
Intérêts courus et non échus à payer sur les emprunts	578	619	7%
<b>Total</b>	<b>829</b>	<b>896</b>	<b>8%</b>

## **TRESORERIE PASSIF**

Le solde des comptes courants bancaires créditeurs s'élève à 54 millions de dirhams au 31 décembre 2019.

## Résultats Consolidés en normes IFRS

	DEC-2018	DEC-2019	%
Chiffre d'affaires Exploitation	3 123,0	3 297,0	6%
Résultat opérationnel courant	1 814,0	1 944,2	7%
Résultat opérationnel	1 834,0	1 971,7	8%
Coût de l'endettement financier net	1 605,0	1 500,7	-6%
<b>Résultat Net</b>	<b>242,0</b>	<b>247,3</b>	<b>2%</b>

- Un chiffre d'affaire exploitation consolidé en nette amélioration par rapport à 2018 de 6%.
- Un résultat opérationnel positif de 1.97 milliards de dhs, soit une hausse de 8% par rapport à 2018 en conséquence directe de la hausse du C.A de 263 MDHS soit 6% de 2018 à 2019.
- Un coût d'endettement financier net de (1.5) milliards de dhs contrebalançant le résultat opérationnel positif. Le coût d'endettement affiche une amélioration de 104 millions de dhs par rapport à l'exercice antérieur expliqué principalement par l'impact positif de l'actualisation.
- Un résultat net positif de 247 millions de dhs en conséquence des mouvements expliqués ci-dessus.

en millions de dh	DEC-2019	DEC-2018	%
Intérêts et charges financières assimilées	1 561,2	1 526,6	2%
Variation de juste valeur des instruments financiers	-13,2	-3,3	304%
Effet actualisation	-94,7	12,5	-855%
Autres retraitements	47,4	68,8	-31%
<b>Coût de l'endettement</b>	<b>1 500,7</b>	<b>1 604,6</b>	<b>-6%</b>

## Notes complémentaires sur les comptes en normes IFRS:

### 1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

en millions de dh	31.12.2018	Augmentation	Diminution	31.12.2019
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	68 906,81	415,19	10,14	69 311,9
Amortissement des immobilisations incorporelles du domaine concédé	1 183,8	256,8	10,14	1 430,5
<b>Valeurs nettes</b>	<b>67 723,0</b>	<b>158,37</b>	<b>-</b>	<b>67 881,35</b>

L'augmentation des immobilisations incorporelles en concession s'explique essentiellement par la réalisation des travaux sur les tronçons décrits par le tableau suivant :

Tronçon Autoroutier	Investissement cumulé à fin 2018	Investissement 2019	Investissement cumulé à fin 2019
Casablanca-Rabat	1 924	49	1 973
Rabat-Larache	6 955	21	6 976
Larache-Sidi El Yamani	1 534		1 534
Sidi El Yamani-Tanger	2 802	72	2 874
Rabat-Fès	6 754	15	6 769
Contournement Casablanca	1 154	1	1 155
Casablanca-Settat	2 152	33	2 185
Contournement- Settat	543		543
Casablanca-El Jadida	2 741	27	2 768
Settat-Marrakech	4 763	14	4 777
Tétouan- Fnideq	1 664	13	1 677
Tanger- Port Tanger Med	5 205	31	5 236
Marrakech-Agadir	9 934	18	9 952
Fès – Oujda	13 850	19	13 869
Tit Mellil- Berrechid	26	4	30
Elargissement à 3 voies Casa-Rabat	1 927		1 927
Contournement de Rabat	3 008	36	3 044
Berrechid- Beni Mellal	5 517	2	5 519
<b>Total</b>	<b>76 127</b>	<b>383</b>	<b>76 510</b>

## 2. Autres Actifs non courants :

en millions de dh	Déc-2019	Déc-2018	%
Impôts différés actifs	992,00	992,00	0,0%
Instruments dérivés (trading)	-	-	
Autres débiteurs non courants	3 867,87	4 261,00	-9,2%
<b>TOTAL</b>	<b>4 860,4</b>	<b>5 253,0</b>	<b>8%</b>

- a. Les impôts différés actifs au 31.12.2019 comprennent essentiellement l'impôt sur l'amortissement fiscalement différé. Pour l'année 2019, le montant est resté stable vu la constatation d'un bénéfice fiscal en 2019.

en millions de dh	DEC-2019	DEC-2018
<b>Amortissement fiscalement différé</b>	<b>992 491</b>	<b>992 491</b>

- b. Crédit de TVA : les créances sur l'Etat dont la part > 1 an de la créance TVA pour 3.868 millions de dhs.

## 3. Autres actifs courants

en millions de dh	Déc-2018	Déc-2019	%
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	466,4	1 200,2	157%
Autres débiteurs courants	84,6	99,9	18%
<b>TOTAL</b>	<b>550,9</b>	<b>1 300,1</b>	<b>136%</b>

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent les excédents de trésorerie placés et valorisés à leur juste valeur à la date de clôture. Les autres débiteurs courants comprennent essentiellement les créances sur l'Etat dont la part < 1 an de la créance TVA pour 93 millions de dhs.

#### 4. Provisions

en millions de dh	Au 31.12.2018	Dotations nettes des reprises	Effet Actualisation	Au 31.12.2019
Provision pour maintien en état de l'infrastructure (*)	3 561,6	217,6	-94,7	3 684,5
Provisions pour risques et charges	107,6	-52,9	-	54,7
<b>TOTAL</b>	<b>3 669,2</b>	<b>164,7</b>	<b>-94,7</b>	<b>3 739,2</b>

(\*) dont part > 1 an KMAD **3 107 693** au 31.12.2019.

La provision pour maintien en l'état de l'infrastructure pour un brut au 31 décembre 2019 de 4 155 MMAD a été calculée sur la base des prévisions de dépenses de grosses réparations par tronçon mis en service et pendant les 15 prochaines années pour tous les tronçons.

Avant l'année 2018, le calcul se faisait sur 10 ans et 15 ans seulement pour 2 tronçons autoroutiers sur l'axe Casa-Rabat. Le montant actualisé de cette provision au 31 décembre 2019 est de 3 685 millions de dhs avec un impact résultat de -122 millions de dhs.

## 5. Information sur les actifs et passifs financiers

en millions de dh	Déc-2018	Déc-2019	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	466,4	1 200,2	1 200,2	-
Trésorerie	197,5	260,5	260,5	-
<b>Sous-total actifs financiers</b>	<b>663,9</b>	<b>1 460,7</b>	<b>1 460,7</b>	<b>-</b>
Emprunts et dettes financières diverses	38 696,9	37 233,3	9 414,7	27 818,6
Fournisseurs	734,2	784,1	784,1	-
Découvert	14,8	109,3	109,3	-
<b>Sous-total passifs financiers</b>	<b>39 445,9</b>	<b>38 126,7</b>	<b>10 308,1</b>	<b>27 818,6</b>

## 6. Chiffre d'affaires

en millions de dh	Déc-2018	Déc-2019	%
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>3 449,3</b>	<b>3 712,2</b>	<b>8%</b>
<i>Dont</i>			
<i>Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure</i>	3 122,5	3 297,0	6%
<i>Chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession</i>	326,8	415,2	27%
<b>Autres produits</b>	<b>112,3</b>	<b>122,4</b>	<b>9%</b>
<b>Intercos</b>	<b>- 51,9</b>	<b>-24,9</b>	<b>-52%</b>
<b>PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>3 509,7</b>	<b>3 809,8</b>	<b>9%</b>

### ❖ Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure :

L'augmentation du C.A péage de 6 % est directement liée à l'évolution du trafic.

### ❖ Chiffre d'affaires lié à la construction de l'infrastructure :

Il correspond à l'augmentation des immobilisations incorporelles du domaine concédé. Il s'est amélioré en 2019 de 27%, chose due essentiellement au commencement des travaux relatifs aux

tronçons de Casablanca-Berrechid et le contournement de Casablanca ainsi que le renforcement du dispositif de sécurité et fluidité du trafic sur le réseau autoroutier.

## 7. Charges d'exploitation

en millions de dh	Déc-2019	Déc-2018	%
Charges liées à la construction des infrastructures en concession	415,2	326,8	27%
Energies et Fournitures	20,7	21,6	-4%
Achat de travaux, études et prestations de services	191,2	181,5	5%
Entretien routier	602,4	318,5	89%
Entretien et réparation des biens mobiliers	15,7	15,0	5%
Divers	256,2	146,2	75%
Intercos	- 24,9	- 51,9	
<b>TOTAL</b>	<b>1 476,6</b>	<b>957,7</b>	<b>54%</b>

Les achats et charges externes ont connu une augmentation de 54% expliquée essentiellement par la hausse des charges liées à la construction et l'entretien des infrastructures en concession.

## 8. Coût de l'endettement

en millions de dh	DEC-2019	DEC-2018	%
Intérêts et charges financières assimilées	1 561,2	1 526,6	2%
Variation de juste valeur des instruments financiers	- 13,2	- 3,3	304%
Effet actualisation	- 94,7	12,5	-855%
Autres retraitements	47,4	68,8	-31%
<b>Coût de l'endettement</b>	<b>1 500,7</b>	<b>1 604,6</b>	<b>-6%</b>

Les intérêts et charges financières comprennent les intérêts de l'exercice sur les emprunts en cours et l'amortissement en application des normes IFRS de la commission de garantie relative auxdits emprunts. Cette commission s'analyse en IFRS comme un coût d'emprunt et rentre dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

Le coût d'endettement affiche une amélioration de 6% par rapport à l'exercice antérieur expliqué principalement par l'effet positif de l'actualisation liés aux différents retraitements.

## PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net de l'exercice 2019 s'élève à **101 313 655,39** dirhams formé comme suit :

<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>1 684 642 965,14</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 543 554 239,58</b>
<b>RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>141 088 725,56</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-22 951 232,95</b>
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>16 823 837,22</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)</b>	<b>101 313 655,39</b>

Conformément à l'article 52 des statuts de la société, le Conseil d'Administration propose d'affecter ce résultat en report à nouveau. La situation s'établit ainsi :

<b>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</b>	<b>MONTANT</b>	<b>B. AFFECTATION DES RESULTATS</b>	<b>MONTANT</b>
- Réserve légale	558 341,72	- Réserve légale	558 341,72
- Report à nouveau (solde débiteur)	- 11 396 450 010,02	- Autres réserves	
- Résultats nets en instance d'affectation	101 313 655,39	- Tantièmes	
- Résultat net de l'exercice		- Dividendes	
- Prélèvements sur les réserves		- Autres affectations	
- Autres prélèvements		- Report à nouveau (solde débiteur)	- 11 295 136 354,63
<b>TOTAL A</b>	<b>- 11 294 578 012,91</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>- 11 294 578 012,91</b>

En conséquence, la situation nette de la société s'élève après affectation de résultat à **26 800 926 498,86** dirhams détaillés comme suit :

- Capital social ou personnel (1)	15 715 628 500,00
- Ecart de réévaluation	22 554 900 492,81
- Réserve légale	558 341,72
- Autres réserves	-
- Report à nouveau (2)	- 11 295 136 354,63
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>26 975 950 979,89</b>
Immobilisation en non-valeur	175 024 481,03
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>26 800 926 498,86</b>
Capital Social	15 715 628 500,00
<b>1/4 DE CAPITAL SOCIAL</b>	<b>3 928 907 125,00</b>

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

## ETAT DES FILIALES ET PARTICIPATION

Au 31 Décembre 2019, ADM détient deux filiales :

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
ADM- PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM- PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

La filiale **ADM PROJET** est une société anonyme constituée en septembre 2011, enregistrée au registre de commerce de Rabat et à son siège social au B.P 6526 Hay Riad, Rabat. Elle est contrôlée totalement par ADM, société mère.

L'activité principale de la filiale ADM Projet est d'assurer l'assistance à maître d'ouvrage et maître d'œuvre chargés de grands projets d'infrastructures.

La filiale **ADM PARK** est une société anonyme constituée en avril 2011, enregistrée au registre de commerce de Rabat et a son a son siège social au B.P 6526 Hay Riad, Rabat. Elle est contrôlée totalement par ADM, société mère.

L'activité principale de la filiale **ADM PARK** est l'aménagement, le développement et l'exploitation des parkings autoroutiers, routiers et urbains. Actuellement, ADM PARK est en veille par décision du CA d'**ADM PARK** tenu en date du 25/12/2012. L'information portant sur cette décision a été portée au préalable au CA d'ADM tenu en date du 24 septembre 2012, ce dernier n'a pas émis d'objection sur cette affaire.

## ADM PROJET

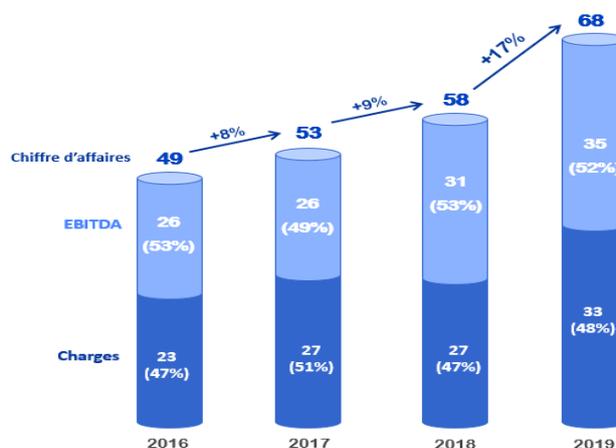
### SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2019

En 2011, ADM a décidé la création de la filiale d'expertise technique ADM PROJET en réponse aux trois objectifs majeurs suivants :

1. Mettre l'expertise et le savoir-faire développés par ADM et son personnel au profit des maîtres d'ouvrages et donneurs d'ordres publics et privés ;
2. Permettre aux Agents d'ADM de développer davantage leurs compétences et de les valoriser à travers la contribution dans la réalisation de nouveaux projets et la participation dans de nouvelles expériences allant au-delà du secteur autoroutier ;
3. Contribuer aux efforts nationaux d'ouverture sur les pays du continent africain et le développement du niveau de collaboration dans le secteur des infrastructures de transport.

Les équipes d'ADM PROJET ont pu capitaliser, depuis le démarrage de l'activité de la société, une expérience dans le montage et la réalisation de plus d'une cinquantaine de projets de grande envergure, ce qui a permis à la société de s'imposer très rapidement en tant qu'acteur crédible et performant de l'écosystème des bureaux d'études nationaux intervenant dans la gestion des projets d'infrastructures de transport.

L'année 2019 a été marquée par une performance exceptionnelle de la société. En effet, le chiffre d'affaires a atteint 68 millions de DH en progression de 17% par rapport à l'année précédente et en augmentation de 13% par rapport aux prévisions budgétaires initiales de cette année. Ces résultats confirment la tendance pérenne de croissance soutenue de la société durant les dernières années.



Durant cette année, ADM PROJET a poursuivi ses activités avec la société mère ADM en consolidant sa position de pôle de suivi des projets d'ADM et en accélérant la mise en œuvre de la stratégie de cette dernière visant à améliorer la qualité de son réseau, à travers :

- L'extension de la capacité de plusieurs gares de péage ;
- L'aménagement de nouveaux échangeurs et aires de repos ;
- La réalisation des travaux de renforcement de la chaussée.

L'année 2019 a aussi connu le démarrage de la phase finale du projet névralgique de l'élargissement de l'autoroute Casablanca - Berrechid, piloté par ADM PROJET.

C'est ainsi que, en plus de ce dernier projet, ADM PROJET a supervisé pour sa société mère ADM les principaux projets suivants :

- L'aire de repos et l'échangeur d'Oum Azza sur l'autoroute de contournement de Rabat ;
- Le renforcement de la chaussée des tronçons de Sidi Allal Bahraoui - Khémisset, Meknès - Fès, Berrechid - Marrakech - RN8, Rabat - Kénitra, Moulay Bouselham - Larache et Tanger - RN2 ;
- L'extension des gares de péage sur autoroutes en service : Benguerir, Chichaoua, Targa, Bir Jdid, Azemmour ...

La valeur ajoutée apportée par les équipes d'ADM PROJET a porté sur les aspects techniques et administratifs de la gestion des projets confiés, par l'adoption de choix techniques appropriés et innovants ou par l'efficacité de la prise de décisions permettant la maîtrise des investissements engagés. Elle a également été très remarquable sur l'aspect financier dans l'optique de décliner les orientations stratégiques de la Direction Générale d'ADM en termes d'optimisation des coûts.

Par ailleurs, ADM PROJET a fourni une assistance forte à ADM au niveau de plusieurs autres projets transverses, tels que la refonte du système de management des projets, le traitement des réclamations et litiges des fournisseurs, la réalisation des études autoroutières, la dévolution des appels d'offres des grands projets à l'instar de celui de l'élargissement des autoroutes de contournement de Casablanca et de Casablanca - Berrechid. A travers ces contributions, ADM PROJET a, encore une fois, démontré son haut niveau d'expertise dans les domaines d'activité de la société.

Pour les partenaires externes d'ADM PROJET, les principaux projets suivis durant cette année se présentent comme suit :

- Maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de la voie express Taza - Al Hoceima avec le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau ;
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage de la Société d'Aménagement Zenata pour l'étude, le pilotage et le suivi des travaux d'aménagement de la première zone de développement de la ville nouvelle de ZENATA ;
- Maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux d'aménagement de la première phase du lotissement de recasement des bidonvilles de l'Eco-Cité ZENATA.

Par ailleurs, la notoriété développée par la société et la qualité de service qu'elle a démontrée lui ont valu d'être sollicitée par de nouveaux donneurs d'ordres pour les assister dans la conduite de leurs projets. C'est ainsi que ADM PROJET a signé plusieurs conventions avec des collectivités locales de la région du Grand Casablanca (Mohammedia, Médiouna, Ben Yekhlaf ...) pour la prise en charge des missions de Maîtrise d'Ouvrage déléguée de divers projets d'aménagements au niveau de cette région.

Concernant le développement dans les pays africains, ADM PROJET, forte de son expertise reconnue et de l'appui de la société mère, a enregistré en 2018 des sollicitations de partenaires externes pour

leur assistance dans la réalisation de projets stratégiques. Il s'agit notamment du Fonds d'Entretien Routier (FER) de la Côte d'Ivoire qui souhaite une assistance dans l'entretien et l'amélioration de la sécurité du réseau autoroutier ivoirien, ainsi que de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) du Sénégal qui souhaite une assistance pour le développement de l'exploitation opérationnelle du réseau autoroutier sénégalais.

## ADM PROJET

### SYNTHESE DES COMPTES DE L'ANNEE 2019

Le **chiffre d'affaires** de la filiale ADM PROJET a atteint, au 31 décembre 2019, 67,6 millions de dirhams, contre 57,9 millions de dirhams au 31 décembre 2018, en **progression de 17%** par rapport à 2018. Cette augmentation est due essentiellement à l'évolution de l'activité des projets suivis par ADM PROJET.

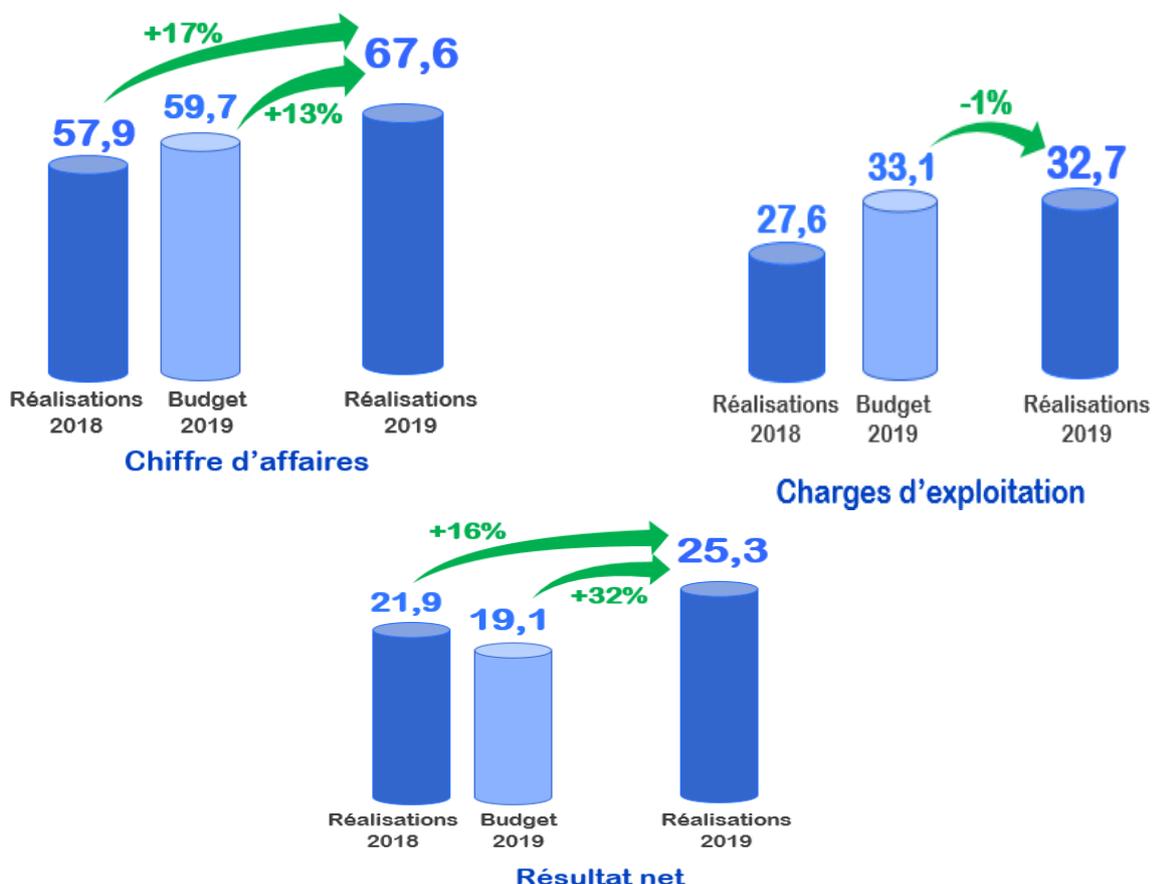
Comparativement au budget arrêté en 2019, le chiffre d'affaires effectif enregistre un **taux de réalisation de 113%**.

Les charges d'exploitation ont augmenté d'un rythme arrimé au chiffre d'affaires de 19% par rapport à 2018 pour atteindre 32,7 millions de dirhams. Toutefois, le **taux d'exécution du budget de fonctionnement de 2019 est resté limité à 99%**, malgré l'évolution de l'activité de la société et de son chiffre d'affaires par rapport aux prévisions initiales.

Les comptes de l'exercice 2019 ont par conséquent été clôturés avec un **résultat net bénéficiaire de 25,3 millions de dirhams**, contre 21,9 millions de dirhams l'exercice précédent, soit une **augmentation de 16%** par rapport à l'exercice 2018.

Le total du bilan au 31 décembre 2019 a enregistré une augmentation de 19% par rapport à l'exercice 2018, en passant de 101,6 à 121,3 millions de dirhams, sous l'effet du résultat net de l'exercice.

Figure : Chiffres clés en 2019



## TABLEAU DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions de la loi 32/10 et ses textes d'application, la dette fournisseur d'ADM s'élève au 31/12/2019 à 775 028 633,60 Dhs.

La dette décomposée par échéance est présentée dans le tableau suivant :

### Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 60 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
<b>Date de clôture exercice N-1</b>	731 682 977,77	687 477 220,09	2 874 560,75	4 048 218,00	65 740,00	37 217 238,93
<b>Date de clôture exercice N</b>	775 028 633,60	712 207 008,49	3 044 852,70	4 288 038,62	69 634,51	55 419 099,29

# PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## Première résolution :

Les actionnaires approuvent les modalités de leurs convocations par faite par le Conseil d'Administration et lui donnent décharge pour toutes les formalités accomplies à cette fin.

## Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu leur lecture, approuve le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

## Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états de synthèse dudit exercice, tels qu'ils sont présentés et tels qu'ils sont annexés au procès-verbal de l'Assemblée Générale, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et bilan faisant ressortir **un résultat net positif de 101 313 655,39 dirhams et un total bilan 74 174 603 690,21 dirhams.**

L'Assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat, pour cet exercice, aux membres du Conseil d'Administration.

## Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par le Conseil d'Administration et décide en conséquence que le résultat de l'exercice 2019 soit affecté en « Report à nouveau ». Après affectation des résultats, **le compte « Report à nouveau » présentera donc un solde - 11 295 136 354,63 dirhams.**

## Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes consolidés du Groupe ADM au titre de l'exercice 2019 qui font ressortir **un résultat net positif de 247 340 689,24 de dirhams et un total bilan de 74 647 741 970,30 dirhams.**

## Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

# PERSPECTIVES AVENIRS

## Contexte inédit :

Suite à la déclaration de l'OMS qualifiant le virus COVID-19 comme pandémie et de l'état d'urgence sanitaire mondiale qui en découle, le gouvernement a entrepris des actions majeures et immédiates pour contrer la propagation de ce virus dans notre Pays : la fermeture des frontières, la déclaration de l'état d'urgence sanitaire avec confinement de la population du 20 mars au 20 avril 2020 et la restriction de la circulation entre les villes du Royaume.

Dès l'entrée en vigueur de ces mesures, ces derniers ont eu un **impact direct** sur l'état du trafic au niveau de l'ensemble du réseau autoroutier national enregistrant une baisse significative et par conséquent, une baisse de la **recette de péage**.

Compte tenu des variables et des inconnues de cette crise sanitaire, le Comité de direction d'ADM qui se réunit désormais quotidiennement en comité de crise s'est attelé à mettre en place une **stratégie de gestion** de la crise déclinée en **mesures** de mises en œuvre immédiates.

## Vue globale sur la stratégie de crise adoptée par ADM :

La stratégie mise en place a pour objectif principaux :

- La **protection** des usagers et de l'ensemble des RH de ADM et celles de son écosystème.
- La **continuité de service** aux standards de sécurité à l'adresse des usagers contraints de se déplacer en cette période.
- La **continuité** d'un certain nombre de **travaux de maintenance** et de **chantiers d'infrastructure complexes** en cette période de faible trafic.
- La **préservation de l'écosystème marocain** en ces circonstances exceptionnelles et s'assurer du maintien d'activité minimale et en régime réduit.
- L'**optimisation** de la **trésorerie** nécessaire, décalage des charges et la disposition de liquidité minimale indispensable durant cette période pour atteindre les objectifs précités.
- L'**optimisation et de rationalisation des dépenses** : Dans le cadre d'optimisation et de rationalisation de ses dépenses et conformément aux instructions gouvernementales, ADM a identifié les leviers majeurs d'optimisation de sa trésorerie qui ont permis une réduction notable sur le budget annuel de l'année 2020 soit de 17% pour le budget Opex et de 25% pour le budget Capex ;

L'ensemble de ces mesures permet à la société de disposer d'un niveau de trésorerie confortable permettant d'honorer ses engagements.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté de comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée et que la continuité d'exploitation n'est pas incertaine

# MANDAT DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADM

AU 31 DECEMBRE 2019, LE MANDAT DES ADMINISTRATEURS SE PRESENTE COMME SUIVANT :

## I-PERSONNES PHYSIQUES

Administrateur	Fonction	Date nomination	Date fin mandat
<b>Monsieur Abdelkader AMARA</b>	Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Président du Conseil d'Administration.	23/06/2018	23/06/2024
<b>Monsieur KHALID CHERKAOUI</b>	Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique.	27/06/2019	25/06/2025
<b>Monsieur Ahmed IMZEL</b>	Directeur des Affaires Techniques et des Relations avec la Profession- Ministère de l'équipement, du Transport et de la Logistique.	27/06/2016	30/03/2022
<b>Monsieur Jamal RAMDANE</b>	Directeur de la Stratégie, des Programmes et de la Coordination entre les Transports- Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique.	27/06/2016	30/03/2022 (*)
<b>Monsieur Abdeslam JORIO</b>	Chef de Division des Secteurs de l'infrastructure- Direction du Budget- Ministère de l'Économie et des Finances.	23/07/2015	Juin 2021 (**)

(\*) Monsieur ADIL BAHY a été coopté en tant qu'Administrateur, le 15 décembre 2018, en remplacement de Monsieur Jamal RAMDANE,

(\*\*) L'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juillet 2015 a ratifiée la cooptation, par le Conseil d'Administration réuni le 22 juin 2015, de Monsieur Abdeslam JORIO en tant qu'Administrateur en remplacement de feu Hamid BLILI. Les fonctions d'Administrateur de Monsieur Abdeslam JORIO prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2020.

## II-PERSONNES MORALES

Administrateur	Représentant au sein du Conseil d'Administration	Date nomination	Date fin mandat
<b>Trésor</b>	Monsieur <b>Allal TOTSS</b> , Adjoint au Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation- Ministère de l'Économie et des finances.	23/06/2018	23/06/2024
<b>Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social</b>	Monsieur <b>Mustapha MERRI</b> , Chef du Pôle des Opérations.	27/06/2016	30/03/2022
<b>Kuwait Investment Authority</b>	Monsieur <b>Abdelaziz Mohamed AL OBAIDI</b> , Directeur Général du Consortium Moroco- Koweitien de Développement (CMKD)	22/05/2014	Juin 2021 (***)
<b>Agence Nationale des Ports</b>	Madame <b>NADIA LARAKI</b> , Directrice Générale.	25/06/2013	Juin 2019(****)
<b>Caisse de Dépôt et de Gestion</b>	Madame <b>Chadia JAZOULI</b> , chargée de mission auprès du PDG de CDG DEVELOPPEMENT	29/06/2017	29/06/2023

<b>Banque Centrale Populaire</b>	Monsieur <b>Abdeslam BENNANI</b> , Directeur Général Adjoint en charge de la Banque Corporate et Investment Banking Banque Centrale Populaire	23/06/2018	23/06/2024

(\*\*\*)L'assemblée générale ordinaire, conformément à l'article 20 des statuts, renouvelle le mandat d'administrateur de Kuwait Investment Authority représenté par Monsieur Waleed Faïçal Al Fehaid pour une durée de 6 ans. Ses fonctions d'administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2020.

(\*\*\*\*) L'assemblée générale ordinaire, conformément à l'article 20 des statuts, renouvelle le mandat d'administrateur de l'Agence Nationale des Ports représentée par Madame Nadia LARAKI, pour une période de 6 ans. Ses fonctions d'administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2018.

## Autres Mandats de Membre du Conseil d'Administration/Surveillance

<b>Mr. Abdesslam Abdelkader AMARA</b>			
<b>Entité</b>	<b>Mandat</b>		
	<b>Titre</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>
<b>Société d'Exploitation des Ports (SODEP /Marsa Maroc)</b>	Administrateur, Président du Conseil de Surveillance		
<b>Société Nationale des Transports et de la Logistique (SNTL)</b>	Administrateur, Président du Conseil d'Administration		
<b>Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE)</b>	Administrateur, Président du Conseil d'Administration		
<b>Conseil, Ingénierie et Développement (CID)</b>	Administrateur, Président du Conseil d'Administration		
<b>Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)</b>	Administrateur		
<b> Holding d'Aménagement Al Omrane (HAO)</b>	Administrateur		
<b>Barid Al Maghrib (BAM/Poste Maroc)</b>	Administrateur		
<b>Société de Développement de la Lagune de Marchica (Marchica Med)</b>	Administrateur		
<b>Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT)</b>	Administrateur		
<b>Société Jardin Zoologique National (JZN)</b>	Administrateur		

**Mr. Khalid CHERKAOUI**

Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
<b>Société Nationale d'Etudes du Déroit de Gibraltar (SNED)</b>	Administrateur, Président Directeur Général		
<b>Société d'Exploitation des Ports (SOSEP / Marsa Maroc)</b>	Administrateur, Vice-Président du Conseil de Surveillance		
<b>Société Nationale des Transports et de la Logistique (SNTL)</b>	Administrateur, Vice-Président du Conseil d'Administration		
<b>Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE)</b>	Administrateur		
<b>Conseil, Ingénierie et Développement (CID)</b>	Administrateur		
<b>Société Nador West Med (NWM)</b>	Administrateur		
<b>Tanger Med Port Authority (TMPA)</b>	Administrateur		
<b>Tanger Med 2 (TM2)</b>	Administrateur		
<b>Société Nationale d'Etudes du Déroit de Gibraltar (SNED)</b>	Administrateur, Président Directeur Général		
<b>Société d'Exploitation des Ports (SOSEP / Marsa Maroc)</b>	Administrateur, Vice-Président du Conseil de Surveillance		

**Mr. Adil BAH**

Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
<b>Société d'Exploitation des Ports (SOSEP / Marsa Maroc)</b>	Administrateur		
<b>Société Nationale des Transports et de la Logistique (SNTL)</b>	Administrateur		
<b>Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE)</b>	Administrateur		
<b>Conseil, Ingénierie et Développement (CID)</b>	Administrateur		
<b>Société Nador West Med (NWM)</b>	Administrateur		
<b>Tanger Med Port Authority (TMPA)</b>	Administrateur		
<b>Tanger Med 2 (TM2)</b>	Administrateur		
<b>Société d'Exploitation des Ports (SOSEP / Marsa Maroc)</b>	Administrateur		
<b>Société Nationale des Transports et de la Logistique (SNTL)</b>	Administrateur		
<b>Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE)</b>	Administrateur		

<b>Mme Dounia TAARJI représentante FHII</b>			
<b>Entité</b>	<b>Mandat</b>		
	<b>Titre</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>
<b>Fonds Hassan II pour le développement économique et social</b>	Présidente du Directoire	07/02/2019	
<b>Société Casablanca Transport</b>	Administrateur	29/03/2019	30/06/2023
<b>Société Ithmar Al Mawarid</b>	Administrateur et Présidente du Comité d'Investissement	08/02/2019	30/06/2020
<b>Société de Développement de la lagune de MARCHICA MED</b>	Administrateur	14/05/2019	30/06/2024
<b>Moroccan Agency for Sustainable Energy (MASEN)</b>	Administrateur et membre du Comité d'Audit	29/03/2019	27/07/2024
<b>Société Nador West Med</b>	Administrateur et Présidente du Comité d'Audit	10/06/2019	30/06/2019
<b>Société d'Investissements Energétiques (SIE)</b>	Administrateur	février 2019	2026
<b>Société Nationale d'Aménagement Communal (SONADAC)</b>	Administrateur	16/06/2019	30/06/2023
<b>Société Tanger Med 2</b>	Administrateur	25/03/2019	2024
<b>Agence spécial Tanger Méditerranée (TMSA)</b>	Membre du Conseil de surveillance et Présidente du Comité d'Audit	08/04/2019	30/06/2023
<b>Société Tanger Med Port Authority (TMPA)</b>	Administrateur,	25/03/2019	30/06/2024

<b>Mme Dounia TAARJI représentante FHII</b>			
<b>Entité</b>	<b>Mandat</b>		
	<b>Titre</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>
<b>Moroccan Foundation for Advanced Science Innovation and Research (MASCIR)</b>	Administrateur,	25/04/2019	30/06/2024
<b>Holding AI OMRANE</b>	Administrateur,	05/03/2019	30/06/2022
<b>La Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)</b>	Membre du Conseil de Surveillance	juin 2015	juin 2021
<b>Compagnie Nationale "Royale Air Maroc"</b>	Administrateur membre du Comité d'investissement	31/03/2018	31/03/2024

<b>Mme Nadia LARAKI représentante ANP</b>			
<b>Entité</b>	<b>Mandat</b>		
	<b>Titre</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>
<b>PORTNET SA</b>	Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration	Juin 2012	Renouvelable tous les 6 ans
<b>SAPT</b>	Administrateur	Aout 2010	Renouvelable tous les 6 ans
<b>SGPTV</b>	Administrateur	Aout 2012	Renouvelable tous les 6 ans
<b>LPEE</b>	Administrateur, Présidente du Comité Stratégie et rémunération	Aout 2012	Renouvelable tous les 6 ans
<b>CID</b>	Administrateur, Présidente du Comité d'Audit	Aout 2010	Renouvelable tous les 6 ans

<b>Ecole Hassania des Travaux Publics (EHTP)</b>	Administrateur, Présidente du Comité Stratégie	Aout 2010	Renouvelable tous les 6 ans
<b>Nador West Med</b>	Administrateur		Renouvelable tous les 6 ans
<b>Fondation Mohamed VI pour la protection de l'environnement</b>	Administrateur	Aout 2010	Renouvelable tous les 6 ans
<b>Mme Chadia JAZOULI représentante CDG Développement</b>			
Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
<b>SGLN (Loterie Nationale)</b>	Présidente du Conseil d'Administration	12/ 2016	AGO appelée à statuer sur les comptes de 2019.
<b>AUDA (Agence d'Urbanisation et de Développement Et de Développement d'Anfa)</b>	Administratrice	12/2012	AGO appelée à statuer sur les comptes de 2024.
<b>Cellulose Du Maroc</b>	Administratrice	09/2007	AGO appelée à statuer sur les comptes de 2022.
<b>FMF (Fonds Maroc Forêts) ; Filiale de CDG et CDC (Caisse de Dépôt et de Consignation Française)</b>	Administratrice	06/2009	AGO appelée à statuer sur les comptes de 2022.
<b>CGEM</b>	Administratrice	02/20	Pour une durée de 3 ans
<b>SGLN (Loterie Nationale)</b>	Présidente du Conseil d'Administration	12/ 2016	AGO appelée à statuer sur les comptes de 2019.
<b>AUDA (Agence d'Urbanisation et de Développement Et de Développement d'Anfa)</b>	Administratrice	12/2012	AGO appelée à statuer sur les comptes de 2024.
<b>Cellulose Du Maroc</b>	Administratrice	09/2007	AGO appelée à statuer sur les comptes de 2022.
<b>FMF (Fonds Maroc Forêts) ; Filiale de CDG et CDC (Caisse de Dépôt et de Consignation Française)</b>	Administratrice	06/2009	AGO appelée à statuer sur les comptes de 2022.
<b>CGEM</b>	Administratrice	02/20	Pour une durée de 3 ans

<b>Mr. Abdeslam BENNANI représentant BP</b>			
<b>Entité</b>	<b>Mandat</b>		
	<b>Titre</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>
<b>UPLINE GROUP</b>	Administrateur	AGO 30/06/2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
<b>MAROC LEASING</b>	Administrateur	AGO 01/01/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021
<b>CHAABI LLD</b>	Président du Conseil d'Administration	AGO 30/05/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021
<b>CHAABI INTERNATIONAL BANK OFFSHORE</b>	Président du Conseil d'Administration	AGO 22/05/2015	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
<b>CHAABI CAPITAL INVESTISSEMENT</b>	Administrateur	AGO 04/06/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
<b>FONDS MOUSSAHAMA I</b>	Président du Conseil d'Administration	AGO 28/06/2019	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2022
<b>FONDS MOUSSAHAMA II</b>	Président du Conseil d'Administration	AGO 30/06/2017	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2019
<b>BANQUE ATLANTIQUE BENIN</b>	Administrateur	AGO 28/03/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023
<b>BANQUE ATLANTIQUE COTE D'IVOIRE</b>	Administrateur	AGO 22/06/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
<b>ATLANTIQUE FINANCE SA</b>	Président du Conseil d'Administration	AGO 30/03/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023)
<b>UPLINE CORPORATE FINANCE</b>	Président Directeur Général	AGO 28/06/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
<b>UPLINE CAPITAL MANAGEMENT</b>	Administrateur	AGO 28/06/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
<b>MEDIAFINANCE</b>	Membre du Conseil de Surveillance	AGO 18/05/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020

**Mr. Abdeslam BENNANI représentant BP**

Entité	Mandat		
	Titre	Début	Fin
<b>UPLINE GESTION</b>	Administrateur	AGO 29/06/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021
<b>ALISTITMAR CHAABI</b>	Vice-Président du Conseil de Surveillance	AGO 19/06/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023
<b>UPLINE SECURITIES</b>	Membre du Conseil de Surveillance	AGO 21/06/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021
<b>UPLINE INVESTMENTS FUND</b>	Président Directeur Général	AGO 29/01/2016	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2020
<b>UPLINE ALTERNATIVE INVESTMENT</b>	Président du Conseil d'Administration	AGO 25/01/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023
<b>BP PATRIMOINE (Holding)</b>	Administrateur	AGO 21/06/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023
<b>AL AKARIA INVEST (Holding)</b>	Administrateur	AGO 21/06/2018	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023
<b>CONFEDERATION GENERALE DES ENTREPRISES DU MAROC (CGEM)</b>	Membre du conseil d'administration	AGO 22/01/2020	22/01/2023
<b>BANQUE POPULAIRE TANGER TETOUAN</b>	MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	AGO 18/ 05 / 2017	AG statuant sur les comptes de l'exercice 2023

# ANNEXES

## **Etats de synthèse au 31 décembre 2019**

- **Comptes sociaux**
- **Comptes consolidés**

# COMPTES SOCIAUX ADM

## BILAN - ACTIF

	A C T I F	Exercice			Exercice N-1
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
	<b>IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)</b>	<b>1 955 595 296,17</b>	<b>1 760 808 815,14</b>	<b>175 024 481,05</b>	<b>197 448 256,67</b>
A01	- Frais préliminaires	129 411 680,23	126 963 863,54	2 447 816,69	9 291 816,69
A02	- Charges à répartir	1 806 121 615,94	1 633 544 951,60	172 576 664,34	128 156 439,98
A05	- Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>71 283 835,12</b>	<b>46 813 556,17</b>	<b>24 970 278,95</b>	<b>19 433 551,65</b>
A04	- Immobilisations en recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
C05	- Brevets, marques, droits et valsimilaires	71 283 835,12	46 813 556,17	24 970 278,95	13 433 551,65
T06	- Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
I07	- Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C1)</b>	<b>96 923 876,49</b>	<b>45 189 119,82</b>	<b>59 794 287,17</b>	<b>51 411 481,42</b>
A06	- Terrains	2 575 690,00	0,00	2 575 690,00	2 575 690,00
A09	- Constructions	43 766 963,81	33 595 541,83	10 171 421,98	10 904 891,74
A10	- Installations techniques, mat. & outill.	1 043 671,12	826 926,72	216 744,40	320 511,51
I11	- Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
M12	- Mobilier, mat.de bureau & aménagements divers	22 503 265,88	10 766 650,77	11 736 615,11	9 336 215,86
M13	- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
O14	- Immobilisations corporelles en cours	29 033 785,68		29 033 785,68	28 274 122,31
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN CONCESSION (C2)</b>	<b>77 264 108 805,99</b>	<b>9 982 758 514,84</b>	<b>67 881 859 189,45</b>	<b>67 722 988 922,76</b>
I	- Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
L	- Constructions	76 511 517 759,03	8 968 352 561,45	67 543 165 197,58	67 382 468 285,73
I	- Installations techniques, mat. & outill.	343 059 475,28	229 548 635,29	113 510 839,99	124 454 924,06
S	- Matériel de transport	24 665 570,84	24 665 570,84	0,00	0,00
E	- Mobilier, mat.de bureau & aménagements divers	222 905 838,57	160 188 546,96	62 717 291,61	77 178 963,80
	- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Immobilisations corporelles en cours	161 959 860,27		161 959 860,27	138 881 149,18
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>9 177 069,11</b>	<b>0,00</b>	<b>9 177 069,11</b>	<b>9 185 742,69</b>
A15	- Prêts immobilisés	7 894,44	0,00	7 894,44	12 893,74
A16A	- Autres créances financières	2 169 174,67	0,00	2 169 174,67	2 152 848,95
A17	- Titres de participation	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	- Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>	<b>495 041 069,85</b>		<b>495 041 069,85</b>	<b>498 980 159,78</b>
A19	- Diminution des créances immobilisées	19 237,94		19 237,94	12 644,08
A20	- Augmentation des dettes de financement	495 021 831,89		495 021 831,89	493 317 515,70
	<b>TOTAL I (A+B+C1+C2+D+E)</b>	<b>79 868 087 150,71</b>	<b>11 234 766 805,17</b>	<b>68 655 900 548,54</b>	<b>68 421 772 464,97</b>
AH	<b>STOCKS</b>	<b>57 768 160,61</b>	<b>2 799 711,17</b>	<b>54 968 449,44</b>	<b>58 981 726,79</b>
COA21	- Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
TR A22	- Matières et fournitures consommables	37 768 160,61	2 799 711,17	34 968 449,44	33 351 726,79
IS A25A	- Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
F A24	- Produits intermédiaires produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
A25	- Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>4 980 391 919,56</b>	<b>228 841 939,02</b>	<b>4 151 549 980,54</b>	<b>4 542 195 656,51</b>
IR A26	- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	2 334 064,96	0,00	2 334 064,96	1 450 558,93
RE A27	- Clients et comptes rattachés	411 767 492,98	227 161 766,20	184 605 726,78	199 254 559,31
CS A28	- Personnel	692 235,83	0,00	692 235,83	680 244,62
UO A29	- Etat	3 958 200 942,87	0,00	3 958 200 942,87	4 338 518 692,05
LR A30	- Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
AE A31	- Autres débiteurs	5 033 274,04	1 680 172,82	3 953 101,22	2 289 601,60
NR A32	- Comptes de régularisation actif	2 363 308,88	0,00	2 363 308,88	0,00
TI A35	<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>1 174 195 600,17</b>	<b>0,00</b>	<b>1 174 195 600,17</b>	<b>458 919 996,88</b>
E A34A	<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (II) (Elém.circ.)</b>	<b>446 776,27</b>		<b>446 776,27</b>	<b>486 028,70</b>
	<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>5 992 799 856,61</b>	<b>231 641 650,19</b>	<b>5 561 118 206,42</b>	<b>5 029 901 408,88</b>
TR	<b>TRESORERIE ACTIF</b>	<b>180 185 188,25</b>	<b>0,00</b>	<b>180 185 188,25</b>	<b>128 017 885,59</b>
ER A35	- Chèques et valeurs à encaisser	16 129 180,30	0,00	16 129 180,30	17 124 882,80
SI A36	- Banques, T.G et C.P.	98 497 998,28	0,00	98 497 998,28	44 386 891,01
OE A37	- Caisses, Régies d'avances et accreditifs	65 557 959,67	0,00	65 557 959,67	61 506 081,54
	<b>TOTAL III</b>	<b>180 185 188,25</b>	<b>0,00</b>	<b>180 185 188,25</b>	<b>128 017 885,59</b>
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>85 641 012 145,87</b>	<b>11 466 408 455,36</b>	<b>74 174 603 690,21</b>	<b>75 974 291 724,20</b>

## BILAN - PASSIF

Exercice clos le

31/12/2019

	P A S S I F	Exercice N	Exercice N-1
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>26 975 980 979,89</b>	<b>26 874 687 924,50</b>
B01	- Capital social ou personnel (1)	15 715 628 500,00	15 715 628 500,00
B02	- (-) actionnaires, CSNA, C.Appdoté Versé	0,00	0,00
F B05	- Primes d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00
I B04	- Ecarts de réévaluation	22 354 900 492,80	22 354 900 492,80
N B05	- Réserve légale	558 341,72	558 341,72
A			
N B06	- Autres réserves	0,00	0,00
C B07	- Report à nouveau (2)	-11 396 450 010,02	-11 500 415 780,19
E B08	- Résultats nets en instance d'affectation	0,00	0,00
M B09	- Résultat net de l'exercice (2)	101 313 655,39	103 965 770,17
	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>26 975 980 979,89</b>	<b>26 874 687 924,50</b>
N			
	<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B) (B)</b>	<b>143 280 946,66</b>	<b>76 960 188,58</b>
B10	- Subventions d'investissement	143 230 946,66	76 560 133,58
P B11	- Provisions réglementées	0,00	0,00
E B12	- Compte de liaison		
R			
	<b>DETTES DE FINANCEMENT (C) (C)</b>	<b>89 482 074 010,05</b>	<b>89 812 260 751,55</b>
A B18	- Emprunts obligataires	17 627 107 965,56	16 040 753 982,78
N B14	- Autres dettes de financement	21 854 966 944,47	23 271 506 748,55
E			
	<b>PROVISION DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D) (D)</b>	<b>5 824 228 164,07</b>	<b>5 327 407 494,04</b>
T B15	- Provisions pour risques	509 211 127,07	900 140 278,01
	- Provisions pour charges	4 815 017 037,00	4 427 267 216,03
	<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E) (E)</b>	<b>541 489 848,98</b>	<b>190 742 825,58</b>
B17	- Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00
B18	- Diminution des dettes de financement	341 489 348,98	190 742 825,58
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>72 266 974 849,65</b>	<b>71 781 608 908,85</b>
FH	<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F) (F)</b>	<b>1 852 628 004,86</b>	<b>1 778 992 178,90</b>
AO B19	- Fournisseurs et compte rattachés	775 028 633,60	731 682 977,77
SR B20	- Clients créditeurs, avances et acomptes	639 000,40	459 000,00
SS B21	- Personnel	31 583 085,72	34 141 841,01
I B22	- Organismes sociaux	16 163 480,56	14 902 539,94
F B23	- Etat	90 706 274,41	100 104 168,24
T B24	- Comptes d'associés	457 823,42	457 823,42
CR B25	- Autres créanciers	41 513 337,17	68 115 881,62
IE B26	- Comptes de régularisation passif	896 536 369,58	829 127 943,90
RS			
CO B27	<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G) (G)</b>	<b>446 776,27</b>	<b>456 028,70</b>
UR			
LE			
AR			
NI B28	<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elém. cir.) (H) (H)</b>	<b>714 764,40</b>	<b>602 051,70</b>
TE			
NI			
	<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>1 853 789 948,89</b>	<b>1 780 050 281,90</b>
TR	<b>TRESORERIE PASSIF</b>	<b>58 889 795,08</b>	<b>12 685 184,07</b>
RE B29	- Crédits d'escompte	0,00	0,00
SR B30	- Crédits de trésorerie	0,00	0,00
OI B31	- Banques (soldes créditeurs)	53 889 795,08	12 653 184,07
E			
	<b>TOTAL III</b>	<b>58 889 795,08</b>	<b>12 685 184,07</b>
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>74 174 603 690,21</b>	<b>75 874 291 724,20</b>

(1) Capital personnel débiteur (-)

74 174 603 690,2

73 574 291 724,2

(2) Bénéficiaire (+); Déficittaire (-)

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)**

			OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
			Propres à l'exercice 1	Concernant exerc. preced. 2		
<b>*****E X P L O I T A T I O N *****</b>						
	<b>I</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
D01		* Ventres de marchandises en l'état	0,00	0,00	0,00	0,00
D02		* Ventres de biens et services produits	3 275 759 802,87	21 248 981,09	3 297 008 783,96	3 122 507 511,67
		<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 275 759 802,87</b>	<b>21 248 981,09</b>	<b>3 297 008 783,96</b>	<b>3 122 507 511,67</b>
D03		* Variation de stocks de produits (-/+) (1)	0,00	-	0,00	0,00
D04		* Immobilisations produites par .Ent pour elle	0,00	0,00	0,00	0,00
D05		* Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
D06		* Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
D07		* Reprises d'exploitation ; transferts de charg	574 155 470,75	0,00	574 155 470,75	299 582 498,49
		<b>TOTAL I</b>	<b>3 849 915 273,62</b>	<b>21 248 981,09</b>	<b>3 871 164 254,71</b>	<b>3 422 090 010,18</b>
	<b>II</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
C01		* Achats revendus (2) de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
C02		* Achats consommés (2) de matières & fourn	241 708 166,40	204 699,32	241 912 865,72	231 948 819,19
C03		* Autres charges externes	740 573 652,53	4 551 341,95	745 124 994,48	394 300 882,35
C04		* Impôts et taxes	8 543 288,26	0,00	8 543 288,26	8 903 065,55
MDH		* Charges de personnel	213 763 069,24	351 626,37	214 114 695,61	209 941 931,23
C06		* Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
C07		* Dotations d'exploitation	956 170 759,86	20 654 685,64	976 825 445,50	913 971 451,15
		<b>TOTAL II</b>	<b>2 160 788 956,29</b>	<b>25 762 555,28</b>	<b>2 186 521 289,57</b>	<b>1 759 066 149,47</b>
	<b>III</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>1 684 642 965,14</b>	<b>1 663 023 860,69</b>
<b>*****F I N A N C I E R *****</b>						
		<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
D08		* Prod. des titres de partic. & autres titres imm	0,00	0,00	0,00	0,00
D09		* Gains de change	18 389 431,37	0,00	18 389 431,37	10 440 435,35
D10		* Intérêts et autres produits financiers	21 224 826,90	145,95	21 224 972,85	18 259 863,82
D11		* Reprises financières; transferts de charges	515 450 183,48	0,00	515 450 183,48	487 173 807,01
		<b>TOTAL IV</b>	<b>555 064 441,75</b>	<b>145,95</b>	<b>555 064 987,70</b>	<b>515 874 106,18</b>
	<b>V</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
C08		* Charges d'intérêts	1 580 520 826,10	842 233,43	1 581 363 059,53	1 545 546 014,14
C09		* Pertes de change	53 257 230,52	0,00	53 257 230,52	40 451 409,05
C10		* Autres charges financières	40,11	0,00	40,11	0,00
C11		* Dotations financières	463 998 497,12	0,00	463 998 497,12	493 766 183,48
		<b>TOTAL V</b>	<b>2 097 776 895,85</b>	<b>842 233,43</b>	<b>2 098 618 827,28</b>	<b>2 079 769 606,67</b>
	<b>VI</b>	<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>-1 848 554 259,58</b>	<b>-1 863 889 500,49</b>
	<b>VII</b>	<b>RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>141 088 725,56</b>	<b>99 154 860,20</b>

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial; augmentation (+) diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés: achats - variation de stocks

			OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
			Propres à l'exercice 1	Concernant exerc. preced. 2		
<b>VII RESULTAT COURANT (reports)</b>					<b>141 088 725,56</b>	<b>99 154 860,20</b>
<b>*****NON COURANT *****</b>						
	<b>VIII</b>	<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
D12		* Produits des cessions d'immobilisation	3 292 427,00	0,00	3 292 427,00	6 423 677,97
D13		* Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
D14		* Reprises sur subventions d'investissement	3 329 186,92	0,00	3 329 186,92	2 053 324,85
D15		* Autres produits non courants	3 531 434,24	17 991 354,20	21 522 788,44	12 327 244,35
D16		* Reprises non courantes ; transferts de charges	30 356 310,05	0,00	30 356 310,05	23 682 184,53
		<b>TOTAL VIII</b>	<b>40 509 858,21</b>	<b>17 991 354,20</b>	<b>58 500 712,41</b>	<b>44 486 451,70</b>
	<b>IX</b>	<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
C12		* Val. nettes d'amortissements des immo. cédées	0,00	0,00	0,00	552 541,92
C13		* Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
C14		* Autres charges non courantes	30 636 892,37	815 052,99	31 451 945,36	23 241 336,25
C15		* Dotations non courantes aux amortissement et prov.	50 000 000,00	0,00	50 000 000,00	0,00
		<b>TOTAL IX</b>	<b>80 636 892,37</b>	<b>815 052,99</b>	<b>81 451 945,36</b>	<b>23 795 878,17</b>
		<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>-22 951 232,95</b>	<b>20 692 555,58</b>
	<b>XI</b>	<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>118 137 492,61</b>	<b>119 826 915,75</b>
C16	<b>XII</b>	<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>16 828 837,22</b>	<b>0,00</b>	<b>16 828 837,22</b>	<b>15 861 145,56</b>
	<b>WIII</b>	<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>101 515 655,39</b>	<b>105 965 770,17</b>
XIV		<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>4 484 729 554,82</b>	<b>3 982 450 546,04</b>
XV		<b>TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>4 583 415 899,45</b>	<b>3 878 484 777,87</b>
XVI		<b>RESULTAT NET (Total des produits-Total des charges)</b>			<b>101 515 655,39</b>	<b>105 965 770,17</b>

# COMPTES SOCIAUX ADM PROJET

BILAN - ACTIF						
		A C T I F				
		Exercice		Exercice N-1		
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net	
		<b>IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)</b>				
	A01	- Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	A02	- Charges à répartir	0,00	0,00	0,00	0,00
	A03	- Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
		<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>514 501,71</b>	<b>237 187,32</b>	<b>277 314,39</b>	<b>210 008,90</b>
A	A04	- Immobilisations en recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
C	A05	- Brevets, marques, droits et val.similaires	514 501,71	237 187,32	277 314,39	210 008,90
T	A06	- Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
I	A07	- Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
F		<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>2 317 810,47</b>	<b>1 822 550,86</b>	<b>995 259,61</b>	<b>1 114 105,78</b>
	A08	- Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
	A09	- Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
	A10	- Installations techniques, mat. & outill.	149 000,00	7 450,00	141 550,00	0,00
I	A11	- Matériel de transport	4 253,01	4 253,01	0,00	0,00
M	A12	- Mobilier, mat.de bureau & aménagements divers	2 164 557,46	1 310 847,85	853 709,61	1 114 105,78
M	A13	- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
O	A14	- Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
B		<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERS (D)</b>	<b>58 032,37</b>	<b>0,00</b>	<b>58 032,37</b>	<b>58 032,37</b>
I	A15	- Prêts immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
L	A16A	- Autres créances financières	33 032,37	0,00	33 032,37	33 032,37
I	A17	- Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00
S	A18	- Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
E		<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	A19	- Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
	A20	- Augmentation des dettes de financement	0,00		0,00	0,00
		<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>2 865 844,55</b>	<b>1 559 738,18</b>	<b>1 305 606,37</b>	<b>1 357 147,05</b> ##
A H		<b>STOCKS</b>	<b>140 855,81</b>	<b>0,00</b>	<b>140 855,81</b>	<b>166 737,50</b>
C O	A21	- Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
T R	A22	- Matières et fournitures consommables	140 855,81	0,00	140 855,81	166 737,50
I S	A23A	- Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
F	A24	- Produits intermédiaires produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
	A25	- Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
C T		<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>37 870 724,65</b>	<b>6 047 123,00</b>	<b>31 823 601,65</b>	<b>27 817 395,91</b>
I R	A26	- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	52 562,03	0,00	52 562,03	5 130,00
R E	A27	- Clients et comptes rattachés	37 113 824,01	6 047 123,00	31 066 701,01	25 390 819,59
C S	A28	- Personnel	1 500,00	0,00	1 500,00	344,08
U O	A29	- Etat	101 517,06	0,00	101 517,06	2 018 105,35
L R	A30	- Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
A E	A31	- Autres débiteurs	7 297,70	0,00	7 297,70	149,96
N R	A32	- Comptes de régularisation actif	594 023,83	0,00	594 023,83	402 846,93
T I	A33	<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
E	A34A	<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (II) (Elém.circ.)</b>	<b>49 850,11</b>		<b>49 850,11</b>	<b>0,00</b>
		<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>38 061 410,55</b>	<b>6 047 123,00</b>	<b>32 014 287,55</b>	<b>27 984 158,41</b>
R E		<b>TRESORERIE ACTIF</b>	<b>37 949 763,35</b>	<b>0,00</b>	<b>37 949 763,35</b>	<b>72 302 390,77</b>
E R	A35	- Chèques et valeurs à encaisser	0,00	0,00	0,00	0,00
S I	A36	- Banques, T.G et C.P	37 934 644,82	0,00	37 934 644,82	72 294 118,28
O E	A37	- Caisse, Régies d'avances et accréditifs	15 118,53	0,00	15 118,53	8 472,49
		<b>TOTAL III</b>	<b>37 949 763,35</b>	<b>0,00</b>	<b>37 949 763,35</b>	<b>72 302 390,77</b>
		<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>128 876 518,45</b>	<b>7 606 861,18</b>	<b>121 269 637,27</b>	<b>101 643 871,23</b>

BILAN - PASSIF							
		P A S S I F					
		Exercice N		Exercice N-1			
		<b>CAPITAUX PROPRES</b>				<b>107 166 099,70</b>	<b>81 844 931,09</b>
	B01	- Capital social ou personnel (1)	10 000 000,00			10 000 000,00	
	B02	- (-) actionnaires, CSNA, C.App'dont Versé					
F	B03	- Primes d'émission, de fusion, d'apport	0,00			0,00	
I	B04	- Ecarts de réévaluation	0,00			0,00	
N	B05	- Réserve légale	1 000 000,00			50 000,00	
A							
N	B06	- Autres réserves	0,00			0,00	
C	B07	- Report à nouveau (2)	70 844 931,09			49 915 001,63	
E	B08	- Résultats nets en instance d'affectation	0,00			0,00	
M	B09	- Résultat net de l'exercice (2)	25 321 168,61			21 879 929,46	
E		<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>107 166 099,70</b>			<b>81 844 931,09</b>	
N							
T		<b>CAPITAUX FI (B) (B)</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	
	B10	- Subventions d'investissement	0,00			0,00	
F	B11	- Provisions réglementées	0,00			0,00	
E	B12	- Compte de liaison					
R							
M		<b>DETTES DE F (C) (C)</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	
A	B13	- Emprunts obligataires	0,00			0,00	
N	B14	- Autres dettes de financement	0,00			0,00	
E							
N		<b>PROVISION I (D) (D)</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	
T	B15	- Provisions pour risques	0,00			0,00	
		- Provisions pour charges	0,00			0,00	
		<b>ECARTS DE C (E) (E)</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	
	B17	- Augmentation des créances immobilisées	0,00			0,00	
	B18	- Diminution des dettes de financement	0,00			0,00	
I		<b>(A+B+C+D+E)</b>	<b>107 166 099,70</b>			<b>81 844 931,09</b>	
P H		<b>DETTES DU I (F)</b>	<b>14 051 562,96</b>			<b>19 700 303,42</b>	
A O	B19	- Fournisseurs et compte rattachés	9 037 848,13			14 435 262,28	
S R	B20	- Clients créditeurs, avances et acomptes	0,00			0,00	
S S	B21	- Personnel	1 516 376,38			1 129 794,38	
I	B22	- Organismes sociaux	510 760,82			489 469,62	
F	B23	- Etat	2 888 297,63			3 398 476,13	
	T B24	- Comptes d'associés	0,00			0,00	
C R	B25	- Autres créanciers	98 280,00			247 301,01	
I E	B26	- Comptes de régularisation passif	0,00			0,00	
C O	B27	<b>AUTRES PRO' (G)</b>	<b>49 830,11</b>			<b>0,00</b>	
U R	B28	<b>ECARTS DE C (H)</b>	<b>2 164,50</b>			<b>98 636,72</b>	
		<b>TOTAL II (F+G)</b>	<b>14 103 537,57</b>			<b>19 798 940,14</b>	
T R		<b>TRESORERIE PASSIF</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	
R E	B29	- Crédits d'escompte	0,00			0,00	
S R	B30	- Crédits de trésorerie	0,00			0,00	
O I	B31	- Banques (soldes créditeurs)	0,00			0,00	
		<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	
		<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>121 269 637,27</b>			<b>101 643 871,23</b>	

(1) Capital personnel débiteur (-)

(2) Bénéficiaire (+); Déficitaire (-)

Exercice clos le 31/12/2019

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)**

Exercice du 01-01-19 au 31-12-19

		OPERATIONS		TOTAUX DE	TOTAUX DE
		Propres à l'exercice	Concernant exerc. preced.	L'EXERCICE	L'EXERCICE PRECEDENT
		1	2	3	4
<b>*****EXPLOITATION*****</b>					
<b>I</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
D01	* Ventas de marchandises en l'état	0,00	0,00	0,00	0
D02	* Ventas de biens et servicios producidos	67 599 842,26	0,00	67 599 842,26	57 924 738,81
	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>67 599 842,26</b>	<b>0,00</b>	<b>67 599 842,26</b>	<b>57 924 738,81</b>
D03	* Variación de stocks de productos (+/-) (1)	0,00		0,00	0,00
D04	* Inmovilizaciones producidas por Ent.pour elle meme	0,00	0,00	0,00	0,00
D05	* Subvenciones d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
D06	* Otros producidos d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
D07	* Reprisas d'exploitation ; transferts de charges	7 767,41	0,00	7 767,41	1 561 659,06
	<b>TOTAL I</b>	<b>67 607 609,67</b>	<b>0,00</b>	<b>67 607 609,67</b>	<b>59 486 897,87</b>
<b>II</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
C01	* Achatos revendus (2) de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
C02	* Achatos consummés (2) de matières & fournitures	8 442 035,96	87,00	8 442 122,96	7 450 695,04
C03	* Autres charges externes	7 669 134,96	0,00	7 669 134,96	5 963 623,79
C04	* Impôts et taxes	23 510,00	0,00	23 510,00	21 149,00
C05	* Charges de personnel	16 147 162,51	0,00	16 147 162,51	13 710 753,07
C06	* Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	25,23
C07	* Dotations d'exploitation	473 822,49	231,00	474 053,49	420 124,55
	<b>TOTAL II</b>	<b>32 755 665,92</b>	<b>318,00</b>	<b>32 755 983,92</b>	<b>27 566 370,68</b>
<b>III</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>34 851 625,75</b>	<b>31 920 027,19</b>
<b>*****FINANCIER*****</b>					
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
D08	* Prod. des titres de partic. & autres titres immob.	0,00	0,00	0,00	0,00
D09	* Gains de change	1 891,77	0,00	1 891,77	21,61
D10	* Intérêts et autres produits financiers	1 237 851,45	0,00	1 122 634,50	724 557,48
D11	* Reprisas financieras; transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL IV</b>	<b>1 239 743,22</b>	<b>0,00</b>	<b>1 124 526,27</b>	<b>724 579,09</b>
<b>V</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
C08	* Charges d'intérêts	1,79	0,00	1,79	1,81
C09	* Pertes de change	3 427,76	0,00	3 427,76	753,02
C10	* Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
C11	* Dotations financières	49 830,11	0,00	49 830,11	0,00
	<b>TOTAL V</b>	<b>53 259,66</b>	<b>0,00</b>	<b>53 259,66</b>	<b>754,83</b>
<b>VI</b>	<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>	<b>1 186 483,56</b>	<b>0,00</b>	<b>1 071 266,61</b>	<b>723 824,26</b>
<b>VII</b>	<b>RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>35 922 892,36</b>	<b>32 643 851,45</b>

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial; augmentation (+) diminution (-)

(2) Achatos revendus ou consummés: achatos - variation de stocks

		OPERATIONS		TOTAUX DE	TOTAUX DE
		Propres à l'exercice	Concernant exerc. preced.	L'EXERCICE	L'EXERCICE PRECEDENT
		1	2	3	4
<b>VII RESULTAT COURANT (reports)</b>					
				<b>35 922 892,36</b>	<b>32 643 851,45</b>
<b>*****NON COURANT*****</b>					
<b>VIII</b>	<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
D12	* Produits des cessions d'immobilisation	535 008,34	0,00	535 008,34	30 833,33
D13	* Subvenciones d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
D14	* Reprisas sur subvenciones d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
D15	* Autres produits non courants	8 157,91	691,35	8 849,26	90 647,41
D16	* Reprisas non courantes ; transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>545 166,25</b>	<b>691,35</b>	<b>545 857,60</b>	<b>121 480,74</b>
<b>IX</b>	<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
C12	* Val. nettes d'amortissements des immo.cédées	3 121,60	0,00	3 121,60	3 950,00
C13	* Subvenciones accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
C14	* Autres charges non courantes	8 347,28	23,47	8 370,75	206 820,73
C15	* Dotations non courantes aux amortissement et prov.	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL IX</b>	<b>11 468,88</b>	<b>23,47</b>	<b>11 492,35</b>	<b>210 770,73</b>
	<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>532 365,25</b>	<b>-89 289,99</b>
<b>XI</b>	<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>56 455 257,61</b>	<b>52 554 561,46</b>
C16	<b>XII IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>11 134 089,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 134 089,00</b>	<b>10 674 632,00</b>
<b>XIII</b>	<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>25 321 168,61</b>	<b>21 879 929,46</b>

<b>XIV</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>69 275 995,54</b>	<b>60 352 457,70</b>
<b>XV</b>	<b>TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>43 954 824,99</b>	<b>38 452 528,24</b>
<b>XVI</b>	<b>RESULTAT NET (Total des produits-Total des charges)</b>			<b>25 321 168,61</b>	<b>21 879 929,46</b>

# COMPTES SOCIAUX ADM PARK

BILAN - ACTIF					
A C T I F					
		Exercice			Exercice N-1
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
	<b>IMMOBILISATION EN NON VALEURS (A)</b>	<b>8 928,00</b>	<b>8 928,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
A01	- Frais préliminaires	8 928,00	8 928,00	0,00	0,00
A02	- Charges à répartir	0,00	0,00	0,00	0,00
A03	- Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
A04	- Immobilisations en recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
A05	- Brevets, marques, droits et valsimilaires	0,00	0,00	0,00	0,00
A06	- Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
A07	- Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
A08	- Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
A09	- Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
A10	- Installations techniques, mat. & outill.	0,00	0,00	0,00	0,00
A11	- Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
A12	- Mobilier, mat.de bureau & aménagements div	0,00	0,00	0,00	0,00
A13	- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
A14	- Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERS (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
A15	- Prêts immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
A16	- Autres créances financières	0,00	0,00	0,00	0,00
A17	- Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00
A18	- Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
A19	- Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
A20	- Augmentation des dettes de financement	0,00		0,00	0,00
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>8 928,00</b>	<b>8 928,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>STOCKS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
A21	- Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
A22	- Matières et fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00
A23	- Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
A24	- Produits intermédiaires produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
A25	- Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>18 426,23</b>	<b>0,00</b>	<b>18 426,23</b>	<b>16 423,23</b>
A26	- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00
A27	- Clients et comptes rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00
A28	- Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
A29	- Etat	18 426,23	0,00	18 426,23	16 423,23
A30	- Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
A31	- Autres débiteurs	0,00	0,00	0,00	0,00
A32	- Comptes de régularisation actif	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>801 782,11</b>	<b>0,00</b>	<b>801 782,11</b>	<b>801 782,11</b>
A33	- Titres	801 782,11	0,00	801 782,11	801 782,11
	<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) (F)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>820 208,34</b>	<b>0,00</b>	<b>820 208,34</b>	<b>818 205,34</b>
	<b>TRESORERIE ACTIF</b>	<b>80 126,64</b>	<b>0,00</b>	<b>80 126,64</b>	<b>76 064,64</b>
A34	- Chèques et valeurs à encaisser	0,00	0,00	0,00	0,00
A35	- Banques, T.G et C.P	29 386,64	0,00	29 386,64	75 184,64
A36	- Caisses, Régies d'avances et accréditifs	740,00	0,00	740,00	880,00
	<b>TOTAL III</b>	<b>80 126,64</b>	<b>0,00</b>	<b>80 126,64</b>	<b>76 064,64</b>
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>899 262,98</b>	<b>8 928,00</b>	<b>890 334,98</b>	<b>894 269,98</b>

BILAN - PASSIF					
P A S S I F					
Exercice clos le 31/12/2019					
		Exercice N	Exercice N-1		
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>271 392,98</b>	<b>288 327,98</b>		
B01	- Capital social ou personnel (1)	500 000,00	500 000,00		
B02	- (-) actionnaires, CSNA, C.App,dont Versé	0			
F B03	- Primes d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00		
I B04	- Ecarts de réévaluation	0,00	0,00		
N B05	- Réserve légale	0,00	0,00		
A B06	- Autres réserves	0,00	0,00		
C B07	- Report à nouveau (2)	-211 672,02	-199 818,02		
E B08	- Résultats nets en instance d'affectation	0,00	0,00		
M B09	- Résultat net de l'exercice (2)	-16 935,00	-11 854,00		
	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>271 392,98</b>	<b>288 327,98</b>		
	<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B) (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
B10	- Subventions d'investissement	0,00	0,00		
P B11	- Provisions réglementées	0,00	0,00		
E B12	- Compte de liaison	0,00	0,00		
	<b>DETTES DE FINANCEMENT (C) (C)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
A B13	- Emprunts obligataires	0,00	0,00		
N B14	- Autres dettes de financement	0,00	0,00		
	<b>PROVISION DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D) (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
N B15	- Provisions pour risques	0,00	0,00		
T B15	- Provisions pour charges	0,00	0,00		
	<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E) (E)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
B17	- Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00		
B18	- Diminution des dettes de financement	0,00	0,00		
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>271 392,98</b>	<b>288 327,98</b>		
	<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F) (F)</b>	<b>78 942,00</b>	<b>105 942,00</b>		
A O B19	- Fournisseurs et compte rattachés	78 942,00	102 942,00		
S R B20	- Clients créditeurs, avances et acomptes	0,00	0,00		
S S B21	- Personnel	0,00	0,00		
I B22	- Organismes sociaux	0,00	0,00		
F B23	- Etat	0,00	3 000,00		
T B24	- Comptes d'associés	0,00	0,00		
C R B25	- Autres créanciers	0,00	0,00		
I E B26	- Comptes de régularisation passif	0,00	0,00		
R S B27	- AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G) (G)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
C O B28	- ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Elém. cir.) (H) (H)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
	<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>78 942,00</b>	<b>105 942,00</b>		
	<b>TRESORERIE PASSIF</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
R E B29	- Crédits d'escompte	0,00	0,00		
S R B30	- Crédits de trésorerie	0,00	0,00		
O I B31	- Banques (soldes créditeurs)	0,00	0,00		
	<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>350 334,98</b>	<b>394 269,98</b>		

(1) Capital personnel débiteur (-)

(2) Bénéficiaire (+); Déficitaire (-)

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes )**

Exercice clos le 31/12/2019

		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECERENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant exerc. preced. 2		
<b>*****E X P L O I T A T I O N *****</b>					
<b>I</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
D01	* Ventes de marchandises en l'état	0,00	0,00	0,00	0,00
D02	* Ventes de biens et services produits	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
D03	* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	0,00		0,00	0,00
D04	* Immobilisations produites par Ent.pour elle meme	0,00	0,00	0,00	0,00
D05	* Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
D06	* Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
D07	* Reprises d'exploitation , transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL I</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>II</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
C01	* Achats revendus (2) de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
C02	* Achats consommés (2) de matières & fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00
C03	* Autres charges externes	11 980,00	0,00	11 980,00	10 000,00
C04	* Impôts et taxes	1 370,00		1 370,00	1 290,00
C05	* Charges de personnel		0,00	0,00	0,00
C06	* Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
C07	* Dotations d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL II</b>	<b>18 850,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 850,00</b>	<b>11 290,00</b>
<b>III</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>-18 850,00</b>	<b>-11 290,00</b>
<b>*****F I N A N C I E R *****</b>					
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
D08	* Prod. des titres de partic. & autres titres immob.	0,00	0,00	0,00	0,00
D09	* Gains de change	0,00	0,00	0,00	0,00
D10	* Intérêts et autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
D11	* Reprises financières; transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL IV</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>V</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
C08	* Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00
C09	* Pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
C10	* Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
C11	* Dotations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL V</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VI</b>	<b>RESULTAT FINANCIER (IV - V)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>VII</b>	<b>RESULTAT COURANT (III + VI)</b>			<b>-18 850,00</b>	<b>-11 290,00</b>

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial; augmentation (+) diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés: achats - variation de stocks

		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECERENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant exerc. preced. 2		
<b>VII</b>	<b>RESULTAT COURANT (reports)</b>			<b>-18 850,00</b>	<b>-11 290,00</b>
<b>*****N O N C O U R A N T *****</b>					
<b>VIII</b>	<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
D12	* Produits des cessions d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00
D13	* Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
D14	* Reprises sur subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
D15	* Autres produits non courants	0,00	0,00	0,00	0,00
D16	* Reprises non courantes ; transferts de charges	0,00	0,00	0,00	3 000,00
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>
<b>IX</b>	<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
C12	* Val. nettes d'amortissements des immo.cédées	0,00	0,00	0,00	0,00
C13	* Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
C14	* Autres charges non courantes	585,00	0,00	585,00	564,00
C15	* Dotations non courantes aux amortissement et pro	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL IX</b>	<b>585,00</b>	<b>0,00</b>	<b>585,00</b>	<b>564,00</b>
<b>X</b>	<b>RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>			<b>-585,00</b>	<b>2 436,00</b>
<b>XI</b>	<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)</b>			<b>-18 955,00</b>	<b>-8 854,00</b>
<b>XII</b>	<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
<b>XIII</b>	<b>RESULTAT NET (XI - XII)</b>			<b>-16 955,00</b>	<b>-11 854,00</b>
<b>XIV</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>			<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>
<b>XV</b>	<b>TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>16 955,00</b>	<b>14 854,00</b>
<b>XVI</b>	<b>RESULTAT NET (Total des produits-Total des charges)</b>			<b>-16 955,00</b>	<b>-11 854,00</b>

## Comptes consolidés ADM en IFRS

### Actif

	31-déc.-19	31-déc.-18
<b>Actif non courant</b>		
Immobilisations corporelles et incorporelles	84 839	70 963
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	67 881 353	67 722 983
Participations dans les entreprises associées	0	0
Autres actifs financiers non courants	2 210	2 199
Impôts différés actifs	992 491	992 491
Instruments dérivés	0	0
Autres actifs non courants	3 867 865	4 260 790
<b>Total actif non courant</b>	<b>72 828 759</b>	<b>73 049 426</b>
<b>Actif courant</b>		
Autres actifs financiers	1 200 209	466 357
Stocks	35 109	33 518
Clients et autres débiteurs	215 596	212 670
Autres actifs courants	99 904	84 567
Trésorerie et équivalents de trésorerie	268 165	197 523
<b>Total actif courant</b>	<b>1 818 983</b>	<b>994 636</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>74 647 742</b>	<b>74 044 062</b>

### Passif

	31-déc.-18	31-déc.-18
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	15 715 629	15 715 629
Réserves consolidées	-8 235 135	-8 476 875
Ecart de réévaluation	15 346 028	15 400 245
Résultat de l'exercice	247 341	241 723
Capitaux propres part du Groupe	23 073 862	22 880 722
Intérêts minoritaires		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>23 073 862</b>	<b>22 880 722</b>
<b>Passif non courant</b>		
Emprunts non courants	37 233 346	36 977 612
Impôts différés	6 894 592	6 918 971
Provisions non courantes	3 167 349	3 195 670
Autres passifs non courants	143 253	76 560
<b>Total passif non courant</b>	<b>47 438 540</b>	<b>47 168 813</b>
<b>Passif courant</b>		
Fournisseurs et autres créanciers	784 069	734 241
Emprunts courants et dettes financières diverses	1 642 931	1 719 263
Dettes d'impôt sur le résultat	0	833
Provisions courantes	571 835	473 571
Autres passifs	1 082 665	1 051 826
Découvert	53 840	14792,8274
<b>Total passif courant</b>	<b>4 135 340</b>	<b>3 994 527</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>74 647 742</b>	<b>74 044 062</b>

## COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDES EN IFRS

	31-déc.-19	31-déc.-18
Chiffre d'affaires dont :		
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	3 297 009	3 070 628
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	415 190	326 762
Achats et charges externes	-1 476 650	-957 738
Charges de personnel	-224 604	-223 277
Impôts et taxes	-8 568	-8 926
Dotations aux amortissements	-558 426	-338 184
Dotation aux provisions (nettes des reprises)	402 642	-169 489
Autres produits et charges d'exploitation	97 573	113 894
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 944 166</b>	<b>1 813 671</b>
Autres produits et charges opérationnels	27 581	20 603
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 971 747</b>	<b>1 834 274</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0
Coût de l'endettement financier brut	-1 500 711	-1 604 606
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-1 500 711</b>	<b>-1 604 606</b>
Autres produits et charges financiers	-195 732	38 578
Quote-part du résultat des entreprises associées	0	0
Impôt sur le résultat	-27 963	-26 523
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>247 341</b>	<b>241 723</b>
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0
<b>Résultat net</b>	<b>247 341</b>	<b>241 723</b>
- dont part du Groupe	247 341	241 723
- dont intérêts minoritaires		
Résultat revenant aux actionnaires de la société par action :		
- résultat de base par action (part du Groupe)	8	8
- résultat dilué par action (part du Groupe)	8	8

## Tableau de retraitements IFRS

DISCRIPTIF DU RETAITEMENT en Milliers de dirhams	Résultat
Résultat Social	101
<b>RETRAITEMENTS IFRS net :</b>	
- IAS 16 Immobilisations corporelles (réévaluation): neutralisation de l'amortissement de l'ER constaté en social	79
- IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères	-191
Neutralisation de la provision départ volontaire	-5
IAS 32/39 (JV des TVCP): actualisation des titres et valeurs de placement sont évalués à leur juste valeur.	13
IAS 37 Provisions pour maintien en état de l'infrastructure actualisée. Elles sont constituées principalement par le montant des dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires pour éteindre l'obligation dans les 15 prochaines années et calculées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année.	-96
- IAS 38 Immobilisations incorporelles (annulation des non valeurs)	-26
- IAS 38 Immobilisations incorporelles (retraitement des commissions de garantie)	-20
Neutralisation de la provision reprofilage 2	-21
Neutralisation de la provision reprofilage 3	310
Neutralisation de la provision exceptionnelle pour risque	50
Neutralisation de la provision FA	28
- Contribution cumulée ADM Projet	25
- Contribution ADM Park	
Divers	
<b>Total retraitements IFRS nets</b>	<b>146</b>
<b>Résultat IFRS</b>	<b>247</b>

## **7- RAPPORT ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)**

### **SOMMAIRE**

#### **I. ELEMENTS GENERAUX**

##### **1.1 CARTE D'IDENTITE D'ADM**

##### **1.2 STRATEGIE EN MATIERE DE RSE**

##### **1.3 PERIMETRE DU REPORTING ESG**

#### **II. ELEMENTS SPECIFIQUES**

##### **2.1 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES**

##### **2.2 INFORMATIONS SOCIALES**

##### **2.3 GOUVERNANCE**

###### **2.3.1 Composition de l'organe de gouvernance**

###### **2.3.2 Comités du conseil de gouvernance**

Ce rapport ESG 2019, constitue le 1er exercice d'ADM en matière de communication extra-financière. Il synthétise les actions responsables conduites par ADM en faveur de la création de valeur partagée avec ses parties prenantes à travers une approche de matérialité des enjeux de l'entreprise.

## **I. ELEMENTS GENERAUX**

### **1.1 CARTE D'IDENTITE DU GROUPE**

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc est une société anonyme à Conseil d'Administration soumise aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'à ses dispositions statutaires.

Intervenant depuis plus de 25 ans, ADM a permis le développement de l'infrastructure autoroutière et la réalisation d'un réseau de 1 800 Km d'autoroutes qui ont permis :

- 60% de la population est directement reliée au réseau autoroutier
- 70% de la population est desservie par le réseau autoroutier ou par les Voies Express
- 85 % de la population est à moins d'une heure de l'autoroute
- Toutes les villes de + 400 000 habitants reliées au réseau autoroutier
- 22/27 des villes de +100 000 habitants sont au réseau autoroutier à fin 2016

Depuis la création d'ADM en 1989, les pouvoirs publics ont adopté une stratégie volontariste d'aménagement du territoire favorisant un développement rapide du réseau autoroutier.

Aujourd'hui, ADM vit une transition qui marque un tournant dans sa vie d'entreprise dans un contexte où le client, toujours de plus en plus exigeant, attend des prestations d'un niveau très élevé tant en matière de confort et de sécurité et de qualité de service.

Ainsi en plus de ses missions de construction, d'exploitation et d'entretien ; de nouvelles missions s'ajoutent à celles-ci dont la priorité absolue est la garantie de la satisfaction client.

## LES MISSIONS D'ADM :

- La construction, l'entretien et l'exploitation d'autoroutes qui lui sont concédées par voie de concessions ou contrats,
- La gestion, la protection et la conservation du domaine public dépendant du réseau de transport mis à sa disposition,
- La création et l'exploitation de services touristiques, d'hôtellerie et de tout autre service dans la proximité géographique de l'autoroute,
- L'exploitation et la gestion des biens immobiliers et mobiliers,
- La satisfaction client par le développement de services innovant pour garantir leur sécurité, leur confort et leur faciliter toujours plus leur trajet.

## ETAT DES FILIALES ET PARTICIPATION

Au 31 Décembre 2019, ADM détient deux filiales :

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
ADM- PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM- PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

La filiale **ADM PROJET** est une société anonyme constituée en septembre 2011, enregistrée au registre de commerce de Rabat et à son siège social au B.P 6526 Hay Riad, Rabat. Elle est contrôlée totalement par ADM, société mère.

L'activité principale de la filiale ADM Projet est d'assurer l'assistance à maître d'ouvrage et maître d'œuvre chargés de grands projets d'infrastructures.

La filiale **ADM PARK** est une société anonyme constituée en avril 2011, enregistrée au registre de commerce de Rabat et a son a son siège social au B.P 6526 Hay Riad, Rabat. Elle est contrôlée totalement par ADM, société mère.

L'activité principale de la filiale **ADM PARK** est l'aménagement, le développement et l'exploitation des parkings autoroutiers, routiers et urbains.

Actuellement, ADM PARK est en veille par décision du CA d'ADM PARK tenu en date du 25/12/2012. L'information portant sur cette décision a été portée au préalable au CA d'ADM tenu en date du 24 septembre 2012, ce dernier n'a pas émis d'objection sur cette affaire.

## **1.2 STRATEGIE EN MATIERE DE RSE**

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc agit de façon éthique et responsable pour être un partenaire permanent du développement économique et social. Elle place la responsabilité sociale au cœur de sa stratégie et prêche attention dans la conduite de ses activités à toutes les parties intéressées.

Afin de renforcer davantage son action dans ce cadre et garantir son efficacité, la société prend les engagements suivants :

### **1. Poursuivre et conforter la valorisation du capital humain :**

- Ancrer l'appropriation des valeurs partagées de l'ensemble du personnel d'ADM (éthique, esprit d'équipe, engagement et recherche permanente de la qualité).
- Développer le savoir, les compétences et l'employabilité de ses ressources humaines.
- Renforcer et améliorer en continu les actions sociales destinées au personnel de la société.
- Déployer un système de management de la santé et sécurité au travail.
- Veiller au respect des droits et des libertés dont jouit le personnel d'ADM (création et affiliation aux
- associations, droit syndical, législation du travail, engagements sociaux,...).
- Animer en continu un dialogue social constructif et serein, facteur de développement harmonieux dans l'entreprise.
- Promouvoir l'égalité des chances, l'interdiction de toute forme de discrimination et la transparence dans le traitement des personnes et améliorer les actions en faveur des catégories vulnérables
- Interdire le travail infantile dans la société et chez ses fournisseurs et prestataires de service.

- Prévenir les harcèlements, les traitements discriminatoires, cruels, inhumains ou dégradants à l'égard des collaborateurs directs et indirects et à l'égard ou de la part des usagers.

## **2. Ancrer les règles d'éthique et de transparence dans la réalisation des activités :**

- Veiller au strict respect de la législation dans tous les domaines.
- Maintenir l'efficacité du dispositif de contrôle interne pour prévenir toute pratique illicite (fraude, corruption, atteinte à la saine concurrence...).
- Respecter scrupuleusement tous les engagements pris par la société (statut du personnel, contrats avec les tiers, conventions, offres de services...).
- Mener des actions de sensibilisation pour renforcer l'ancrage des règles d'éthique et de transparence.

## **3. Agir pour l'amélioration continue de la satisfaction de nos clients :**

- Maintenir et améliorer en continu son système d'écoute permanente des clients.
- Veiller en permanence au respect des engagements vis-à-vis de ses clients.
- Donner suite à toute saisie d'ADM par ses clients, en veillant à l'examen précis de leurs demandes.
- Poursuivre le déploiement du programme de développement des services offerts aux clients, en procédant périodiquement à sa revue pour son enrichissement.

## **4. Conforter nos actions pour la protection de l'environnement :**

- Veiller à l'application des recommandations des études d'impact sur l'environnement qu'elle réalise.
- Enrichir en continu les autres actions engagées par elle dans le domaine environnemental.
- Définir et mettre en oeuvre des standards environnementaux applicables à ses activités.
- Poursuivre son programme d'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et de l'énergie.
- Favoriser le recyclage, la récupération et l'utilisation des produits écologiques

## **5. Développer notre ouverture sur la société civile :**

- Renforcer la contribution au développement local du périmètre influencé par les tronçons autoroutiers.
- Développer les actions d'ADM destinées à différents acteurs de la société civile (partenariats avec les établissements de formation, actions de recherches, actions de sensibilisation, sponsoring...).
- Asseoir des partenariats durables et effectifs avec les organes partenaires d'ADM.
- Poursuivre les rencontres techniques organisées par ADM et destinées aux acteurs de la profession.
- Poursuivre la sensibilisation des usagers et riverains aux enjeux environnementaux et sociétaux.

## **6. Contribuer à la promotion de la responsabilité sociétale auprès des partenaires :**

- Poursuivre la mise en relief de l'obligation de respect de la réglementation du travail dans les contrats
- d'achat passés par ADM.
- Communiquer sur l'engagement d'ADM en matière de développement durable et de responsabilité
- sociétale auprès des fournisseurs.
- Définir et déployer un plan d'action pour contribuer à promouvoir en externe la responsabilité sociétale

### **1.3 PERIMETRE DU REPORTING ESG**

Ce rapport ne concerne que le périmètre d'ADM vu son caractère significatif dans le groupe.

## **II. ELEMENTS SPECIFIQUES**

### **2.1 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES**

La Société Nationale des Autoroutes du Maroc agit de façon éthique et responsable pour être un partenaire permanent du développement économique et social. Elle place la responsabilité sociale au cœur de sa stratégie et prête attention dans la conduite de ses activités à toutes les parties prenantes.

ADM a intégré progressivement, depuis sa création en 1989, des objectifs de développement social et environnemental parmi ses objectifs stratégiques et a décliné par la suite une vision globale et intégratrice des concepts du développement durable.

Cette orientation a été consolidée en 2016, à l'occasion de l'accueil du Maroc de la COP22, par la mise en place d'une feuille de route pour une mobilité durable sur les autoroutes au Maroc afin de réduire ses émissions de gaz à effets de serre de 13% au moins d'ici 2030.

Dans ce sens ADM a élaboré un portefeuille de projets pour concrétiser de nombreuses initiatives lancées notamment :

#### **L'Optimisation des ressources en eau :**

ADM mise sur la structuration de projets permettant de mettre en valeur l'importance de l'eau, et permettant de cristalliser la mobilisation de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc pour la protection de cette ressource. Force est de noter que l'eau, avec l'irrégularité spatio-temporelle de la pluviométrie, conséquence importante des changements climatiques, soumet le réseau routier à divers aléas tels que les inondations ou les sécheresses. Ces événements exceptionnels dont les fréquences ont augmenté doivent être pris en considération dès la conception du réseau.

#### **L'action « Un Arbre pour le Climat » pour réduire l'empreinte carbone d'ADM :**

En tant qu'acteur résolument engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, ADM ne ménage aucun effort pour apporter sa contribution. Dans cette optique, l'entreprise a mis en place un projet qui consiste à compenser son empreinte carbone en plantant des arbres tout au long du réseau autoroutier. De par son engagement en tant qu'acteur socialement responsable, ADM a souhaité associer les écoles à ce programme en vue de

sensibiliser les écoliers aux effets et dangers du changement climatique et à l'importance de la mise en place d'actions inclusives en vue de lutter contre son impact.

### **Le Partenariat avec l'UNICEF pour sensibiliser les enfants et le jeune public**

ADM a scellé en marge de la conférence internationale qu'elle a organisée à Rabat le 20 septembre 2016, un partenariat avec l'Unicef. Le but est d'associer les usagers des autoroutes aux efforts de promotion des droits de l'enfant et de son environnement. Ce partenariat stratégique a pour objectif d'initier une action de communication afin de sensibiliser les différents usagers des autoroutes, et à travers eux leurs familles et entourages, à l'importance de réduire l'impact du changement climatique sur les enfants.

### **La Gestion des déchets sur le réseau autoroutier**

Environ 3 000 tonnes de déchets sont jetées chaque année le long du réseau autoroutier. Dans ce cadre, et afin de réduire l'impact de ce phénomène sur l'environnement, ADM a mis en place un projet de collecte et de revalorisation de ces déchets.

### **L'intégration des énergies renouvelables**

ADM met la prise en considération des problématiques énergétiques dès la conception des projets au cœur de sa stratégie. Ainsi, l'entreprise a développé des projets de production de l'énergie à partir de sources renouvelables.

En parallèle ADM a procédé à l'installation de bornes de recharges électriques pour promouvoir la mobilité électrique.

### **La Gestion des risques liés aux effets des changements climatiques**

Sur ce plan, ADM a, entre autres, lancé un projet de stabilisation des talus par des méthodes végétales. De même, elle a lancé une étude visant à qualifier les risques d'instabilité sur les différents tronçons d'autoroute soumis aux effets des charriages de pluie.

ADM a également lancé et poursuit le projet AL ARD ayant pour objectifs :

- La multiplication de la semence sauvage par association des agriculteurs riverains à l'autoroute.

- Le traitement des talus autoroutiers vulnérables à l'érosion.

### **Mobilité et Sécurité routière**

La fluidité du trafic est un facteur important dans la limitation des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. Dans ce contexte, ADM a mis en œuvre des projets afin de fluidifier le trafic. Il s'agit principalement de la mise en place de la technicité dans le but d'éviter ou de limiter la formation de bouchons le long des autoroutes et s'assurer de la fluidité du trafic. L'entreprise a aussi procédé à la mise en place d'une chaîne radio pour communiquer sur l'état du trafic du réseau en temps réel ainsi que les moyens de transmission de messages interactifs aux usagers du réseau autoroutier. On note aussi la mise en place d'actions de sensibilisation à la sécurité routière en vue de mettre à disposition des usagers un réseau plus sûr. Il faut dire que l'opérateur autoroutier, dans sa stratégie de développement durable, mise également sur les projets de hubs au niveau des échangeurs d'autoroutes, représentant le moyen idéal pour combiner entre le transport routier et le transport urbain. Ainsi, leur installation permettra la mise en place de la stratégie d'intermodalité afin de limiter les nuisances du transport routier qui empreinte le réseau autoroutier de rentrer encombrer les cités grâce à ces plateformes. Dans ce domaine et compte tenu du réseau autoroutier qui capte 20% du trafic national, ADM développe parallèlement à ces hubs, des voies automatiques, une digitalisation du trafic, des règles d'éco-conduite et des centres d'observation des émissions de gaz à effet de serre aux standards internationaux pour fluidifier le trafic. Toutes ces actions s'inscrivent dans la stratégie d'ADM d'aligner son réseau autoroutier aux standards internationaux, et de mettre en place toutes les dispositions permettant d'améliorer les prestations qui sont proposées aux passagers.

### **Le know-how et le renforcement de capacité**

Afin d'aller plus jusqu'au bout de sa vision dans le domaine du développement durable, et surtout de poursuivre sa politique d'innovation à travers la mise en place de solutions inédites pour faire face aux effets du changement climatique, ADM mise beaucoup sur la formation. Dans ce cadre, l'opérateur a mis en place une plateforme de Know-how. Elle fait de la R&D son cheval de bataille. Ainsi, la formation aux aspects environnementaux liés au développement durable et aux énergies renouvelables a été érigée en priorité pour

atteindre les objectifs escomptés. Dans ce sens, la mise en place d' « ADM Académie » a permis de renforcer les investissements de l'entreprise en matière de R&D dans les domaines de la sécurité routière, de la géotechnique, de l'éco-construction et de la mobilité. Cette nouvelle institution capitalise sur l'expérience et les savoirs internes d'Autoroutes du Maroc en vue de les exporter dans les autres pays du continent. De même, l'entreprise a lancé un workstream de réflexion afin de mettre en place une chaire dédiée aux changements climatiques. L'objectif étant non seulement d'en faire bénéficier ses propres ressources humaines mais aussi d'ouvrir ce cursus aux personnes externes à la société et intéressées. En collaboration avec l'INRA et la GIZ, l'opérateur entend mettre en place un cycle transversal sur les principes généraux liés au développement durable et un cycle spécifique aux métiers des autoroutes.

### **Amélioration des échanges avec les territoires limitrophes**

Consciente de son rôle en tant qu'acteur dans l'aménagement des territoires, ADM s'est attelée également à aménager de nouveaux échangeurs (au niveau d'Oued Cherrat, Ben Yekhlif, Ain Taoujdate, Lixus, Ain Sbaa, Ain Dalia, Mellalyenne et Oum Azza) qui permettront le développement local des zones desservies et faciliteront les conditions d'accès des usagers au réseau autoroutier.

Dans le souci de faciliter les échanges des communes et douars traversés par les autoroutes avec l'environnement externe et d'améliorer davantage les conditions de circulation et de sécurité des riverains et des usagers, l'étude menée par ADM sur l'évaluation du phénomène de traversées piétonnes au niveau des autoroutes en service a recommandé l'ajout de (09) neuf passerelles sur le réseau autoroutier pendant la période 2016-2019.

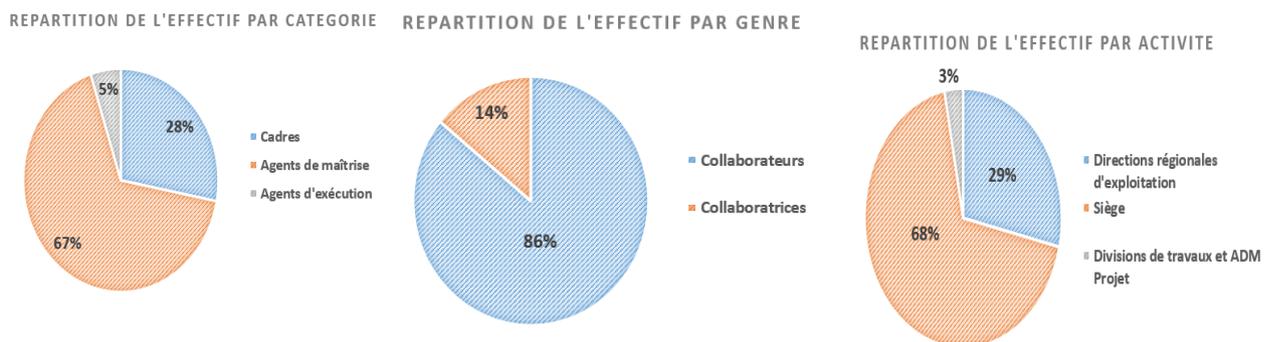
### **Réhabilitation des écoles limitrophes aux autoroutes**

ADM a mis en place plusieurs programmes matérialisant son engagement envers ses communautés proches et vis-à-vis de l'environnement, dont le programme J, destiné aux jeunes des écoles limitrophes au réseau autoroutier (Axe Jeunes espoirs) et aux jeunes étudiants ingénieurs et chercheurs en R&D (Axe Jeunes leaders). En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ADM a réhabilité, depuis 2008, plus de 325 écoles limitrophes à l'autoroute. De plus, à travers des activités et des ateliers ludiques, ADM tente

de sensibiliser les enfants, d'une part, à la thématique de sécurité routière -notamment aux abords de leurs écoles- et au développement durable de l'autre. Autre nouveauté du programme Jeunes espoirs est l'implication et la mobilisation des ressources humaines de l'entreprise. En effet, chaque école partenaire sera parrainée par un collaborateur qui s'engagera à maintenir le lien avec l'école pour faire remonter les besoins du terrain, renforcer les liens avec la communauté de l'école et veiller à la pérennité du programme.

## 2.2 INFORMATIONS SOCIALES

La répartition de l'effectif entre les collaborateurs par catégorie, par sexe et par activité se présente comme suit :



### - Indicateurs pour l'année 2019:

#### Départ volontaire et continuité des opérations de recrutement et promotion interne

L'année 2019 a été marquée par la relance de l'opération de départ volontaire suite à l'allocation d'un budget dédié à cette action.

D'autre part et à l'instar de l'année passée, l'année 2019 a connu la continuité des opérations de mobilité, de promotion et de recrutement dans le but de renforcer l'encadrement au sein d'ADM.

## Evolution et répartition de l'Effectif

L'effectif d'ADM a atteint au 31/12/ 2019 un total de **492** salariés par rapport à 503 salariés en 2018 et ce en tenant compte des départs réalisés avant le 31/12/2019.

L'année 2019 a enregistré quatorze (14) cas de départ volontaire et cinq (05) cas de départ pour des motifs différents : trois (03) démissions, un (01) départ à la retraite, un (01) cas de départ pour motif d'insuffisance durant la période d'essai.

Par ailleurs, l'année a été marquée par le recrutement de huit (08) cadres répartis entre les différentes directions du siège.

Quant 'aux opérations de mobilité et de promotion interne, elles se présentent en chiffres comme suit :

- 24 nominations à des postes de conducteurs d'entretien et de maintenance au sein des différentes directions régionales
- 02 nominations à des postes de manager de trafic à distance au siège
- 01 nomination au poste de chef de service
- 06 nominations à des postes de chefs de divisions
- 01 nomination au poste de directeur central
- 02 nomination à des postes de directeurs de projets

## 2.3 GOUVERNANCE

### 2.3.1 Composition de l'organe de gouvernance

ADM poursuit son action exemplaire d'adoption des meilleurs standards et pratiques dans le domaine de la gouvernance pour intégrer de manière exhaustive les bonnes pratiques associées. C'est ainsi que la société, sur la lancée d'un fonctionnement régulier de son organe de gouvernance depuis plusieurs années, a engagé un chantier visant à structurer significativement ce fonctionnement sur la base de nouveaux standards reconnus de gouvernance.

L'ensemble des engagements et performances de la société dans ce domaine lui a permis de parvenir à un niveau avancé dans la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance, ce qui la place à l'avant-garde des initiatives du gouvernement dans ce domaine et l'a retenue parmi les organismes pilotes dans le programme «Hakama» mené en partenariat avec la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du code marocain de bonnes pratiques de gouvernance des établissements et entreprises publics.

Le Conseil d'Administration d'ADM compte, au 31 décembre 2019, onze (11) administrateurs dont 5 personnes physiques. La composition du Conseil est comme suit :

### III- PERSONNES PHYSIQUES

Administrateur	Fonction
<b>Monsieur Abdelkader AMARA</b>	Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Président du Conseil d'Administration.
<b>Monsieur Khalid CHERKAOUI</b>	Secrétaire Général auprès du Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
<b>Monsieur Ahmed IMZEL</b>	Directeur des Routes – Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.
<b>Monsieur Adil BAH</b>	Directeur De La Stratégie, Des Programmes Et De La Coordination Des Transports- Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
<b>Monsieur Abdeslam JORIO</b>	Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Economie et des Finances.

#### IV- PERSONNES MORALES

Administrateur	Représentant au sein du Conseil d'Administration
Trésor	Monsieur <b>Allal TOTSS</b> , Adjoint au Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation - Ministère de l'Economie et des Finances.
Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social	Madame <b>Dounia TAARJI</b> , Présidente du Directoire.
Kuwait Investment Authority	Monsieur <b>Abdelaziz Mohamed AL OBAIDI</b> , Directeur Général du Consortium Maroco - Koweitien de Développement (CMKD).
Agence Nationale des Ports	Madame <b>Nadia LARAKI</b> , Directrice Générale.
Caisse de Dépôt et de Gestion	Madame <b>Chadia JAZOULI</b> , Chargée de Mission auprès du Président de CDG Développement.
Banque Centrale Populaire	Monsieur <b>Abdeslam BENNANI</b> , Directeur Général Adjoint en charge de la Banque Corporate et Investment Banking Banque Centrale Populaire

#### 2.3.2 Composition de l'organe de gouvernance

Dans le cadre des règles relatives au contrôle financier de l'État (loi 69-00), un commissaire du gouvernement nommé par l'Etat, assiste avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration et au comité de gouvernance et comité de la stratégie et de l'investissement et avec voix légale au comité d'audit.

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts de la société et des recommandations du code marocain de bonnes pratiques de gouvernance des entreprises et établissements publics, le Conseil d'Administration d'ADM a institué les Comités techniques suivants :

### **Comité de la Stratégie et de l'investissement**

**Président** : Monsieur **Khalid CHERKAOUI**, Secrétaire Général – Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.

**Membres, Messieurs** :

- **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, Ministère de l'Économie et des Finances, représentant du Trésor ;
- **Adil BAH**, Directeur De La Stratégie, Des Programmes Et De La Coordination Des Transports- Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.
- **Dounia Taarji**, Présidente du Directoire au Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social ;
- **Abdeslam JORIO**, Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances.

### **Comité d'audit**

**Président** : Monsieur **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, Ministère de l'Économie et des Finances, représentant du Trésor

**Membres** :

- Madame **Houda CHTOUKI**, Commissaire du Gouvernement auprès d'ADM.
- Monsieur **Abdeslam JORIO**, Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure - Direction du Budget - Ministère de l'Économie et des Finances ;
- Monsieur **Ahmed IMZEL**, Directeur des Routes- Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau ;

- Madame **Myriam BRAHIMI**, Chef de Service Infrastructures et Financier, Direction Participations, Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social ;

### **Comité de gouvernance**

**Président** : Madame **Nadia LARAKI**, directeur Général de l'Agence Nationale des Ports, représentante de l'Agence Nationale des Ports.

### **Membres :**

- Monsieur **Allal TOTSS**, Adjoint au Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation, Ministère de l'Economie et des Finances,
- Monsieur **Adil BAH**I, Directeur De La Stratégie, Des Programmes Et De La Coordination Des Transports- Ministère de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.
- Madame **Chadia JAZOULI**, Chargée de Mission auprès du Président de CDG Développement.

### **Principales Activités 2019**

Le Conseil d'Administration d'ADM et ses comités spécialisés ont veillé durant l'année 2019 à une régularité et une efficacité dans leur fonctionnement, traduit par des réunions périodiques pour traiter divers sujets concernant la société :

- Conseil d'Administration : 4 réunions (29 Janvier, 29 Mars, 21 juin et le 27 septembre) ;
- Comité de la Stratégie et de l'Investissement : 2 réunions (15 février, 27 Juin)
- Comité d'Audit : Comité d'Audit : 4 réunions (22 Mars, 20 septembre, 23 septembre et 03 Octobre)
- Comité de Gouvernance : 2 réunions (19 juin 2019 et 16 septembre 2019),

## **8- COMMENTAIRE DES DIRIGEANTS**

(Se rapporter aux chapitres **2 , 3 et 8 du Rapport de Gestion** et le chapitre **1.1 de l'ESG** , ci-dessus)